DELEGATION DE Madame Elizabeth TOUTON	

#### D-2012/466

### Renouvellement du centre historique d'agglomération. Convention publique d'aménagement. Compte rendu d'activité à la collectivité 2011. Approbation.

Madame Elizabeth TOUTON, Adjoint au Maire, présente le rapport suivant :

Mesdames, Messieurs,

Le 8 Juillet 2002, le Conseil Municipal a approuvé le projet de renouvellement du centre historique d'agglomération, qui a marqué l'engagement par la Ville de Bordeaux d'une vaste opération de requalification de son centre historique, en vue d'en faire un quartier actif, convivial et habité.

Cette opération comporte différents volets : le renforcement de son attractivité économique et culturelle, l'amélioration de la qualité de vie urbaine (des espaces publics, des transports, de l'offre en équipements de proximité etc.) et l'amélioration de la qualité résidentielle du quartier. Ce dernier volet a été confié le 25 Juillet 2002 par Convention Publique d'Aménagement à la Société d'Economie Mixte InCité.

Ainsi, depuis 2002, InCité utilise un panel de dispositifs (restauration immobilière, sorties d'insalubrité, OPAH-RU, opérations d'achat/revente sur cahiers des charges) en vue de renforcer l'attractivité résidentielle du quartier, d'y développer une offre de logements diversifiée, concurrentielle et alternative au logement de la périphérie, et améliorer la qualité du parc de logements.

Cette action est tout particulièrement ciblée sur :

- la diversification de l'offre de logements en vue de renforcer la diversité sociale du quartier, par le maintien sur place des occupants qui le souhaitent, et l'attraction de populations nouvelles
- · la lutte contre la vacance
- · la lutte contre l'insalubrité et l'habitat indigne
- · l'amélioration du confort résidentiel (par la création de stationnements, de locaux communs, l'aménagement de cours urbaines, de coeurs d'îlots etc.)

Conformément à l'article 20 de la CPA, InCité a transmis le Compte Rendu d'Activité à la Collectivité (cf. document annexé) sur l'avancement de l'opération au cours de l'exercice 2011. Ce compte-rendu d'activité de l'aménageur pour l'exercice 2011 doit être examiné par le Conseil Municipal, qui doit se prononcer par un vote. Tel est l'objet de la présente délibération.

#### Etat d'avancement qualitatif

Près de 80% de l'objectif principal de réhabilitation de logements est atteint à fin 2011, se décomposant comme suit :

ETAT D'AVANCEMENT QUANTITATIF	objectif CPA 2002-2014	Réalisé à fin 2011	% de réalisation de l'objectif
Logements publics et privés réhabilités	2400	1876	78%
Propriétaires occupants	105	50	48%
Accédants	400	224	56%
locatif public	250	207	83%
locatif privé	1645	1395	85%

#### L'activité de l'année 2011 s'est caractérisée principalement par :

· La poursuite de l'activité du Conseil Programmatique.

Cette instance partenariale Ville/Architecte des Bâtiments de France/InCité est un élément pivot dans la mise en œuvre des objectifs de la CPA, à travers un rôle de conseil et d'encadrement permettant d'accroître la qualité des logements produits dans le périmètre de la CPA. 183 immeubles dont 108 nouveaux ont ainsi pu être examinés en 2011, représentant 387 logements en projet. Sur ces immeubles, 339 logements ont été préconisés selon les objectifs de la CPA, en particulier pour produire de plus grandes typologies et prévenir les contraventions au Règlement Sanitaire Départemental.

Les préconisations principales portent sur :

- La diversification de la typologie des logements dans 30% des dossiers
- L'amélioration de l'aménagement intérieur des logements dans 1 dossier sur 4
- La recherche de locaux communs (tri sélectif, vélos) dans 1 dossier sur 4
- La création de terrasse ou d'espace extérieur dans 1 dossier sur 4
- L'amélioration du traitement des façades dans 1 dossier sur 4

L'évolution générée par le code de l'urbanisme de 2007 se confirme : depuis cette date les plans intérieurs des logements ne peuvent être exigés que pour les seules demandes de permis de construire concernant des immeubles situés en PSMV et sous le niveau de protection le plus élevé, ainsi que ceux qui font l'objet d'une DUP. De ce fait, le rôle d'encadrement joué par le Conseil programmatique est plus difficile à exercer et les préconisations sont parfois très difficiles à négocier.

· Les aides à l'amélioration de l'habitat privé

Sachant que la nouvelle OPAH-RU a été opérationnelle à partir de l'automne 2011 ; la CPA a permis l'amélioration de 1395 logements locatifs, 50 logements occupés par leurs propriétaires, le financement de l'acquisition et/ou de travaux pour 74 accédants à la propriété. Par rapport une année pleine en OPAH-RU, les résultats sont donc inférieurs pour 2011, comme pour 2010. Une montée en régime est attendue pour 2012 dans le cadre de l'OPAH-RU.

· La poursuite des opérations de restauration immobilière dans le PRI (Périmètre de restauration immobilière) Saint Eloi-Salinières.

Sur les îlots du quartier saint-Eloi, à fin 2011, 75 des 78 immeubles en notification, soit 393 logements sur un total de 396 concernés, ont fait l'objet ou sont en passe de faire l'objet de travaux. Une nouvelle enquête parcellaire a été organisée en 2011 concernant 6 biens (immeubles ou appartements dans une copropriété) pour lesquels les travaux se trouvaient en situation de blocage : le commissaire enquêteur a conclu à l'expropriation immédiate pour l'un des biens ; pour les 5 autres, elle a proposé d'accorder aux propriétaires un dernier délai pour réagir, aucun délai n'allant au-delà de l'année 2012.

Sur les îlots Fusterie et Faure-Gensan, une nouvelle mise à jour des études préalables a été faite en 2011. A l'automne 2011, afin de favoriser un travail concerté avec les propriétaires concernés par des travaux obligatoires, en amont de la Déclaration d'utilité publique, a été mis en place un dispositif d'accompagnement individuel. Chaque propriétaire, copropriétaire et syndic concerné, s'est vu proposer une rencontre individuelle avec son référent au sein d'InCité, l'architecte en charge de son secteur, et le pôle OPAH afin d'examiner le cadre d'aides dans lequel son projet est susceptible de s'inscrire. Ces rendez-vous s'étalent de novembre 2011 à mai 2012.

#### · La poursuite des actions de recyclage foncier (acquisitions/reventes)

Conformément aux objectifs de la CPA, la prospection foncière en vue d'acquisitions amiables s'est concentrée sur les immeubles vacants ou devant faire l'objet de restructurations lourdes (en PRI), les immeubles représentant des opportunités pour du logement social public ou de l'accession à la propriété et les commerces en pied d'immeuble. Au cours de l'année, 12 actes d'acquisition ont été signés : 8 acquisitions amiables, 3 accords amiables après préemption, 1 acquisition après fixation judiciaire du prix. En cumulé, InCité a pris 164 décisions de préemption pour 12 325 DIA depuis 2003, soit un peu plus de 1% des DIA.

InCité a également poursuivi son action de recyclage foncier au travers des cessions d'immeubles conditionnées par des cahiers des charges. A fin 2011, 86 biens représentant 361 logements ont été vendus ou sont sous promesse de vente, dont 167 sociaux (publics ou privés) soit 46%.

De plus, en 2011, InCité a poursuivi des opérations en accession à la propriété dont elle assure elle-même la maîtrise d'ouvrage. L'année 2011 a vu la livraison de deux opérations, au 55 rue Bouquière (3 appartements) et au 47 rue Ausone (6 appartements). Ces opérations ont permis à des familles avec enfants et à de jeunes actifs, souvent locataires dans le centre ancien, d'accéder à la propriété.

#### · La production de logement social public

En 2011, 207 projets de logements sociaux publics sont en phase projet ou en réalisation, l'objectif de la CPA étant actuellement de produire 250 logements sociaux publics. Grâce au Programme national de requalification des quartiers anciens dégradés (PNRQAD), des financements supplémentaires sont possibles, via la prise en charge d'une partie du déficit foncier par l'ANRU et la Communauté urbaine, en complément du déficit global de l'opération pris en charge par la Ville. L'ANRU peut intervenir jusqu'à prendre en charge 40%, voire 50% dans du déficit foncier dans des cas exceptionnels (bâti fortement dégradé). Grâce à ces financements, la capacité actuelle de production permet de viser l'objectif de 343 logements sociaux au terme de l'opération.

· La mise en oeuvre du programme de relogement

En 2011, la poursuite du travail en collaboration avec les acteurs sociaux de terrain (MDSI, CCAS, CRAMA...) a permis le relogement des ménages en Centre historique pour ceux qui le souhaitaient. Un travail s'est aussi engagé avec les bailleurs sociaux à l'occasion de l'élaboration de la charte du relogement du PNRQAD, dans la perspective de réserver au moins 50% des programmes livrés dans ce périmètre, à une offre aux ménages à reloger dans le cadre de l'action de requalification du centre historique.

· L'amélioration du confort urbain et la revitalisation de l'activité commerciale et

Dans le cadre du conseil programmatique, 28 dossiers ont fait l'objet d'une préconisation relative à la création de locaux communs. Concernant la création de locaux commerciaux, les objectifs de 4400 m² de la CPA devraient être largement dépassés puisque 3659 m² sont déjà produits à fin 2011 et que la capacité totale de production est de 6366 m².

Des actions de communication opérationnelle sur le terrain et vis-à-vis de l'extérieur Durant l'année 2011, l'effort d'information et de communication tant auprès des propriétaires et habitants du centre historique qu'auprès du grand public s'est poursuivi. Outre les permanences au lieu d'information « le Centre », sur la place Saint-Michel, InCité a également participé à des actions et des instances d'échange professionnel dans le cadre desquels ont été sollicitées ses compétences en aménagement en centre ancien : Café de l'architecture à Saint Michel notamment.

## Sur le plan financier, le Compte-Rendu d'Activité à la Collectivité fait apparaître pour l'année 2011 :

- un montant de recettes s'élevant à 5 231 313 euros HT
- un montant de dépenses s'élevant à 5 673 553 euros HT soit une situation négative de 442 240 euros pour l'année 2011.

Pour l'année 2011 la participation de la Ville de Bordeaux s'est élevée à 1 296 000 euros. A fin 2011, le montant cumulé de la participation de la Ville depuis 2002 (début de la CPA) s'élève à 12 233 704 euros. Sur la totalité de la période couverte par la CPA (2002-2014) le montant prévu de la participation de la Ville reste inchangé à 14 814 184 euros.

#### L'année 2012 sera notamment l'occasion de :

- Poursuivre les opérations dans le PRI Saint Eloi/Salinières (secteur Saint-Eloi) pour les immeubles en situation de blocage, et lancer les DUP sur les îlots Fusterie et Faure-Gensan du PRI saint Eloi/Salinières (secteur Salinières) pour les immeubles les plus dégradés grâce aux aides financières apportées dans le cadre de l'OPAH.
- Poursuivre le travail de programmation et de cahiers des charges pour la production des logements sociaux publics.
- Effectuer des visites par des architectes habilités dans lesecteur Marne-Yser et le PRI Saint-Michel Sainte-Croix pour établir, le cas échéant, la nécessité d'une DUP.
- Poursuivre les procédures d'acquisition et d'aménagement des îlots Carpenteyre et Nérigean/Sauvageau, reconnus prioritaires dans le cadre du PNRQAD.
- · Mener à bien le travail de relogement et d'accompagnement social des ménages en situation de grande précarité.
- Poursuivre le programme de redynamisation commerciale en pied d'immeuble et la production de locaux communs, notamment grâce aux nouvelles aides de l'OPAH.

Au vu de ces éléments, il vous est demandé, Mesdames, Messieurs, de :

- APPROUVER le Compte-Rendu d'Activités à la Collectivité 2011 de l'opération de renouvellement urbain Bordeaux Centre Historique et la participation de la Ville de Bordeaux au bilan de l'opération.

ADOPTE A L'UNANIMITE DES VOTANTS

ABSTENTION DU GROUPE SOCIALISTE

#### MME TOUTON. -

Dans le cadre de la convention publique d'aménagement que nous avons confiée à In Cité pour le renouvellement du centre historique je vous présente le compte rendu d'activité de l'année 2011.

Je tiens à rappeler les objectifs prioritaires de cette opération :

La diversification de l'offre de logements pour renforcer la diversité sociale en maintenant sur place les habitants et en permettant l'accueil de nouvelles populations.

La lutte contre la vacance, l'insalubrité et l'habitat indigne. Il y a encore du travail.

Enfin l'amélioration du confort résidentiel par la création de locaux annexes type locaux vélos, locaux poubelles, stationnement, etc.

D'un point de vue quantitatif, sur l'année 2011 on arrive à une réalisation de 1876 logements sur les 2400 qui sont à réhabiliter à l'horizon 2014. Parmi ces 1876 logements, 1384 sont des logements privés, mais 207 sont des logements sociaux publics, soit 75 qui ont été réalisés pour la seule année 2011.

Cette augmentation importante des logements sociaux publics est due aux aides apportées par le PNRQAD qui permet de compenser le déficit de ces opérations de logements très coûteuses parce que très complexes.

Sur les 1895 logements publics et privés qui ont été réhabilités, 42% sont des logements locatifs intermédiaires sociaux ou très sociaux.

Parallèlement, 50 logements occupés par leur propriétaire ont été améliorés. Cela reste insuffisant, mais ceci s'explique en grande partie par le peu d'aide apportée par l'ANAH aux propriétaires occupants.

In Cité a aussi aidé au financement, à l'acquisition ou au travaux de 374 propriétaires accédants.

Et dans le cadre du PNRQAD et du Passeport 1<sup>er</sup> Logement nous avons renforcé ces aides pour atteindre un plus grand nombre.

Au-delà des chiffres In Cité a bien sûr continué son action auprès des habitants et des porteurs de projets.

Dans le cadre du Conseil Programmatique 339 projets de réhabilitation ont été examinés, ce qui permet d'inciter à produire des logements destinés à tous en termes de typologie et de loyer, d'assurer la qualité de ces logements et de trouver le cas échéant des solutions de relogement adaptées en partenariat avec les acteurs sociaux du terrain que sont la MDSI, le CCAS, la CRAMA, mais aussi avec les bailleurs sociaux avec lesquels nous avons signé une charte par laquelle ils s'engagent à mettre à disposition 50% des logements qu'ils réalisent sur le centre historique pour le relogement des habitants.

Au final je tiens à dire que 88% des relogements se font sur le centre historique.

Enfin les opérations de restauration immobilière dans les périmètres Saint Eloi et Salinières se sont poursuivies. Il reste 6 biens en situation de blocage.

Et sur les îlots Fusterie et Faures Gensan nous attendions le redémarrage de l'OPAH. Dans les prochaines semaines la déclaration d'utilité publique sera lancée.

Quant aux opérations d'acquisition et de revente de biens leur bilan vous est joint. Je répondrai aux questions éventuellement.

12 biens ont été acquis. 40% des biens vendus sont destinés à du logement social.

Pour finir, sur le plan financier la situation pour ln Cité est négative puisqu'elle est de – 440.000 euros pour 2011.

La participation de la Ville à cette convention publique d'aménagement s'est élevée comme chaque année à 1.296.000 euros.

#### M. LE MAIRE. -

Merci.

M. ROUVEYRE

#### M. ROUVEYRE. -

Monsieur le Maire, mes chers collègues, la lecture de ce document suscite bien entendu de nombreux commentaires, mais compte tenu de l'heure tardive nous nous limiterons simplement à évoquer les questions liées aux logements sociaux.

En 10 ans In Cité dont on nous dit pourtant qu'elle a vocation à permettre aux plus modestes de rester dans la ville, aura proposé en tout et pour tout, ce sont les chiffres que vous nous communiquez aujourd'hui, 86 logements sociaux publics en recyclage foncier.

Autrement dit, en moyenne la Ville via son aménageur affiche avec la plus grande des fiertés la production de 8,6 logements sociaux publics par an depuis 2002.

Monsieur le Maire, vous nous avez expliqué un peu plus tôt dans ce Conseil et pour vous débarrasser de la patate chaude, que la politique du logement social appartenait à la CUB. Vous oubliez trois choses :

- 1 Que vous en êtes le vice-président,
- 2 Qu'au regard de la loi SRU c'est la commune qui est responsable de la part de logements sociaux existants sur son territoire. C'est d'ailleurs elle qui doit payer l'amende prévue le cas échéant.
- 3 Que la Ville a les coudées franches si elle décidait de participer réellement à la création de logements sociaux. Le cadre légal est là. La surface financière également. Vous savez trouver les moyens financiers pour un certain nombre de grands dossiers non prioritaires dont nous ne reparlerons pas maintenant. Mais nous pourrions mobiliser un peu de cet argent pour le logement social.

Il manque un ingrédient principal qui vous a toujours fait défaut c'est la volonté politique...

(Brouhaha)

#### M. ROUVEYRE. -

Vous ne voulez pas, Monsieur le Maire, remplir l'objectif de 20% de logements sociaux...

#### MME TOUTON. -

Ça ne va pas...?

(Brouhaha)

#### M. ROUVEYRE. -

Cette exigence qui va bientôt passer à 25% vous agace. Vous avez plusieurs fois dit notamment au Conseil de CUB – si vous voulez que je vous redonne vos interventions je le ferai avec plaisir – que vous n'aimez pas les PLAI, c'est-à-dire les logements vraiment sociaux.

Nous vous rappelons un chiffre, Monsieur le Maire : plus de 90% des locataires bordelais sont éligibles à un logement social. Et un deuxième, parce que je sais que vous en êtes gourmand, il y a aujourd'hui 13.000 demandes de logements sociaux sur le seul territoire de notre ville. Ces chiffres devraient vous faire réfléchir.

In Cité a les pouvoirs. Elle en use d'ailleurs allègrement en matière de préemption et d'expropriation. Elle a, malgré un résultat cette année négatif, une réelle puissance financière. Elle émarge à un certain nombre de dispositifs : la CPA, l'OPAH, etc., sauf qu'elle n'a pas de la part du maire une consigne claire de création de logements sociaux. C'est pourquoi aujourd'hui elle affiche des résultats certes honorables sur l'aspect réhabilitation des logements privés, mais elle est incapable de produire plus de 9 logements sociaux publics par an hors recyclage public foncier.

Donc nous n'approuvons évidemment pas ce bilan et nous nous abstiendrons sur cette délibération.

#### M. LE MAIRE. -

M. GAÜZERE

#### M. GAÜZERE. -

Monsieur le Maire, je conseillerai à M. ROUVEYRE de lire l'article du Monde d'hier qui met en évidence la qualité de la politique de M. Delanoë à Paris en ce qui concerne le logement social.

#### M. LE MAIRE. -

M. ROBERT

#### M. ROBERT. -

Brièvement, je ne veux pas répondre à la place de ma collègue Elizabeth TOUTON, mais je ne peux pas laisser dire que dans le centre historique et particulièrement à Saint Michel on n'essaie pas de faire du logement social.

Je sais que pour l'opposition In Cité est votre fonds de commerce politique, M. ROUVEYRE, mais on ne peut pas travestir la vérité.

Vous dites : « depuis 10 ans... ». Eh bien allons-y : depuis 20 ans, depuis 30 ans je crois qu'il faut regarder l'évolution réelle de la politique de la ville et de la politique d'In Cité.

Nous avons rencontré des difficultés liées au surcoût du foncier pour la réalisation de logements sociaux dans le centre historique. C'est une réalité que n'importe quel technicien et politique se doit de reconnaître. In Cité, au départ porteur de cette convention d'aménagement, a proposé aux bailleurs et n'a pas voulu faire en direct pour évidemment ne pas qu'on soit accusé de préempter complètement la construction de logements sociaux. Les autres bailleurs n'ont pas répondu à cette offre, si bien qu'In Cité depuis plusieurs années a repris la construction de logements sociaux publics, et il y a eu une très forte progression.

Donc je pense qu'on ne peut pas comme ça simplement avancer des chiffres qui n'ont aucun sens, faire des divisions, des multiplications, que seul vous comprenez.

Par ailleurs, en matière de construction de logements sociaux j'aimerais dire qu'on est aujourd'hui sur le quartier Saint Michel avec beaucoup de logements sociaux de fait, c'est-à-dire encore aujourd'hui de logements en mauvais état, et que nous allons continuer d'œuvrer pour passer des logements sociaux de fait à de véritables logements sociaux de droit, qu'ils soient d'ailleurs privés ou publics. Il ne faut pas avoir d'obstination à refuser les logements privés sur un secteur où il y a essentiellement du bâti qui appartient à des privés. Donc il faut au contraire amener les propriétaires privés autour de la table, ce que nous faisons petit à petit.

Cela représente 30% au total - privé, public - de toutes les opérations. C'est donc extrêmement important.

Quant à la construction de logements sociaux et la politique de l'Etat, j'aimerais vous rappeler ce que vous avez souligné, Monsieur le Maire : quand on voit une ministre du logement qui nous explique que l'Etat va donner des terrains à la Mairie de Bordeaux pour faire du logement social et que concernant certains de ces terrains, dont un très proche du quartier Saint Michel, en réalité il est donné depuis longtemps grâce à votre intervention, Monsieur le Maire, et qu'on va y inaugurer dans quelques jours un foyer de jeunes travailleurs, j'ai envie de dire qu'il faut arrêter les effets d'annonce et il faut agir comme nous le faisons nous ici à Bordeaux.

#### M. LE MAIRE. -

Merci.

Mme NOËL

#### MME NOËL. -

Simplement un mot sur ce qui vient d'être dit à l'instant et sur ce que vous avez dit tout à l'heure, Monsieur le Maire, où vous évoquiez la responsabilité de la CUB en matière de production de logement et de précarité énergétique.

Sur la question qui vient d'être évoquée : d'abord nous traitons du PNRQAD, donc là je fais quand même remarquer que cette CPA est portée par la Ville, même si la CUB participe financièrement. Donc la Ville est bien engagée elle aussi dans une politique de logement.

Par ailleurs si la Communauté Urbaine dispose en effet de la délégation des aides à la pierre, cela n'exonère pas la Ville de ses responsabilités, en particulier sur les outils à mettre en œuvre au service du logement et en particulier justement sur la question foncière.

A l'instant cette question foncière vient d'être évoquée. Moi je suis très à l'écoute de vos déclarations, Monsieur le Maire, sur la question foncière. Donc j'avais noté que vous aviez déclaré dans un clavardage qui remonte à 2 ans environ, je vous cite :

« Je souhaiterais que l'Etat mette à disposition des terrains moins chers, car l'Etat les vend souvent au prix fort, et l'Etat est un grand propriétaire, tout comme RFF et la SNCF. »

Alors aujourd'hui vous considérez avec un peu d'agacement ce projet de cession des terrains de l'Etat avec une décote. Nous aurions pour ce qui nous concerne attendu un satisfecit de votre part.

Et votre commentaire qui consiste à dire, ça vient d'être rappelé à l'instant, que la moitié des terrains sont déjà cédés et que certaines réalisations sont en cours, ça me paraît un peu court, parce que cette liste de terrains a tout de même été produite par les préfets sur la base des données disponibles, c'est-à-dire au mois de mars, je me permets de vous le rappeler, ce qui prouve que le travail d'identification n'avait pas été fait correctement par le gouvernement précédent. Nul ne vous empêchait de mettre à la disposition du préfet une liste actualisée.

Mais ça ne me semble pas l'essentiel. Cette liste à la demande du ministre va être actualisée dans les jours prochains, donc nous allons partir sur de nouvelles bases. Ça n'enlève rien à la mesure qui consiste à proposer des terrains de l'Etat avec une décote au bénéfice du logement social.

Vous n'oubliez pas que la question foncière pèse pour à peu près 20% en termes financiers dans la production de logement social. Donc c'est tout à fait essentiel.

Concernant l'îlot des Remparts vous avez en effet rappelé que la vente avait été décidée par le ministre de la justice voilà plusieurs mois. Dont acte. Mais justement peut-être peut-elle se faire dans des conditions plus avantageuses pour la Ville ce qui permettrait d'augmenter la production de logement social sur cet îlot des Remparts. En tout cas pour ma part je m'en féliciterais.

Donc je pense que cette polémique qui est lancée au travers de cette question foncière sur une question de liste me paraît totalement déconnectée de l'intérêt du sujet et de la question foncière en particulier.

#### M. LE MAIRE. -

Ah Madame NOËL, je vous admire. Défendre l'indéfendable c'est un exercice difficile.

Je peux vous dire pour avoir rencontré beaucoup d'amis maires, et pas tous UMP, beaucoup socialistes, que ça a été un grand éclat de rire, parce que certains de ces terrains ont déjà été payés par la Communauté Urbaine depuis 3 ans. Alors n'essayez pas de noyer le poisson...

(Mme NOËL hors micro)

#### M. LE MAIRE. -

Vous avez trouvé une astuce, maintenant quand je vous réponds vous essayez de couvrir ma voix en continuant à parler. C'est tout de même une technique curieuse. Ce n'est pas vraiment une grande appétence pour le débat.

Je vous le répète, sur cette liste il y a des terrains qui sont vendus et payés depuis des années.

Il y a peut-être une suggestion que je vais vous faire. Est-ce qu'on va rembourser à la CUB une partie du prix qu'on a décaissé ? Voilà quelque chose qui permettrait de vérifier la bonne foi de votre ministre, si elle est toujours membre du gouvernement d'ici quelques semaines, parce qu'il y a doute.

Mme AJON

#### MME AJON. -

Monsieur le Maire, je vais être rapide après les interventions de mes collègues, mais M. ROBERT je ne peux pas vous laisser dire que la politique du logement social de la Ville de Bordeaux a produit des tas et des tas de logements. En 10 ans l'augmentation est de moins de 1%!

#### MME TOUTON. -

Non!

#### MME AJON. -

Moins de 1%! Ce sont les chiffres INSE! De 15,1 en 2001 à 15,95 en 2011! Cela fait moins de 1%. Ce sont les chiffres! On ne va pas non plus inventer des chiffres et se satisfaire et dire qu'il y a de tas et des tas de logements! Ce n'est pas vrai! Il faut arrêter de dire des bêtises, Monsieur! Ce n'est pas possible!

(Brouhaha)

#### MME AJON. -

La Ville de Bordeaux a choisi de laisser sur le champ concurrentiel l'action logement en permettant ainsi de produire du logement qui n'est pas adapté aujourd'hui aux ressources des familles. Voilà la réalité!

Maintenant on essaye d'avancer avec le gouvernement, avec la CUB et avec la Ville de Bordeaux bien entendu. C'est ça aujourd'hui.

Par contre j'espère que vous vous satisfaites tous ici de l'action du gouvernement et du gel des loyers à la relocation qui vont permettre aux Bordelais, je l'espère, de respirer ! Ça, nous devrions tous nous en satisfaire, M. ROBERT ! Pas du moins de 1% de la Ville de Bordeaux en production !

#### M. LE MAIRE. -

Mme TOUTON

#### MME TOUTON. -

Je viens d'entendre des choses, Monsieur le Maire... Vraiment je suis hallucinée.

« Il n'y a pas de politique du logement à la Ville de Bordeaux ». Ça fait des années que nous travaillons avec les partenaires, que ce soit la CUB, que ce soit l'Etat, que ce soit les bailleurs, pour produire toujours plus de logement social.

Nous avons produit dans les dernières années 800 logements sociaux ; l'année dernière 850 logements sociaux ; sur le triennal des 3 années à venir 1800, alors que le PLH est d'environ 575 pour la Ville de Bordeaux.

Donc de dites pas qu'on ne produit pas de logement social. Non seulement nous y travaillons, mais nous y consacrons des sommes extrêmement importantes. On va voir tout à l'heure 4 délibérations pour plus de 800.000 euros d'aide au logement social.

Il y a très très peu de communes, Mme AJON, qui investissent autant dans le logement social.

Quant à essayer de dire que nous n'avons pas la volonté d'atteindre les 20%, voire les 25%, je vous signale qu'on l'a largement anticipé.

C'est 35% sur toutes les opérations que nous lançons , 35% de logements sociaux ! C'est bien au-delà. On est bien d'accord.

Nous avons inscrit au futur PLU 80 terrains en servitude de mixité sociale. Il n'y a pas beaucoup de communes qui font ça.

Alors je trouve que c'est un peu facile de toujours dire qu'on ne fait pas ci, qu'on ne fait pas ça, mais en attendant il y a beaucoup de gens qui arrivent à rentrer dans des logements sociaux, ce n'est peut-être pas encore suffisant, on est d'accord, mais qui peu à peu arrivent à se loger dans des logements que nous avons initiés grâce au grand projet d'aménagement que le maire a voulu.

(Applaudissements)

#### M. LE MAIRE. -

Merci Madame.

Allez, on va entendre quelques mensonges complémentaires.

M. ROUVEYRE

#### M. ROUVEYRE. -

Très rapidement, Monsieur le Maire. Je voudrais quand même dire à Mme TOUTON que pour ma part vous êtes de très très bonne volonté, sauf que le maire ne vous donne pas les moyens d'y arriver.

(Rires)

#### M. LE MAIRE. -

Farceur!

Vous êtes de plus en plus farceur, M. ROUVEYRE. Il faut vraiment prendre les choses à la rigolade avec vous parce que tout ça n'est pas sérieux. C'est du théâtre. Mais vous savez, ça m'amuse plutôt.

M. RESPAUD, un autre acteur de théâtre bien connu. Continuons la farce.

#### M. RESPAUD. -

Moi je trouve extrêmement grave, Monsieur le Maire, que vous vous placiez sur ce terrain-là, celui du théâtre ou du cinéma, parce que c'est un problème qui préoccupe les Bordelais...

#### M. LE MAIRE. -

C'est vous qui faites du cinéma. Le nombre de contrevérités que nous avons entendues depuis 10 minutes, c'est absolument scandaleux.

#### M. RESPAUD. -

Vous me donnez la parole et vous parlez sur moi!

#### M. LE MAIRE. -

On n'a pas le droit de mentir comme ça, même quand on fait de la politique politicienne. Mme TOUTON a rétabli les chiffres. Je ne vais pas vous laisser continuer à dire des contrevérités. Ça suffit.

#### M. RESPAUD. -

Je ne dis pas de bêtises, je dis un fait précis. En 1995 quand vous êtes arrivé...

#### M. LE MAIRE. -

Tout allait bien. La Ville était en pleine forme.

Vous avez déjà fait trois fois campagne sur ce thème en disant qu'en 95 tout allait bien ! Vous vous êtes ramassé des gamelles formidables ! Continuez comme ça. Continuez d'expliquer aux Bordelais que rien ne va bien !

#### M. RESPAUD. -

Les gamelles ce n'est pas nous qui les avons prises jusqu'à maintenant et j'espère que ça ne sera pas à l'avenir qu'on les prendra!

#### M. LE MAIRE. -

Allez, on vote, parce que ça suffit. Ce n'est plus du débat, c'est du cinéma, je le répète. Et moi je ne suis pas réalisateur de film.

466 qui est contre ?... Qui est contre ?

Ah, c'est extraordinaire ! Ce que nous faisons est absolument cataclysmique et ils n'osent pas voter contre !

Qui s'abstient ? Voilà. Timidement.

Et tout le reste vote pour.



Convention Publique d'Aménagement du 8 juillet 2002 « BORDEAUX CENTRE VILLE OPERATION REQUALIFIANTE »

# COMPTE RENDU ANNUEL D'ACTIVITE A LA COLLECTIVITE Année 2011

Note de conjoncture Bilan Annexes



#### NOTE DE CONJONCTURE : ACTIVITE 2011 & PERSPECTIVES 2012

- 1. L'équipe opérationnelle
- 2. Le partenariat
- 3. Les aides à l'amélioration du parc privé
- 4. Les notifications de travaux obligatoires en Périmètre de restauration immobilière
- 5. Les études opérationnelles
- 6. Les acquisitions immobilières
- 7. Le relogement
- 8. Recyclage foncier d'immeubles de logements
- 9. Confort urbain : locaux collectifs, locaux commerciaux et d'activité
- 10. Information et communication

#### LE BILAN PREVISIONNEL

- 1. Analyse de l'évolution depuis le CRAC précédent et des dépenses et recettes de l'année
- 2. Compte de résultat prévisionnel
- 3. Prévisions annuelles 2012/2014
- 4. Comparaison année n/année n-1
- 5. Dépenses et recettes de l'exercice 2011

#### **ANNEXES**

- 1. Tableau récapitulatif des acquisitions de l'exercice 2011
- 2. Tableau récapitulatif des ventes de l'exercice 2011

#### NOTE DE CONJONCTURE

#### 1. L'équipe opérationnelle :

Autour du Directeur Général, l'équipe opérationnelle d'InCité pour le Centre historique d'agglomération regroupe à fin 2011 :

- une directrice de l'aménagement en responsabilité de la conduite de projet
- une assistante
- un chargé d'opération en responsabilité des aides à l'habitat privé
- un pôle acquisitions foncières (2 personnes)
- un pôle études et programmation (3 personnes)
- un pôle relogement, accompagnement social et gestion locative (3 personnes)
- une chargée d'opération en responsabilité des ventes

#### 2. Le partenariat:

#### Le Conseil Programmatique : Ville / Architecte des Bâtiments de France / InCité

Le Conseil programmatique est une des **instances de conduite opérationnelle** mise en place dans le cadre de la CPA confiée à InCité.

Il constitue un élément pivot et un chainon essentiel dans la mise en œuvre des objectifs de la CPA :

- Amélioration de la qualité de l'habitat
- Encadrement de la typologie des logements, notamment prévention du découpage des immeubles
- Respect et mise en valeur du patrimoine
- Repérage de situations potentielles d'insalubrité ou d'habitat indigne, avant mais aussi après projet : transformation sous sol, greniers, garages, en habitation
- Amélioration du confort résidentiel dans les immeubles : locaux tri et vélos.
- Mixité sociale à l'intérieur des immeubles : demande de logements sociaux dans les opérations privées, incitation à mixer locatif/accession...
- Incitation à mettre en œuvre des travaux de réhabilitation globale et pérenne par le lien avec les dispositifs d'aide : OPAH RU, PIG...

Elle est à la fois une instance de :

- Conseil
- Encadrement
- Repérage de situations nécessitant la mise en œuvre de mesures coercitives

Elle a pour principe d'examiner les projets le plus en amont possible, afin que les préconisations de programmation soient intégrées dés le démarrage des études.

En outre, c'est au moment du passage en CP (hormis pour les cessions d'immeubles par InCité) que sont **demandés puis négociés les quotas de logements sociaux dans** l'immeuble.

#### Activité de la commission en 2011 :

- Réunie à 22 reprises, elle a examiné 183 immeubles dont 108 nouveaux, représentant 387 logements en projet
- 82 d'entre eux ont fait l'objet d'une autorisation d'urbanisme dans l'année
- Les préconisations principales portent sur :
  - La diversification de la typologie des logements dans 30% des dossiers
  - L'amélioration de l'aménagement intérieur des logements dans 1 dossier sur 4
  - La recherche de locaux communs (tri sélectif, vélos) dans 1 dossier sur 4
  - La création de terrasse ou d'espace extérieur dans 1 dossier sur 4
  - L'amélioration du traitement des façades dans 1 dossier sur 4

Année	Cadastre	Etat des lieux	En projet	Préconisés par CP	Préconisés/ Projet
2007	205		244	200	-18%
2008	256	199	299	260	-13%
2009	219	217	245	207	-16%
2010	225	211	340	305	-10%
2011	305	299	387	339	-12%

Répartition par quartier :

#### Logements projetés

Quartier	299		245		134		245	
	20	800	2009		2010		2011	
Quinconces	25	8%	9	4%	12	9%	18	7%
Gambetta Pey Berland	21	7%	43	18%	11	8%	28	11%
Saint Pierre	64	21%	31	13%	14	10%	19	8%
Saint Eloi	78	26%	41	17%	39	29%	43	18%
Saint Michel	65	22%	88	36%	41	31%	41	17%
Sainte Croix	22	7%	3	1%	4	3%	3	1%
Victoire	16	5%	6	2%	5	4%	11	4%
Marne Yser	8	3%	24	10%	8	6%	21	9%

- Le conseil programmatique a donné lieu à 33 visites d'immeubles
- 68% de ces immeubles ou logements sont situés en secteur sauvegardé : part en diminution en corrélation avec la situation géographique des dossiers

#### Depuis 2002:

- 1 314 immeubles ont été examinés représentant 2 170 logements au cadastre
- 2 581 logements étaient proposés par les opérateurs
- 2 269 logements ont été conseillés par la commission, soit 12% de moins que le nombre projeté

L'exercice du rôle d'encadrement joué par le Conseil programmatique continue à être complexes et les préconisations relatives à l'habitabilité parfois très difficiles à négocier, du fait de l'absence de plans intérieurs dans les permis de construire.

Par ailleurs, on voit augmenter le nombre d'opérations de réhabilitation en PLU, pour lesquelles nous disposons de peu de contrôle.

Un phénomène nouveau a d'ailleurs fait son apparition: celui d'aménagement de locaux d'habitation dénommés « chambres », qui ne répondent pas aux critères minimaux d'un logement en terme de surface et/ou d'équipements, mais ne sont pas non plus déclarés comme hébergement hôtelier et échappent de ce fait à la réglementation applicable à ces établissements, tant en équipements/services qu'en normes de sécurité. Ces locaux sont donnés en location à une clientèle captive en difficulté d'accès au logement, à des tarifs au m2 au final très élevés mais avec un loyer en apparence modeste du fait de la très faible superficie des locaux. Ce phénomène est très inquiétant pour les conditions d'habitat des occupants et la dégradation accélérée du bati qu'un tel niveau d'occupation ne manquera pas de générer.

La définition de moyens d'action et une action concertée de l'ensemble des partenaires parait indispensable sur le sujet. Le seul moyen d'action dont dispose InCité en cas de refus de négocier par les porteurs de projets reste le recours à l'usage du droit de préemption afin de stopper des ventes d'immeubles destinées à de la découpe en petits logements, doublée de programmes de travaux médiocres, mais il ne peut être systématisé.

En 2011 un travail a été mené afin de stabiliser l'organisation du travail de la commission de manière à poursuivre le travail essentiel d'encadrement et d'incitation auquel elle est indispensable et de s'assurer de la cohérence avec les autres instances de pilotage.

Une mise à plat du rôle des différentes instances en place sur le territoire a été réalisée : Conseil programmatique, Ateliers du Centre, Commission avant projets, CLUB, de manière à arrêter début 2012 un principe de fonctionnement : l'objectif est que les porteurs de projet aient une bonne lisibilité des domaines de compétence et de l'articulation de ces instances et que l'ensemble des volets des projets soient traités de manière cohérente et exhaustive.

#### La Commission sociale et technique (CST):

Destinée à réunir les partenaires institutionnels et associatifs, la commission travaille sur la situation des ménages à reloger dans le cadre des projets de restauration immobilière et présentant des fragilités sociales.

Elle a continué à se réunir tous les 2 mois et permet un échange avec les partenaires, en particulier les MDSI, la CRAMA et le CCAS, afin de mieux appréhender la situation de certains ménages, et de chercher des solutions et/ou des partenariats adaptés.

#### La lutte contre l'insalubrité et le mal logement :

Le lancement du PNRQAD et de l'OPAH RU Hôtels meublés ont permis de relancer un dispositif partenarial de lutte contre l'habitat indigne.

Des instances partenariales ont été mises en place au second semestre 2011, qui réunissent notamment les directions de l'habitat, le SCHS et le service du péril, ainsi que la CAF et le CCAS.

Les principes d'une action de terrain complémentaire et dans certains cas conjointe a été arrêté.

L'année 2012 permettra le renforcement de cette action commune et le renforcement de l'action coercitive sur les situations d'habitat indigne.

#### 3. Les aides à l'amélioration de l'habitat privé :

A fin 2011, les dispositifs d'aide au logement privé mis en œuvre dans le périmètre de la CPA ont permis :

- l'amélioration de 1 395 logements locatifs
- l'amélioration de 50 logements occupés par leurs propriétaires
- le financement de l'acquisition et/ou de travaux pour 74 accédants à la propriété

2011 a vu la mise en œuvre d'une nouvelle OPAH R.U., outil clé dans la conduite de l'opération de requalification immobilière du Centre Historique, volet « incitation » indispensable à la bonne fin des volets d'encadrement et de coercition

InCité a été désigné comme animateur de ce dispositif à l'été 2011, au terme d'un appel à la concurrence.

Une convention d'OPAH entre la Ville de Bordeaux et les co-financeurs a été signée en novembre 2011 pour une durée de 5 ans.

Elle a pour objectifs de permettre l'amélioration de 535 logements : 300 locatifs intermédiaires, sociaux et très sociaux, 185 occupés par leurs propriétaires et 50 acquis en résidence principale.

Les résultats de 2011 sont donc limités aux dernières opérations financées par le PIG communautaire sur le 1<sup>er</sup> trimestre et le démarrage des financements OPAH RU sur la fin d'année :

#### Logements locatifs:

69 logements ont été réhabilités dans ce cadre, dont 23 subventionnés : 1 en loyer intermédiaire et 22 en loyer social. **Propriétaires occupants :** 

5 propriétaires occupants ont bénéficié d'aides.

2012 devrait voir monter en puissance l'activité de l'OPAH RU. Néanmoins, on sait que les objectifs d'amélioration de logements occupés par leur propriétaire seront difficiles à atteindre, compte tenu des plafonds de ressources auxquels il doit être satisfait, qui sont extrêmement faibles.

#### 4. PRI : Gestion des notifications de travaux et restructuration d'îlots

#### llots du quartier Saint Eloi

La première DUP prise par le Préfet le 31 mars 2004 sur les îlots St James et Teulère a donné lieu à notification de travaux aux propriétaires en 2004 et 2005.

En 2005 une seconde DUP a été prise le 8 juin pour les îlots Bouquière-Sainte Colombe, Bouquière-Buhan et Renière : les notifications ont été adressées aux propriétaires en 2005 et 2006.

A fin 2011, 75 des 78 immeubles en notification, soit 393 logements sur un total de 396 concernés, ont fait l'objet ou sont en passe de faire l'objet de travaux.

3 immeubles ont été acquis par expropriation du fait de la non réalisation des travaux notifiés et de l'absence totale d'engagement des propriétaires concernés à engager les travaux.

Une nouvelle enquête parcellaire a été organisée en 2011 concernant 6 biens (immeubles ou appartements dans une copropriété) pour lesquels les travaux se trouvaient en situation de blocage : le commissaire enquêteur a conclu à l'expropriation immédiate pour l'un des biens ; pour les 5 autres, elle a proposé d'accorder aux propriétaires un dernier délai pour réagir ,aucun délai n'allant au-delà de l'année 2012.

Les travaux de restructuration des cœurs d'îlots se sont poursuivis en 2011 dans l'îlot Bouquière-Buhan : les travaux de démolition de l'arrière du 22 rue Buhan ont été engagés, permettant de dégager une cour et de permettre au 45 rue Bouquière d'ouvrir des fenêtres sur le cœur d'ilot, sur une façade aveugle jusque là.

2011 a également vu démarrer les travaux de démolition en cœur d'ilot Bouquière-Ste Colombe, à l'arrière du 32 et du 34 rue Sainte Colombe, et la restauration de ces 2 bâtiments qui vont être liaisonnés et restructurés pour créer des logements familiaux en accession à la propriété.

En 2012, les travaux de restructuration du cœur d'îlot Bouquière-Buhan vont se poursuivre : les études techniques préalables aux travaux de démolition de l'arrière du 26 rue Buhan seront réalisées dans la perspective d'engager les travaux en fin d'année, conjointement à la réhabilitation du bâtiment sur rue en logements sociaux publics.

Dans le même temps, nous étudierons l'aménagement définitif du cœur d'ilot, au sol mais également dans le traitement des mitoyennetés ( abaissement de murs de clôture) ; une réflexion va être engagée sur le statut et l'usage de ce cœur d'îlot

La livraison de l'ilot Bouquière-Ste Colombe interviendra fin 2012.

#### llots Fusterie et Faures Gensan du PRI Saint Eloi - Salinières

La mise à jour des études préalables a été présentée à la Collectivité au printemps 2010.

La mise en œuvre des obligations de travaux était conditionnée par celle d'un système d'aides incitatives qui a vu le jour à l'automne 2011 avec l'OPAH RU.

La proposition d'organiser et de déclencher les notifications par niveau de priorité a été retenue, ainsi que la proposition de porter le délai pour réaliser les travaux à 36 mois au lieu de 30 sur les îlots du quartier Saint Eloi.

Compte tenu du retour d'expérience sur le quartier Saint Eloi, et en particulier de l'investissement en temps d'accompagnement nécessité par cet outil, il a été proposé à la collectivité de ne notifier que les immeubles en niveau 4 et 5.

Compte tenu du délai écoulé il a fallu à nouveau actualiser l'étude sur certains immeubles.

A l'automne 2011, afin de favoriser un travail concerté avec les propriétaires concernés par des travaux obligatoires, en amont de la Déclaration d'utilité publique, nous avons mis en place un dispositif d'accompagnement individuel.

Sur chacun des ilots, en sus d'une chargée d'opération référente à InCité, a été désignée une architecte libérale qui se voit confier la collecte et l'analyse des informations constitutives du programme de travaux obligatoires, ainsi qu'un travail

d'accompagnement des propriétaires dans cette phase préparatoire, durant laquelle ils n'ont pas encore désigné de maitre d'œuvre.

Ainsi, chaque propriétaire, copropriétaire et syndic concerné, s'est vu proposer une rencontre individuelle avec son référent au sein d'InCité, l'architecte en charge de son secteur, et le pôle OPAH afin d'examiner le cadre d'aides dans lequel son projet est susceptible de s'inscrire.

Ces rendez-vous s'étalent de novembre 2011 à mai 2012.

	Faures Gensan	Fusterie	Total
Immeubles à notifier	<b>62</b>	<b>41</b>	<b>103</b>
dont acquis InCité	7	3	10
Logements à notifier	<b>261</b>	<b>146</b>	<b>407</b>
dont acquis InCité	43	8	51
Occupation Locatif Propriétaire occupant	1 <b>89</b>	112	<b>301</b>
	168	108	276
	21	4	25

Compte tenu de la mise en place de l'OPAH RU et du temps nécessaire aux rencontres avec les propriétaires, puis à la mise au point du dossier d'enquête publique, qui doit comporter pour chaque immeuble et/ou logement un programme de travaux, le dossier d'enquête publique ne pourra être finalisé avant l'été 2012 et l'enquête aura donc lieu au début de l'automne 2012.

Le calendrier prévisionnel opérationnel sera alors le suivant :

Rencontres préparatoires avec les propriétaires	2d semestre 2011+ 1er semestre 2012
Enquête publique préalable à la DUP	2d semestre 2012
Enquête parcellaire / Notifications de travaux	2d semestre 2012 + 1 <sup>er</sup> semestre 2013
Délai de 36 mois	2d semestre 2015 + 1 <sup>er</sup> semestre 2016

Ce délai excède la date d'achèvement de la convention publique d'aménagement confiée à InCité. Les modalités (administratives, juridiques, financières) de finalisation de cette opération après 2014 devront être précisées courant 2012.

#### **PRI Sainte Croix**

#### Les ilots à restructurer

L'année 2011 a permis d'arrêter les orientations d'aménagement de ces ilots, tant en ce qui concerne les principes de composition urbaine que les gabarits constructibles.

Leur aménagement va permettre de réaliser la réhabilitation et la construction d'environ 80 logements locatifs et en accession.

Les programmes seront majoritairement dédiés à la réalisation de logements sociaux, 15 par Aquitanis sur l'ilot « Carpenteyre » et 25 par Gironde Habitat sur l'ilot « Nerigean Sauvageau » ; ils bénéficieront des financements du PNROAD .

L'ilot « Nerigean Sauvageau » accueillera également des maisons individuelles en accession et l'ilot « Carpenteyre » un programme de logements en accession associé à la réhabilitation du Théâtre de la lucarne.

Une enquête préalable à Déclaration d'utilité publique a été sollicitée à l'été 2011: elle a pour objectif d'expliciter la cohérence des différentes actions engagées et de poursuivre l'acquisition de 3 parcelles nécessaires au projet.

Les cahiers des charges de prescriptions urbaines et architecturales seront adressés aux bailleurs sociaux au printemps 2012 : ils pourront ainsi engager leurs études de projet pendant qu'InCité mènera les démarches et études préalables à la démolition et à l'aménagement des terrains, qui devraient être réalisés début 2013.

La déclaration d'utilité publique permettra quant à elle de finaliser les dernières acquisitions nécessaires à la réalisation du programme.

#### Les notifications de travaux obligatoires

Compte tenu des contraintes de délai liées à la proximité de la fin de la CPA il a été proposé à la collectivité de travailler à la mise au point de programmes de travaux prioritaires sur des immeubles nécessitant des travaux de manière prioritaire. Une trentaine d'immeubles a été repéré en 2011 et va faire l'objet de visites préalables par des architectes habilitées sur 2011 et 2012.

#### Périmètre PNRQAD hors PRI

La signature de la convention PNRQAD permet l'étude et la mise en œuvre d'opération de restauration immobilière sur des bien particulièrement dégradés ou présentant un fort enjeu de restructuration, hors des périmètres de PRI, en particulier dans le secteur « Marne-Yser ».

De premières études ont été diligentées courant 2011, notamment grâce au travail de veille foncière.

#### 5. Les acquisitions immobilières

#### Les acquisitions amiables et la prospection

La prospection foncière en vue d'acquisitions amiables s'est poursuivie.

Elle s'est concentrée sur :

- Les immeubles identifiés comme devant faire l'objet de restructuration lourde en PRI
- Les immeubles repérés en mauvais état en secteur diffus
- Les immeubles constituant une opportunité pour création de logement social public ou accession à la propriété
- Les commerces en pied d'immeuble

Le détail des transactions est annexé aux présentes : 11 actes d'acquisition et une éviction commerciale dont 7 acquisitions amiables, 3 accords amiables après préemption, 1 acquisition après fixation judiciaire du prix.

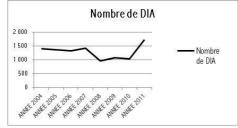
#### La mise en œuvre de la politique de veille foncière

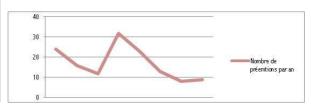
Depuis le début de la CPA, toutes les Déclarations d'Intention d'Aliéner (DIA) sont transmises par la Mairie à InCité qui les analyse et procède à une éventuelle visite du bien.

Ce dispositif est indispensable à la bonne conduite de l'opération car il permet à la fois d'identifier l'intérêt que peut représenter la maîtrise d'un bien immobilier pour le déroulement du projet de requalification du Centre Historique, et de suivre au plus près l'évolution du marché; c'est aussi l'occasion d'engager un travail avec l'acquéreur sur le programme envisagé et de s'assurer ainsi de la cohérence de ce programme avec les objectifs poursuivis par la Ville de Bordeaux.

L'année 2011 a été marquée par une accroissement très important du volume de transactions par rapport à 2010 : 1725 DIA contre 1 040 en 2010, soit +66 %, avec un niveau supérieur à tous ceux enregistrés depuis 2003 qui étaient en moyenne autour de 1 300.

#### Bilan de l'exercice du droit de préemption urbain :





	TOTAL DIA	DECISIONS DE PREEMPTION	% des DIA	PREMPTION AU PRIX	% des PREEMPTIONS	ACQUISITION Par dpu	% des DIA	par	uisition DPU au prix
CUMUL 31/12/2003	2 044								
ANNEE 2004	1 389	24	1,73%	7	29%	10	0,72%	5	50%
CUMUL 31/12/2004	3 433	51	1,49%	17	33%	29	0,84%	15	52%
ANNEE 2005	1 364	16	1,17%	7	44%	9	0,66%	5	56%
CUMUL 31/12/2005	4 797	67	1,40%	24	36%	38	0,79%	20	53%
ANNEE 2006	1 318	12	0,91%	1	8%	1	0,08%	1	100%
CUMUL 31/12/2006	6 115	79	1,29%	25	32%	39	0,64%	21	54%
ANNEE 2007	1 417	32	2,26%	7	22%	12	0,85%	7	58%
CUMUL 31/12/2007	7 532	111	1,47%	32	29%	51	0,68%	28	55%
ANNEE 2008	959	23	2,40%	6	26%	6	0,63%	3	50%
CUMUL 31/12/2008	8 491	134	1,58%	38	28%	57	0,67%	31	54%
ANNEE 2009	1 069	13	1,22%	0	0%	7	0,65%		0%
CUMUL 31/12/2009	9 560	147	1,54%	38	26%	64	0,67%	31	48%
ANNEE 2010	1 040	8	0,77%	2	25%	2	0,19%	9	450%
CUMUL 31/12/2010	10 600	155	1,46%	40	26%	66	0,62%	40	61%
ANNEE 2011	1 725	9	0,52%	5	56%	5	0,29%	4	80%
CUMUL 31/12/2011	12 325	164	1,33%	45	27%	71	0,58%	44	62%

#### Synthèse des acquisitions foncières à fin 2011

Acquisitions	2011	Cumul à fin 2011
Immeubles à restructurer	6	90
Logements à restructurer	3	74
Immeubles pour relogement	0	4
Logements pour relogements	0	1
Autres biens	2	24

En 2012 la priorité sera la recherche d'accords amiables sur les immeubles identifiés en acquisition prioritaire dans le cadre des PRI, notamment en îlots de restructuration foncière et la prospective à destination du logement locatif social.

#### 6. Le Relogement

En 2011 l'équipe en charge du relogement et de l'accompagnement social a poursuivi ses efforts pour parvenir à satisfaire les attentes et besoins des locataires bénéficiaires du droit au relogement, même si le nombre de relogement a diminué du fait de la diminution de l'activité opérationnelle.

Le travail en coordination avec les acteurs sociaux de terrain (MDSI, CCAS, CRAMA...), organismes de tutelle/curatelle, structures médicales de suivi, s'est poursuivi.

L'accompagnement des porteurs privés d'opérations de restauration immobilière et la négociation avec eux de l'attribution de logements à loyers conventionnés dans leurs projets a continué à porter ses fruits.

En 2011, cette offre a permis de satisfaire 16 des 17 relogements définitifs (retours sur place inclus). Depuis le début de la CPA, c'est 72% des besoins qui ont ainsi été satisfaits.

Un travail s'est engagé avec les bailleurs sociaux à l'occasion de l'élaboration de la charte du relogement du PNRQAD, dans la perspective de réserver au moins 50% des programmes livrés dans ce périmètre, à une offre aux ménages à reloger dans le cadre de l'action de requalification du centre historique.

Conformément aux engagements de la Ville de Bordeaux, InCité s'est attachée à reloger dans le centre historique les ménages qui le souhaitaient.

#### Nombre de relogements :

181 ménages avaient fait l'objet d'un relogement à fin 2010 :

- 147 ont été relogés définitivement dont 17 sur l'année
- 55 avaient été relogés temporairement, en attente d'un retour sur place après travaux ou d'une solution de relogement définitif; 6 d'entre eux se trouvaient en cours de relogement temporaire en 2011.

#### Localisation du relogement définitif :

55 % des ménages relogés définitivement l'ont été dans leur quartier d'origine.

Les ménages résidant dans les quartiers Saint Eloi et Saint Michel, qui constituent 80% des relogements définitifs, ont été relogés :

- Pour Saint Eloi : pour 51 % dans le quartier Saint Eloi et 25 % à Saint Michel
- Pour Saint Michel: pour 55 % dans le quartier Saint Michel et 24 % à Saint Eloi

#### Motif du relogement

Type d'immeuble	Nombre de ménages	%
Immeubles à restructurer	69	45 %
Immeubles en notification de travaux	38	25 %
Immeubles en protocole de relogement OPAH	28	18 %
Immeubles en insalubrité	19	12 %
Total	154	

#### Localisation du relogement

Centre Historique	Bordeaux hors centre historique	CUB
129	16	2
88 %	11 %	1 %

#### Bailleur accueillant

OPAH/PIG	Retour dans logement d'origine	In Cité Bailleur	Locatif privé via agences et/ou bailleurs privés	Acquisitions CPA	Bailleurs publics	Partenaires sociaux	Accession à la propriété
78	19	17	10	11	5	5	1
53 %	13%	12%	7 %	7 %	3 %	3%	

#### 7. Cessions d'immeubles — Recyclage foncier

Sur l'année, InCité a poursuivi son action de recyclage foncier au travers des cessions d'immeubles avec cahier des charges.

Les biens immobiliers remis sur le marché à fin 2011:

- 88 biens représentant 380 logements ont été remis sur le marché
- 86 biens représentant 361 logements ont été vendus ou sont sous promesse de vente, et sont en cours de commercialisation avec pour destination :

Immeubles vendus					
Logements locatifs privés	115 dont 40% en loyers sociaux				
Logement locatifs sociaux publics	121				
Logement en accession	102				
Stationnement	197				

Le tableau détaillé des cessions de l'exercice 2011 est annexé aux présentes.

#### Le logement en accession à la propriété

Rappel objectif CPA Production à fin 2011

Capacité de production prévisionnelle 2012/2014

400 dont 300 via le recyclage foncier 224 dont 102 via le recyclage foncier

18 soit à terminaison d'opération 242 logements

En 2010, InCité a poursuivi le montage d'opérations en accession à la propriété dont elle assure elle-même la maîtrise d'ouvrage, afin de proposer des produits, neufs ou réhabilités, à des prix compatibles avec l'accession en résidence principale.

L'année 2011 a vu se livrer en particulier 2 opérations, au 55 rue Bouquière (3 appartements) et au 47 rue Ausone (6 appartements).

Ces opérations ont permis à des familles avec enfants et à de jeunes actifs, souvent locataires dans le centre ancien, d'accéder à la propriété, la plupart du temps pour la première fois.

Exemples de prix de cession (logement + cave privative incluse) :

T2	56 m2	Entre 160 et 175 000 €	2 857 à 3 125 € /m2
T3/T4 avec terrasse	90 m2	295 000 €	3 280 <b>€</b> /m2
T3/T4	94 m2	270 000 €	2 870 €/m2

Le chantier du 32/34 rue Sainte Colombe (4 appartements) a été engagé et les marchés de travaux du 65/69 rue Camille Sauvageau signés (2 maisons de ville et 2 appartements).

La capacité de production prévisionnelle identifiée sur la période 2012/2014 est de 18 logements.

Le niveau atteint par les prix de vente rend particulièrement difficile la production de logements en accession à la propriété; les stocks disponibles et la capacité à produire identifiée à l'horizon 2014 ne permettront pas de remplir les objectifs de la CPA.

#### Le logement social public

Rappel objectif CPA Production à fin 2011 Capacité de production prévisionnelle 2012/2014

250 207 dont 121 via le recyclage foncier 136 soit à terminaison d'opération 343 logements Au cours de sa mission de suivi des Déclarations d'Intention d'Aliéner (DIA), de son travail de prospection immobilière ou de ses consultations de remise en marché, InCité propose des opportunités foncières aux organismes HLM.

InCité a continué à consulter régulièrement les bailleurs sociaux en 2011 en leur proposant des acquisitions foncières sous cahier des charges.

Nous nous sommes rendu propriétaire de plusieurs immeubles destinés à du logement social, sur lesquels une programmation était achevée ou en cours d'élaboration fin 2011.

Les conditions de cession aux bailleurs sociaux ont été améliorées grâce au PNRQAD.

La capacité de production identifiée sur la période 2012/2014 est de 136 logements, dont 122 sont déjà en « stock » dans le cadre du recyclage foncier, ce qui permet d'atteindre une production globale de 349 logements, largement supérieure à l'objectif.

#### Le logement locatif privé

Rappel objectif CPA
Production à fin 2011
Capacité de production prévisionnelle 2012/2014

1 645 dont 275 via le recyclage foncier 1 395 dont 118 via le recyclage foncier 595 soit à terminaison d'opération 1 990 logements

Globalement, sur l'ensemble des logements produits, encadrés, accompagnés, 26 % sont conventionnés en loyer social ou très social.

Cette proportion est de 44% pour les logements locatifs privés produits via le recyclage foncier.

#### 8. Confort urbain : locaux collectifs, locaux commerciaux et d'activités

#### Locaux collectifs:

Dans le cadre du Conseil programmatique 28 dossiers ont fait l'objet d'une préconisation relative à la création de locaux communs.

Des difficultés sont fréquemment rencontrées dans des opérations dont le rez de chaussée est entièrement affecté au commerce, et sur lesquelles les opérateurs sont réticents à renégocier les baux commerciaux pour pouvoir récupérer les emprises nécessaires : nous manquons dans ces cas de figure de moyens de contrainte qui pourraient être mis en place via le PLU.

Dans le cadre des cessions sous cahier des charges la création de 57 locaux poubelles et 53 locaux vélos a été contractualisée.

La mise en place de l'OPAH va permettre de disposer à nouveau d'un outil d'incitation financière à l'aménagement de locaux.

#### Stationnement:

La création ou l'aménagement de places de stationnement se poursuit mais au « compte-goutte », compte tenu des contraintes techniques et économiques.

#### Locaux commerciaux et d'activités :

Rappel objectif CPA Production à fin 2011 Stock à fin 2011

Capacité de production prévisionnelle 2012/2014

4 400 m2 dont 1 000 m2 à acquérir en pieds d'immeubles 3 659 m2 dont 797 m2 locaux acquis en pieds d'immeubles 2 554 m2 dont 185 m2 locaux acquis en pieds d'immeubles 153 m2 soit à terminaison d'opération 6 366 m2

3 locaux sont en cours de travaux et devraient être livrés courant 2012.

#### 9. Information et communication

#### La communication à visée opérationnelle et de terrain :

« Le Centre » est le lieu d'informations animé par InCité sur le programme de Requalification du Centre Historique. Il a été installé au 29 rue des Faures, sur la place Saint Michel, en 2009.

Il accueille les permanences de gestion locative et a servi de lieu de rendez vous avec les propriétaires des ilots Faures Gensan et Fusterie initiées en 2011.

Il a également été mis à disposition de l'association UnisCités dans le cadre du programme de lutte contre la précarité énergétique sur lequel travaille cette structure.

#### La communication auprès du public et des partenaires :

L'effort d'information et d'explication tant auprès des propriétaires et habitants du Centre Historique, qu'auprès des professionnels et du grand public s'est poursuivi.

Le blog du Centre historique a continué à fonctionner, avec la mise en ligne de manière interactive des informations et des échanges touchant aux différentes thématiques de la vie dans le centre historique. Le site internet d'InCité a été enrichi.

Une communication régulière s'est poursuivie en direction de la presse, afin d'informer sur les actions menées dans le cadre du projet de requalification.

InCité a participé à des actions et des instances d'échange professionnel dans le cadre desquels ont été sollicitées ses compétences en aménagement en centre ancien : Café de l'architecture à Saint Michel notamment.

2012 devrait voir s'intensifier l'action de communication autour du lancement de la nouvelle OPAH RU d'une part, mais également à travers des réunions organisées avec les riverains (propriétaires, habitants, commerçants) de secteurs d'intervention, destinées à expliquer et illustrer les actions menées : sont notamment prévues des rencontres sur les ilots « Carpenteyre » et « Nerigean Sauvageau », le quartier Saint Eloi, les ilots « Fusterie » et « Faures Gensan ».

#### LE BILAN PREVISIONNEL

#### 1. Analyse de l'évolution depuis le CRAC précédent et des dépenses et recettes de l'année

En termes d'acquisitions et ventes immobilières, qui représentent respectivement 57 % des dépenses et 60 % des recettes, ce bilan correspond à une capacité de production d'environ 576 logements en recyclage foncier, dont 341 sont réalisés ou en cours de réalisation et de 1 080 m2 environ de commerces « isolés ».

La variation globale du budget par rapport à l'exercice précédent est à la baisse de 2 %.

#### **DEPENSES**

Le programme des **acquisitions foncières**, qui constitue 57% des dépenses budgétées diminue d'environ 9%. Il tient compte d'une actualisation des valeurs d'acquisition ainsi que d'une diminution du nombre d'acquisitions, compte tenu de la proximité de l'échéance de la CPA.

Les **études** opérationnelles intègrent les études à l'immeuble sur les périmètres de restauration immobilière qui n'en ont pas encore fait l'objet, y compris les PRI Sainte Croix - Saint Michel.

Le coût prévisionnel des **travaux** augmente de 22% : il tient compte des résultats des études de projet, sur les démolitions et aménagements d'îlots d'une part, sur les immeubles avant revente d'autre part, dans la mesure où InCité assure la maîtrise d'ouvrage d'opération de logements en accession et de réhabilitation de locaux commerciaux dans le cadre de la CPA. Depuis le dernier bilan, il a notamment été décidé de confier à InCité la maitrise d'ouvrage de la restauration du 49 rue Carpenteyre, y compris la partie affectée au Théâtre de la lucarne.

Les coûts de **conduite d'opération** ont été fixés forfaitairement et n'évoluent pas.

Les frais financiers augmentent de 5%

La trésorerie prévisionnelle de l'opération a nécessité depuis 2008 la mise en place d'un prêt de portage foncier avec remboursement in fine sur les années 2012 et 2013.

En 2011, a également été utilisé un financement intercalaire, pour assurer le portage des immeubles et travaux avant revente : opérations en accession à la propriété et locaux du 115 Cours Victor Hugo.

#### RECETTES

Le montant des cessions d'immeubles, parkings et locaux d'activités diminue d'environ 4% : le montant des cessions est actualisé en fonction des valeurs prévisionnelles de revente et de la diminution des acquisitions en vue du recyclage foncier.

Les participations de l'ANRU et de la CUB dans le cadre du PNRQAD (celle de la CUB se substituant pour partie à une aide initialement prévue) sont intégrées aux recettes.

La participation de la Ville de Bordeaux reste identique à celle qui a été délibérée en 2010.

Compte tenu de la proximité de la fin de la CPA, un certain nombre d'actions engagées ne seront pas achevées au 30/06/2014; un certain nombre d'immeubles seront en cours de travaux et/ou de revente : le bilan prévisionnel distingue donc un état des dépenses et des recettes arrêté au 30/06/2014 et un état des dépenses et recettes à terminaison, c'est-à-dire à achèvement complet de l'opération.

## Compte de résultat prévisionnel

Centre Historique d'Agglomération	CRACL	31/12/2011	
COMPTE DE RESULTAT PREVISIONNEL ACTUALISE - de 2002 à 2014 CRACL AU 31/12/2011	BUDGET €. H.T.	T.V.A.	BUDGET €. T.T.C.
Ventes immeubles	28 103 905	442 855	28 546 760
Ventes A.S.T.	261 145	51 184	312 329
Parkings /Activités/ Commerces/Equipements	7 796 906	37 490	7 834 396
Gestion temporaire	3 210 029	325 938	3 535 967
Subvention diverses	1 725 436	148 067	1 873 503
Subventions PNRQAD	4 093 330		4 093 330
Participation au bilan	17 883 888		17 883 888
Autres produits	1 254 415		1 254 415
TVA reversée	0		0
TOTAL PRODUITS AU 30/06/2014	64 329 054	1 005 534	65 334 588
PRODUITS A PERCEVOIR APRES LE 30/06/2014	6 942 288	442 590	7 384 878
TOTAL PRODUITS A TERMINAISON	71 271 342	1 448 124	72 719 466
Etudes opérations	994 476	194 917	1 189 393
Acquisitions foncières	40 162 190	426 922	40 589 113
Relogement	1 447 644	115 725	1 563 369
Travaux	11 471 059	916 268	12 387 327
Frais de commercialisation	104 035	36 862	140 896
Conduite d'opération	9 413 940	0	9 413 940
Divers	3 113 661	122 941	3 236 602
Frais financiers	3 174 575		3 174 575
T.V.A. non récupérable	562 250		562 250
T.V.A. à décaisser		-808 101	-808 101
TOTAL CHARGES	70 443 830	1 005 534	71 449 365
DEPENSES A DECAISSER APRES LE 30/06/2014	827 512	442 590	1 270 102
TOTAL CHARGES A TERMINAISON	71 271 342	1 448 124	72 719 466
RESULTAT INTERMEDIAIRE AU 30/06/2014	-6 114 776 -	0	-6 114 776 -
RESULTAT A TERMINAISON	0	0	0

## 2. Prévisions annuelles 2012/2014

		Prévisionnel		CRPO actualisé	Prévisionnel	CPRO
	2012	2013	2014	2002/2014	POST clôture	à terminaison
	€ HT	€ HT	€HT	€ HT	€ HT	€ HT
Ventes immeubles logements	3 180 079	4 051 765	4 842 550	28 103 905		34 223 915
Ventes A.S.T.	20 104	0	0	261 145		261 145
Ventes activités écos & autres	2 710 000	240 000	2 096 600	7 796 906		8 346 686
Gestion temporaire	379 416	340 476	97 716	3 210 029		3 210 029
Subvention diverses	0	0	0	1 725 436		1 725 436
Participation au bilan Ville de Bordeaux	1 290 000	1 290 480	0	14 814 184		14 814 184
Participation CUB	0	0	0	3 069 704		3 069 704
ANRU PNRQAD	774 238	1 098 356	895 550	2 768 143		2 951 535
CUB PNRQAD	137 196	731 712	456 278	1 325 186		1 414 292
Autres Produits	0	0	0	1 254 415		1 254 415
TVA reversée				0		0
TOTAL PRODUITS	8 491 033	7 752 789	8 388 694	64 329 054	6 942 288	71 271 342
Etudes opérations	80 000	30 000	0	994 476		994 476
Acquisitions foncières	3 596 551	2 171 104	2 523 093	40 162 190	130 000	40 292 190
Relogement	120 000	150 000	60 000	1 447 644		1 447 644
Travaux	1 769 952	2 332 741	1 623 002	11 471 059	577 672	12 048 731
Frais de commercialisation	10 000	10 000	0	104 035		104 035
Conduite d'opération	865 000	865 000	50 000	9 413 940		9 413 940
Divers	381 519	280 440	146 947	3 113 661	20 000	3 133 661
Frais financiers	395 002	373 225	219 263	3 174 575		3 270 838
T.V.A. non récupérable	12 166	23 427	10 323	562 251	3 577	565 828
TVA à décaisser				0		0
TOTAL CHARGES	7 230 190	6 235 937	4 632 628	70 443 831	827 512	71 271 342
	1 260 844	1 516 852	3 756 066	-6 114 777	6 114 776	-1

## 3. Comparaison année n/année n-1

	DERNIER CRAC	ECART	
	APPROUVE	AVEC DERNI	ER
	au 31/12/210	CRAC APPRO	UVE
·			
Ventes immeubles logements	36 378 710	-2 154 795	-5,9%
Ventes A.S.T.	248 441	12 704	5%
Ventes activités écos & autres	8 004 151	342 534	4%
Gestion temporaire	2 931 968	278 062	9%
Subvention diverses	1 725 436	0	0%
Participation au bilan Ville de Bordeaux	14 814 184	0	0%
Participation CUB	3 069 704	0	0%
ANRU PNRQAD	3 033 079	-81 544	-3%
CUB PNRQAD	1 272 874	141 418	11%
Autres Produits	1 204 020	50 395	4%
TVA reversée	0	0	
	72 682 567	-1 411 226	-2%
Etudes opérations	1 113 541	-119 065	-11%
Acquisitions foncières	44 385 295	-4 093 105	-9%
Relogement	1 392 183	55 461	4%
Travaux	9 905 314	2 143 417	22%
Frais de commercialisation	128 888	-24 853	-19%
Conduite d'opération	9 413 940	0	0%
Divers	2 744 960	388 701	14%
Frais financiers	3 114 703	156 135	5%
T.V.A. non récupérable	483 744	82 084	17%
TVA à décaisser	0	0	
	72 682 568	-1 411 225	-2%

## 4. Réalisé de l'exercice 2011

	Réalisation 2 011
	€HT
	_
Ventes immeubles logements	2 991 817
Ventes A.S.T.	0
Ventes activités écos & autres	524 797
Gestion temporaire	358 304
Subvention diverses	0
Participation au bilan Ville de Bordeaux	1 296 000
Participation CUB	0
ANRU PNRQAD	
CUB PNRQAD	
Autres Produits	60 395
TVA reversée	0
TOTAL PRODUITS	5 231 313
Etudes opérations	2 385
Acquisitions foncières	2 859 706
Relogement	135 461
Travaux	1 084 668
Frais de commercialisation	20 147
Conduite d'opération	865 000
Divers	371 228
Frais financiers	346 782
T.V.A. non récupérable	-11 824
TVA à décaisser	
TOTAL CHARGES	5 673 553
	-442 240

# **ANNEXES**

#### D-2012/467

## Information au conseil municipal. Incité. Rapport d'activité et financier de l'exercice 2011.

Madame Elizabeth TOUTON, Adjoint au Maire, présente le rapport suivant :

Mesdames, Messieurs,

La SEM In Cité, dans laquelle la Ville de Bordeaux est actionnaire à hauteur de 25% du capital, exerce deux activités distinctes :

- la gestion locative de son parc immobilier et la construction de logements sociaux,
- l'activité d'aménageur dans le cadre notamment de la Convention Publique d'Aménagement (« CPA ») du centre historique d'agglomération.

#### 1/ GESTION LOCATIVE ET CONSTRUCTION

Au 31 décembre 2011, Incité gère :

- 1.765 logements (25% conventionnés), dont 48 logements propriété d'In Cité et
   1.217 logements sur terrain donné à bail emphytéotique par la Ville de Bordeaux avec des échéances de 2025 à 2030,
- deux centres commerciaux composés d'un supermarché et de 46 commerces,
- une station service,
- trois commerces en centre ville,
- un plateau de bureau à la résidence Arc-en-Ciel (avenue Emile Counord), affecté en location à Pôle Emploi, et
- une chaufferie collective située au Grand Parc desservant 3.852 logements de différents organismes.

Dans le souci de favoriser l'accès au logement social et conformément à la Convention d'Utilité Sociale approuvée par l'Etat le 15 avril 2011, In Cité a lancé le conventionnement de la résidence Château d'Eau à Bordeaux-Mériadeck (73 logements). La démarche devrait aboutir courant 1<sup>er</sup> semestre 2012.

Outre la gestion locative, In Cité construit des logements neufs et en réhabilitation. Au cours de l'exercice 2011 :

- 3 logements handicapés « Les Coucous » ont été livrés au Grand Parc 329,
- l'opération du Foyer Soleil Le Levain, consistant à réhabiliter l'immeuble sis au 64 rue Paul-Louis Lande en vue d'y créer un foyer de 32 logements, a été engagée pour une livraison prévisionnelle en juin 2012,
- l'opération à l'étude Mandron-Schumann, consistant à réaliser 36 logements BBC, devrait être engagée en juin 2012 pour une livraison en décembre 2013,
- différentes études et programmations se sont poursuivies sur des projets de logements sociaux publics issus de la CPA (18 logements rue Saint-James, 4 logements rue Buhan, 4 logements rue des Pontets et 6 logements rue Dumercq).

#### 2/ AMENAGEMENT

L'activité 2011 d'In Cité dans le centre historique s'est accrue, suite à :

- la signature de la convention « PNRQAD Bordeaux (Re) Centres » le 21 janvier 2011, et
- l'attribution en juillet 2011 du marché de mission d'animation de l'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat Renouvellement Urbain (« OPAH RU »).

Grâce à l'apport du PNRQAD, l'année 2011 aura été marquée par la reprise de la production de logements sociaux publics, avec 75 logements réalisés sur l'exercice.

Par ailleurs, l'attribution du marché de mission d'animation de l'OPAH RU en 2011 va permettre de relancer le processus du programme de travaux obligatoires, avec l'engagement des phases préparatoires des Déclarations d'Utilité Publique de travaux (« DUP ») sur les îlots Faures Gensan et Fusterie (350 logements privés concernés).

Au 31 décembre 2011, 1.876 logements sur 2.400 ont été rénovés, soit 78% de l'objectif 2014 fixé dans la CPA.

#### 3/ LES COMPTES DE L'EXERCICE 2011

L'exercice comptable 2011 se solde par un bénéfice net de 358.177 euros contre 253.449 euros sur l'exercice précédent, soit +104.728 euros.

Ce bénéfice est obtenu par la combinaison des deux éléments suivants :

- des produits, hors charges récupérables et CPA, de 10.521.050 euros en 2011 contre 10.010.218 euros en 2010, soit +510.832 euros. Parmi ces produits, le chiffre d'affaires réalisé, hors charges récupérables et CPA, s'élève à 7.800.922 euros contre 7.611.847 euros sur l'exercice précédent, soit +189.075 euros.
- des charges, hors charges récupérables et CPA, de 10.162.873 euros en 2011 contre 9.756.769 euros sur l'exercice précédent, soit +406.104 euros.

L'endettement financier hors CPA demeure relativement stable : 23.165.089 euros en 2011 contre 22.956.401 euros en 2010.

### Compte de résultat de la société In Cité pour l'exercice 2011

Exercice 2011 - en €	Eléments hors CPA 2011	Eléments CPA 2011	Total 2011	Eléments hors CPA 2010	Eléments CPA 2010	Total 2010
	2 193 487	7 049 806	9 243 293	2 192 974	8 321 203	10 514 177
Services externes						
Impôts et taxes	1 705 485		1 705 485	1 674 689		1 674 689
Charges de personnel	2 876 430		2 876 430	2 763 115		2 763 115
Dotation amortissement provision	1 758 059		1 758 059	1 952 109		1 952 109
			76 693			49 503
Autres charges	76 693			49 503		
Charges financières	1 132 649		1 132 649	859 284		859 284
Charges exceptionnelles	70 971		70 971	55 140		55 140
Impôts sur les sociétés	349 099		349 099	209 955		209 955
Total des charges	10 162 873	7 049 806	17 212 679	9 756 769	8 321 203	18 077 972
Chiffre d'affaires	7 800 922	9 071 344	16 872 266	7 611 847	7 855 525	15 467 372
Production stockée	-	- 2 021 538	- 2 021 538	-	465 678	465 678
Subvention d'exploitation	-		-	-		-
Reprise sur provision	450 208		450 208	389 802		389 802
Transfert de charges	1 836 044		1 836 044	1 740 502		1 740 502
Autres produits	30 205		30 205	14 352		14 352
Produits financiers	109 574		109 574	84 012		84 012
Produits exceptionnels	294 097		294 097	169 703		169 703
Total des produits	10 521 050	7 049 806	17 570 856	10 010 218	8 321 203	18 331 421
Résultat de l'exercice	358 177	-	358 177	253 449	-	253 449

NB : les données fournies font abstraction des charges locatives récupérées par la société auprès des locataires pour un montant de 2.568.221 euros (dépenses égales aux recettes).

Pour votre complète information, vous trouverez ci-après le rapport de gestion et les comptes 2011 de la SEM In Cité. Je vous demande, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir en prendre acte.

### INFORMATION DU CONSEIL MUNICIPAL

### M. LE MAIRE. -

On ne va pas continuer ces débats complètement stériles en enfilant des contrevérités.

« Information au Conseil Municipal – In Cité », vous avez lu le rapport d'activité.

Est-ce qu'il y a des remarques à faire ? Il n'y en a pas. Très bien. Il n'y a pas de vote. On passe à la suite.

Incité. Rapport d'activité et financier de l'exercice 2011.



## Reçu le 1 1 JUIL. 2012

Siège social et bureaux 101 cours Victor Hugo 33074 Bordeaux cedex Tél.: 05 56 50 20 10 Fax: 05 56 43 18 15

www.incite-bordeaux.fr

Antenne Centre Historique 29 - 31 rue des Faures 33000 Bordeaux

Antenne Grand Parc 52 rue Pierre Trébod 33300 Bordeaux Monsieur Daniel SALMON
Direction Evaluation et de la Performance
MAIRIE DE BORDEAUX
Place Pey Berland
33077 BORDEAUX CEDEX

Bordeaux, le 9 juillet 2012

Nos Réf : JNG/MC/DIR/2012-64

Monsieur,

Nous faisons suite à votre demande et vous prions de bien vouloir trouver, ci-joint :

- Les comptes arrêtés de notre société au 31.12.2011
- Le rapport de gestion

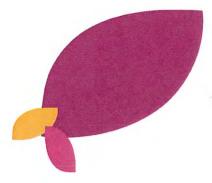
Vous souhaitant bonne réception de ces documents et restant à votre disposition pour tout autre renseignement,

Nous vous prions d'agréer, Monsieur, l'expression de nos salutations distinguées.

Le Directeur Général,

JN. GALVAN







# Rapport de Gestion

2011



# Patrimoine



## LA GESTION DU PATRIMOINE

# **LES LOGEMENTS**

Au 31 décembre 2011, le patrimoine locatif géré par InCité se compose de :

- 443 logements conventionnés
- 1 322 logements non conventionnés

**Soit un total de 1 765 logements**, dont 48 logements propriété d'InCité et 1 217 logements sur terrain donné à bail emphytéotique par la Ville de Bordeaux avec des échéances de 2025 à 2030.

Résidences convent	ionnées					
	F1	F2	F3	F4	F5	Total
Balguerie		20	18			38
Héron	2	10	22	6		40
Labarde			48	42	10	100
Montméjean	3	9	2	1		15
Prunier	1	26	12	3		42
Rue de la Merci		1	3	1		4
Saint Louis	2	15	26	4		47
Saint Marc	1	26	24	4		55
Tolosane		20	27	6	2	55
Arc en Ciel		10	20	10		40
Victor Hugo		1	2	1		4
Menuts			3	I		3
Total	9	138	207	77	12	443
Résidences non con	ventionnées					
	F1	F2	F3	F4	F5	Total
Château d'Eau			49	24		73
Grand Parc 329		2	70	151	109	332
Grand Parc 672	5	72	204	359	32	672
Néréides	6	31	43	48	12	140
Rue Saint Eloi	2	2	1	1		6
Sully	3	17	40	39		99
Total	16	124	407	622	153	1322
Total général	25	262	614	699	165	1765
%	1,4 %	14,8%	34,8%	39,6%	9,4%	100 %

### CONVENTIONNEMENT

Le patrimoine d'InCité est de 1765 logements dont 75 % non conventionnés.

Au regard de cette répartition et dans le souci de favoriser l'accès au logement social, nous avons lancé le conventionnement de la résidence de 73 logements Château d'Eau à Bordeaux Mériadeck. (Conseil d'Administration du 08.12.2011).

En effet, cela permet de garantir aux locataires un loyer plus faible que sur un marché libre et participe au déploiement de logements sociaux dans ce quartier qui en compte très peu. La démarche devrait aboutir courant 1er semestre 2012.



### Au 31 décembre 2011, InCité gérait :

Deux centres commerciaux composés d'un supermarché et de 46 commerces (34 au centre commercial Europe, 10 au centre commercial Counord et 2 au Grand Parc 329).

### - Centre commercial Europe

Une nouvelle dynamique s'est engagée sur ce centre commercial avec plusieurs actions

- une série d'animations récurrente avec au mois de décembre 2011, le marché de Noël,
- la reprise de trois locaux vacants par de nouveaux commerçants. Une recherche active est en cours et plusieurs locaux ont été reloués, notamment un pressing et l'agrandissement de la boulangerie. L'ensemble des locaux seront en activité début 2012.
- la fin du contrat de gestionnaire Immo de France au 31.12.2011 pour une reprise en direct par InCité au 1er janvier 2012.

A noter que concernant le sinistre (incendie), les travaux ont été engagés et réalisés, nous restons en attente d'une décision du tribunal sur les responsabilités.

### - Centre commercial Counord

Ce centre a fait l'objet d'une étude de faisabilité pour envisager une reconstruction d'un nouvel immeuble de logements sur le front de rue permettant d'installer en RDC les commerces, redonnant ainsi aux commerçants une meilleure visibilité et des locaux plus adaptés. C'est une opération qui devrait se lancer en travaux courant 2013 après un concours d'architecture pour une projet mixte intégrant environ 70 logements, commerces, bureaux.

Trois commerces en centre ville (ex BRICORELAIS sis 99, cours Victor Hugo, RT International sis 1 rue de la Merci, et Café des Moines rue des Menuts à Bordeaux).

Une station service.

Un plateau de bureau à la résidence Arc en Ciel, affecté en location à Pôle Emploi (livraison prévisionnelle fin 2012).

Une chaufferie collective située au Grand Parc desservant 3 852 logements de différents organismes.

A noter que le contrat du gestionnaire COFELY arrivant à terme en mai 2013, nous avons lancé une consultation pour désigner un bureau d'études chargé de refondre ce contrat dans l'objectif d'une maîtrise de ces charges et des enjeux de développement durable. Le bureau d'études choisi est BEST ENERGIE.

Ce travail se mène en concertation avec la Ville, Aquitanis, SNI, les copropriétés privées. Nous envisageons d'y associer de même d'autres prestataires potentiels du site (Polyclinique de Bordeaux Nord, lycée, collège...), qui souhaiteraient bénéficier d'un raccordement.

### **■ LA GESTION LOCATIVE**

### LES RATIOS DE GESTION

		1					
	2006	2007	2008	2009	2010	2011	tendance
Quittancement en k€ (logt+commerce)	9 265	9 663	10 056	10 336	10 939	11 114	
Quittancement en K€ (logement)	8 598	8 997	9 390	9 670	10 221	10 407	1
Nombre de congés	126	164	120	106	139	124	
Dont : Conventionnés Non conventionnés	40 86	48 116	33 87	31 75	40 99	47 77	n
Taux de rotation %	7.34 %	9.56 %	6.99 %	6,18 %	7,89 %	7,03 %	n
% d'impayés	2,99 %	3,02 %	3,35 %	3,04 %	2,99 %	2,89 %	n
% vacances	0,71%	0,92%	0,72%	0,51%	0,63%	0,44%	n

### Quittancement

InCité a quittancé au 31/12/2011 la somme de 8 022 188 € de loyer (y compris charges et S.L.S, déduction faite des aides au logement et régularisation) pour le logement et 11 113 723 € pour les logements et commerces. Le taux de recouvrement est de 97,70 %.

Ces loyers sont prélevés à 56,7 % et versés par les allocations à 16,6 %. A noter que nous avons 36 % d'allocataires APL et 47 % d'allocataires AL.

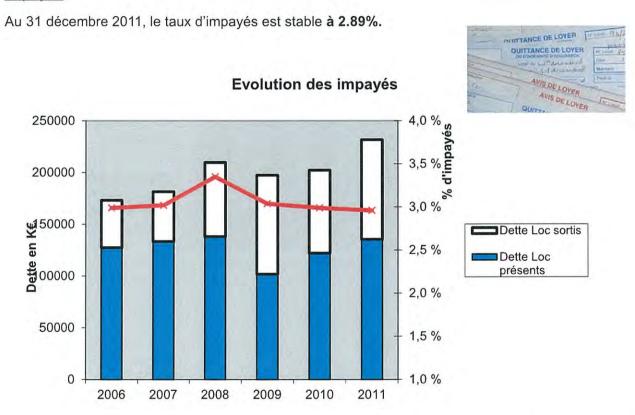
### Rotation

Le nombre de congés est inférieur par rapport à celui de 2010. Le taux de rotation est de **7,03** % au 31/12/2011, il est particulièrement important sur les logements conventionnés où il dépasse 10,6%.

Les groupes qui ont fait l'objet des plus forts taux de rotation sont :

- 20% à la résidence Arc en Ciel : loyers chers car grands appartements et logements bruyants
- 13 % aux résidences Tolosane, Saint Marc, Montméjan et Héron

### **Impayés**



Le taux d'impayés continue de diminuer, néanmoins depuis 2 ans le montant de la dette des présents augmente de manière importante, les augmentations les plus conséquentes se concentrent principalement sur les logements conventionnés.

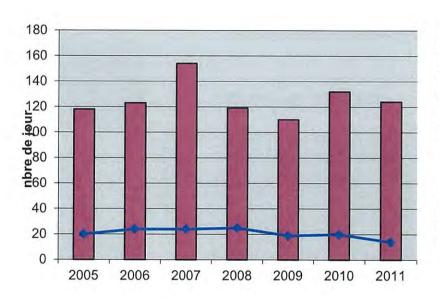
La dette des présents comprend :

- les dettes d'impayés pour lesquelles 36 plans d'apurement sont en cours
- les dépôts de garantie sur 36 mois, à hauteur de 21 dossiers
- les plans d'apurement pour travaux, à hauteur de 13 dossiers.

Les dossiers de locataires en contentieux :

- 11 dossiers ont été envoyés au Greffe du Tribunal, soit 4,90 % des locataires en impayés
- 13 familles sont en surendettement Banque de France, dont 2 sur 2011, soit 5,7 % des locataires en impayés
- 1 famille est en procédure de redressement personnel début 2011, pas de nouveau dossier
- 2 procédures d'expulsion, 1 seule a nécessité la force publique, représentant 0,9% des locataires en impayés.

### Vacance



La vacance globale est de 14 jours en moyenne par logement au 31/12/2011 et se maintient soit 0 ,44% du quittancement (0,73 % de moyenne régionale). A noter que la vacance locative hors travaux est de 3 jours en moyenne.

Elle est essentiellement due aux travaux de relocation que nous nous efforçons à organiser au mieux pour en limiter la durée.

### LES LOYERS

Au 1er janvier 2011, les loyers des logements ont varié suivant l'indice IRL de :

- 0,57 % pour les logements non conventionnés (2ème trimestre)
- 0,67 % pour les logements conventionnés (3ème trimestre)

Au 1er janvier 2012, les loyers des logements varieront suivant l'indice IRL de :

- 1,73 % pour les logements non conventionnés (2ème trimestre)
- 1,90 % pour les logements conventionnés (3ème trimestre)

Les loyers moyens quittancés hors charges au 31.12.2011 sont de :

- 5,085 €/m² SHAB non conventionnés (5,003 €/m² en 2010)
- 5,976 €/m² SHAB conventionnés (5,842 €/m² en 2010)

Les loyers de références en logement social en 2011 :

- PLS :

7,90 €/m² SU

- PLUS :

5,27 €/m2 SU

- PLAI:

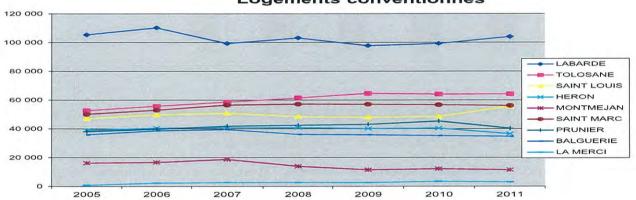
4,68 €/m² SU

### LES PROVISIONS POUR CHARGES LOCATIVES POUR 2012

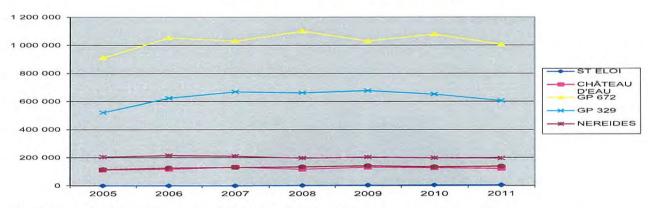
La régularisation des charges en 2011 sera créditrice. Les charges ont globalement réduit de **4,16** % par rapport à 2010, signe des efforts constants de la société dans ce domaine.



#### EVOLUTION DES CHARGES Logements conventionnés



#### EVOLUTION DES CHARGES Logements non conventionnés



Seules les résidences Labarde et Saint Louis voient leurs charges augmenter.

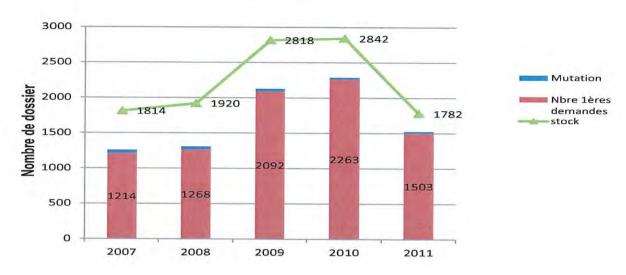
Pour la résidence Labarde, l'augmentation porte d'une part, sur le contrat Espaces Verts qui, pour 2010 n'a pas été pris dans sa totalité (InCité n'a imputé que trois trimestres aux locataires pour 2.900 € en moins) et d'autre part sur le remplacement de la gardienne qui, suite à un accident de travail ne peut plus assumer les tâches de sorties et d'entrées des containers.

Pour la résidence Saint Louis, cette hausse se justifie par l'augmentation de la consommation d'eau ainsi que le remplacement du gardien qui s'est absenté suite à un malaise cardiaque.

### LA DEMANDE DE LOGEMENT

Le nombre de dossiers de demandes en stock est à la date du 31 décembre 2011 de 1 782, soit une baisse par rapport à 2010.

### **Evolution du stock**

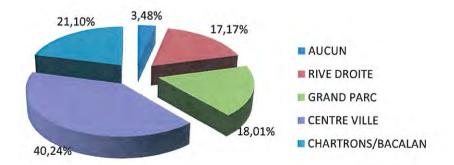


Cette baisse s'explique par la réforme des demandes de logement, introduite par la Loi Molle du 25 mars 2009, qui prévoit la mise en place d'un nouveau système informatique national pour enregistrer les demandes de logement locatif social et délivrer le numéro unique.

L'objectif de cette réforme est de simplifier et harmoniser la procédure d'enregistrement des demandes, partager les demandes enregistrées entre tous les bailleurs et faciliter l'exploitation statistique par l'Etat.

A ce jour, l'enregistrement est quasi opérationnel, les services de l'Etat nous ont informé qu'ils apureraient la base de toutes les demandes en double à compter d'avril 2012. Le partage des demandes par la consultation n'est quant à lui pas encore opérationnel.

La demande se répartit ainsi :



Notre situation Cours Victor Hugo nous conduit à une forte augmentation de demande sur le « centre ville » alors que notre offre y est la plus réduite.

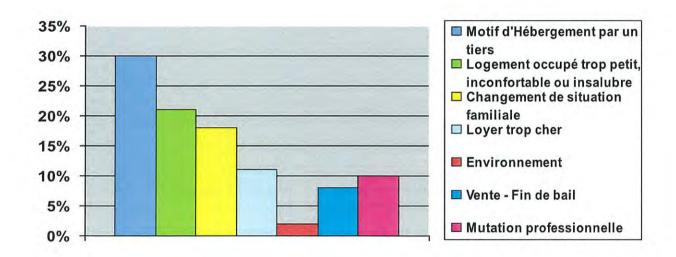
La typologie des logements souhaitée est :

15 % pour des T1
38 % pour des T2
30 % pour des T3
14 % pour des T4
3 % pour des T5

La composition familiale des demandeurs est de :

- 52,75 % pour des personnes seules
- 11,11 % pour des couples sans enfant
- 13,97 % pour des couples avec des enfants
- 22,16 % pour des personnes seules avec enfant.

Les motifs des demandes se décomposent de la manière suivante :



La part des personnes hébergées par des tiers (29,12 %) est prépondérante et reste stable par rapport aux années précédentes.

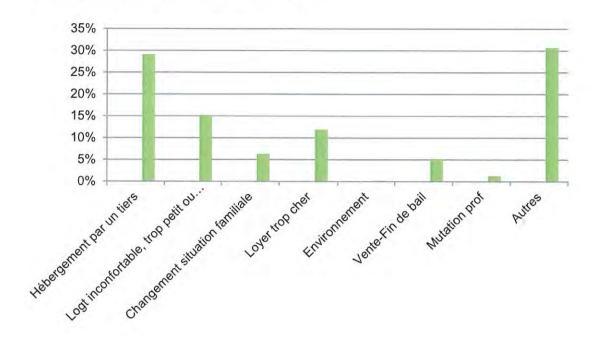
Quant aux demandeurs, ils se répartissent de la manière suivante :

- □ 32,55 % actifs (38 % en 2010)
- □ **67,45** % inactifs (62 % en 2010)

Nous constatons une stabilisation du rapport actifs / inactifs.

Cette répartition 2/3, 1/3 rend complexe l'équilibre entre actifs et inactifs dans nos résidences.

### LES MOTIFS DE LA DEMANDE DE LOGEMENT



#### LES ATTRIBUTIONS

	2009	2010	2011
Logements attribués	101	187	124
Dont logements neufs	0	47	3

**124 attributions de logements ont été réalisées à la date du 31 décembre 2011**, 47 logements en conventionnés et 77 logements en non conventionnés.

En 2011, aucune demande de DALO n'a été transmise, néanmoins un dossier d'un autre bailleur a été relogé sur notre patrimoine.

InCité a relogé 9 familles entrants dans le cadre du protocole d'accord pour les ménages prioritaires à la date du 31 octobre 2011, sur un objectif annuel de 9.

Les nouveaux arrivants sont pour :

- 65 % des personnes salariées (-2% par rapport à 2010)
- 11 % des personnes retraitées
- 22 % des personnes inactives avec des aides.

### La composition familiale est la suivante :

- · 25 % des personnes célibataires
- · 15 % des familles monoparentales
- 20 % des couples
- · 40 % des couples avec enfant.

Nous avons enregistré globalement une baisse du nombre de refus, sauf sur la résidence Arc en Ciel compte tenu du montant du loyer dans ce contexte de crise.

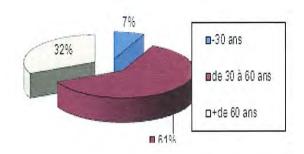
### LA POPULATION LOGÉE

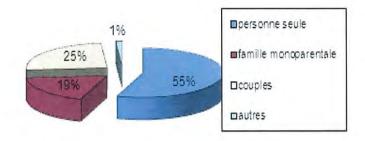
14 locataires sont assujettis au S.L.S en 2011, 6 locataires ont un S.L.S compris entre 100 et 240 €.

A ce jour, seule la population logée dans le parc conventionné est questionnée lors des enquêtes nationales. L'enquête triennale courant 2012 nous permettra d'avoir une vision plus claire de nos locataires. Néanmoins l'enquête du SLS nous permet déjà de donner des orientations.

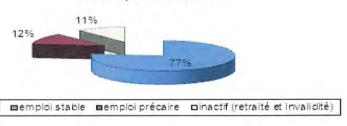
### Age du titulaire du contrat

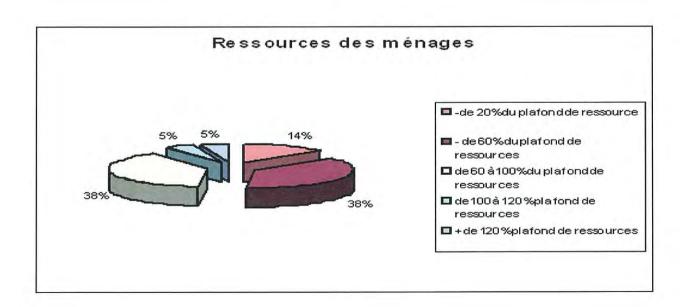
### Composition familiale





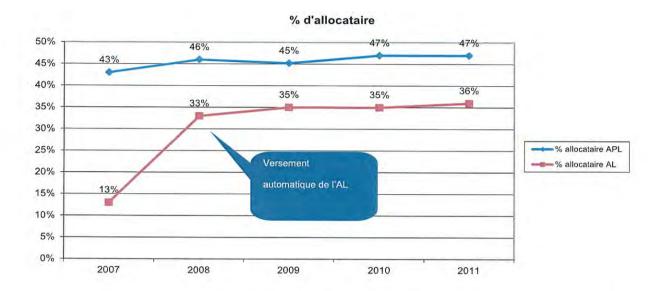
#### Activité professionnelle





Nous constatons que 52% de nos locataires ont des revenus inférieurs à 60% des plafonds de ressources et sont donc éligibles à des financements PLAI, il conviendra d'être très vigilant aux attributions sur ces résidences.

La part de personnes seules s'explique par la typologie de ces logements (33% de T2 et 46 % de T3).



Le taux d'allocataire s'est stabilisé dans le parc privé à 47 % et dans le parc conventionné à 36 %.

Le montant moyen de l'allocation est de :

215 € pour le parc conventionné 200 € pour le parc privé.

La population bénéficiaire des allocations se caractérise notamment par les données suivantes

- 51 % de personnes seules et 22% de personnes isolées avec enfants
- 46 % des bénéficiaires ont des ressources inférieures au SMIC
- 13 % de bénéficiaires de l'AAH (allocation adulte handicapé)
- 16 % de bénéficiaires étrangers

A ce jour, la taux de couverture des AL et APL représente 16,6 % du quittancement, en baisse.(23,5 % en 2010). Livraison de la résidence Arc en Ciel en P.L.S.



### LA MAINTENANCE DU PATRIMOINE



Elle comprend l'entretien courant, les travaux de Gros Entretien et les travaux en immobilisations.

### L'ENTRETIEN COURANT

Le budget alloué pour 2011 pour répondre à l'entretien courant des résidences est 729 470 € TTC soit 415 €/logt.

Il a été consommé à 89,98 % de la manière suivante au 31/12/2011 :

Appartements à la relocation	464	656	€T	TC
Appartements occupés	105	054	€T	TC
Parties communes	86	653	€T	TC
Budget Centre Europe	13	295	€T	TC
Soit un total de	656	363	€ T	тс

Les travaux de relocation font l'objet d'une attention particulière en vue de réduire les temps de vacance et donc la perte financière.

A noter qu'un budget « Charte Qualité » a été mis en place lors de la signature de la charte, ce budget estimé à 120 000 € et n'a été dépensé à la date du 31 décembre 2011, qu'à hauteur de 1.375 € soit 1,1%, peu de locataires ont donné suite.

(Participation plafonnée à deux mois de loyer aux travaux « d'embellissement » pour les locataires en place depuis plus de 20 ans).

Nous poursuivons néanmoins ce dispositif en recalant le budget à 50.000 €, avec un complément de communication.

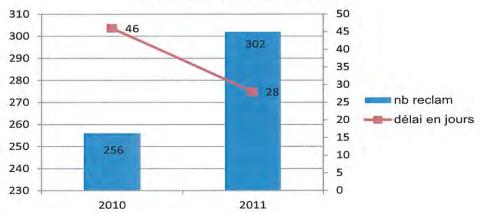


### ETUDE DE LA RECLAMATION

Dans le cadre de la CUS, le service Patrimoine a mis en place un suivi de la réclamation locataire. Le nombre de réclamation est de 17 % par rapport au nombre de logement. Sur cette réclamation, 23 % ne nécessite pas de commande, car est à la charge du locataire.

Un gros effort a été fait sur le délai entre la réclamation et l'intervention des entreprises aujoud'hui à 28 jours. Nous travaillons à un nouveau bordereau de prix qui poiurrait nous permettre de réduire ce temps d'intervention.







Les montants enregistrés en 2011 étaient de 257 395,12 € pour la part Gros Entretien et 840 230 € pour la part Immobilisation, soit 1 097 625,12 €.

Ils correspont aux opérations suivantes :

### Sur les exercices 2011 et 2012

### Sur l'exercice 2011

Création de 3 logements handicapés « Les Coucous »	236 315 € TTC
Mur de clôture à la résidence Labarde	33 700 € TTC
Divers GE	8 444 € TTC

### La Production de Logements

Courant 2011, l'opération des Coucous a permis de créer 3 logements supplémentaires. L'activité de construction a été concentrée sur les opérations en programmation, en étude et en chantier.

	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016
Mise en service - Les Coucous (3)	0	47	3	32	18	49	50	30
En travaux - Foyer Le Levain (32)	40	7	32					
En études et en programmation  - Mandron Schumann (36)  - Rue Saint James (18)  - 3, Rue Dumercq (6)  - Rue des Pontets (4)  - 26 rue Buhan (4)  - Ilot Counord (70)  - Institut Zoologique (10)			148					

On soulignera, en particulier, les opérations ci-dessous :

### **OPÉRATION EN CHANTIER**

# Association Habitat Jeune Le Levain – 32 Logements Financement 2010

L'opération consiste à réhabiliter l'immeuble situé 64 rue Paul Louis Lande, sur l'emprise cadastrée DT 248 en vue d'y créer un foyer de 32 logements et locaux communs.

Le programme doit permettre d'accueillir des jeunes travailleurs de 16 à 30 ans. L'objectif de l'association est de les sociabiliser en leur offrant un logement individuel dans un contexte collectif avec différents lieux de rencontres et les préparer à devenir des locataires responsables.

Cette opération a obtenu les décisions d'agrément en date du 21 décembre 2010, ainsi que les subventions Région, Conseil Général et Ville.

Le démarrage de travaux est programmé pour le 4.07.2011 pour s'achever en juin 2012.



### **OPÉRATION EN ETUDES**

# Mandron Schumann – 36 Logements Financement 2011

Le projet consiste en la réalisation de 36 logements et stationnements. Le terrain d'implantation est situé à l'angle des rues Mandron et Schumann.

Le système de construction et la conception globale du bâtiment devront répondre à l'obtention du Label BBC.

Ce projet a fait l'objet d'un concours d'architecte. Le cabinet Leibar et Seigneurin a été retenu. Le permis de construire a été obtenu en date du 27 juillet 2011 et a obtenu les félicitations de la commission d'Avant Projet.

Les travaux devraient se dérouler de juin 2012 à décembre 2013.



# 11-17 Rue Saint James - 18 LOGEMENTS FINANCEMENT 2011



L'ensemble immobilier du 11, 13, 15 et 17 rue Saint James est une des dernières parcelles insalubres de l'îlot Saint Eloi, sa réhabilitation va participer à la dynamisation de la rue Saint James.

Situé dans le secteur sauvegardé, ces immeubles seront réhabilités et/ou reconstruits partiellement (n°17, corps arrière) en conformité avec son règlement, confortant l'identité de chacune des parties tout en insérant des éléments contemporains propres à améliorer les usages. (Création d'une terrasse paysagée au premier niveau, création d'un ascenseur, d'un bow-window)

Monsieur GUYESSE a été retenu après une consultation de maîtrise d'œuvre.

Le projet consiste en la réalisation de 18 logements et des locaux d'activités en rez de chaussée. Le permis de construire a été déposé le 28 octobre 2011. Les travaux devraient se dérouler de septembre 2012 à décembre 2013.

### 26 RUE BUHAN - 4 LOGEMENTS A FINANCER

Le projet, situé dans l'îlot « Bouquière Buhan » et en secteur sauvegardé s'inscrit dans le cadre d'une D.U.P dont l'objectif principal est l'aération du cœur d'îlot permettant l'amélioration de la qualité de l'ensemble des logements contigus.

Le bâtiment actuel comprend deux corps de bâtiments reliés par une coursive (R+3 sur rue / R + 2 sur cour).

Le projet consiste d'une part à la démolition du bâtiment sur cour actée par la D.U.P, d'autre part à la réhabilitation de l'immeuble sur rue permettant la réalisation de trois logements (2 T2 et 1 T3) financés en PLUS et PLAI et d'un local d'activités en rez de chaussée.



#### **OPÉRATION EN PROGRAMMATION**



# 19, RUE DES PONTETS – 4 LOGEMENTS FINANCEMENT 2012

Aproximité de la place Saint-Michel, la rue des Pontets s'est métamorphosée ces dernières années suite à la réalisation de la placette bordée par les rues des Pontets, de la Fusterie et Maubec. Ainsi, l'immeuble, autrefois enclavé, a désormais pignon sur place.

Le bâtiment actuel comprend un atelier et un logement de type 5. La réalisation de notre projet consiste en la réhabilitation de l'immeuble en vue d'y réaliser un ensemble de 4 logements sociaux et d'un garage constitué de 1 T1bis, 1 T3 duplex et 2 T4 duplex financés en PLUS et PLAI.

# 3, RUE DUMERCQ - 6 LOGEMENTS FINANCEMENT 2012

Cet immeuble est un ancien hôtel meublé sous arrêté de fermeture administrative et bientôt sous arrêté d'insalubrité.

L'étude de la Ville de Bordeaux sur l'habitat indigne et notamment sur

les hôtels meublés non décents, insalubres et dangereux, l'a conduite à soutenir par l'accompagnement des propriétaires et des exploitants

dans la requalification des établissements et leur remise aux normes de sécurité incendie rendues obligatoires avant 2001.

Dans ce cadre, la réalisation de notre projet consiste en la réhabilitation de l'immeuble en vue d'y réaliser une structure sociale destinée à l'accueil temporaire des ménages résidents dans les autres hôtels meublés de la Ville pendant que celle-ci effectue les travaux de remise aux normes obligatoires.

Le projet, compte tenu des récentes modifications réglementaires sur les résidences sociales, impose de revoir le montage en projet de 6/8 logements, qui seront proposés à l'Association CAIO. Les difficultés de bouclage financier nous ont conduites à demander un report sur 2012.





### SUIVI DE LA CONVENTION D'UTILITÉ SOCIALE

La CUS a été approuvée par l'Etat le 15 avril 2011, avec un avis favorable signé par le Préfet. Elle a donc été adoptée par les Conseils du 20 mai 2010, du 14 octobre 2010 et du 7 décembre 2010 suite à différentes adaptations de l'Etat.

Les observations de l'Etat sont :

Une fois les DPE réalisés, InCité devra préciser son plan d'action dans le cadre du Grenelle.

Il convient de veiller au respect du maintien du niveau d'investissement actuel en matière de maintenance du patrimoine sur le parc public dans le cadre d'un équilibre de l'activité parc public/privé.

Il serait souhaitable que la société engage une réflexion sur le conventionnement de la résidence Château d'Eau à Bordeaux (parc privé) ce qui augmenterait le parc conventionné sur la ville de Bordeaux.

Vous trouverez, en annexe, le tableau annuel de suivi des indicateurs.



# Aménagement

## Le centre historique de Bordeaux La Convention Publique d'Aménagement



## Encadrement et conseil programmatique

Cette année à été marquée par la reprise d'un suivi plus systématique des demandes d'urbanisme grâce à un pré repérage par InCité des demandes d'autorisation susceptibles de présenter un enjeu.

Une activité en hausse au regard des deux années précédentes :

Conseil programmatique en cumul	Nombre d'immeubles	Nombre de logements
31/12/2011	1 314	2 581

Evolution à dates identiques	Décembre 2009	Décembre 2010	Décembre 2011
Immeubles examinés	151	134	183
dont immeubles nouveaux	78	63	108
Logements	217	211	292



# Programmes de travaux obligatoires sur les Périmètres de Restauration Immobilière. Saint Eloi – Salinières – Sainte Croix

					1		2		Ne T	3	I/A	(1+2	+3)	"IF"
d <del>6</del> 0-11	Conce	més	Notifie	Ś	Travaux ne	éalisés Tr	avaux en cours	& AST accord	Encours	de montage		Avance	ment	
PRI/NOTIFICATIONS	Immeubles	Logts	Immeubles	Logts	Immeubles	Logts	Immeubles	Logts	Immeubles	Logts	Immeubles	%	Logts	%
TOTAL	204,5	865	78,5	393	44	201	22	145	4,5	10	66	84%	356	91%
SANTELO	78,5	396	74,5	393	39,5	201	22	145	4,5	10	66	89%	356	90%
Saint James	23	123	23	123	11	52	8	54	1	2	20	87%	108	88%
Teulère	11	72	11	72	6	43	3	23	1	1	10	91%	67	93%
Bouquière Sainte Colombe	3,5	12	3,5	12	2	8	1	1	0,5	3	3,5	100%	12	100%
Bouquière Buhan	16	63	14	61	6,5	34	3	13	2	4	11,5	82%	51	81%
Renière	25	126	23	125	14	64	7	54	0	0	21	91%	118	94%
ACCLISTIONS pour aménagement	4	32	4		4,5									
SALINE <del>TES</del> NOTIFICATIONS	92	347	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Faures Gensen	60	260									10 = -000			
dont en stock InOté	4	35												
Fusterie	32	87												100
dant en stadk Inûté	3	8		1								iller 1		
CR à l'immeuble (estimation)	30	90												

### P.R.I Saint Eloi / Salinières

#### 5 îlots en DUP à Saint Eloi

Poursuite des opérations engagées (avenant 90 %)

Acquisition par voie d'expropriation de 4 immeubles (pour information, 17, rue Renière, 5, rue Teulère, 51, rue Saint James et 27, rue Bouquière).

Ouverture d'une enquête parcellaire pour 6 immeubles en situation de blocage (dont 4 copropriétés)



Les travaux de démolition et d'aération des cœurs d'îlots se sont poursuivis :

- Achèvement de la démolition et du réaménagement du cœur de parcelle au 55, rue Bouquière
- Démolition du corps arrière du 22, rue Buhan, avec dégagement d'une cour qui permet d'ouvrir des vues depuis une façade arrière de la rue Bouquière. Les travaux sur le reste de l'îlot se poursuivent en 2012.
- Engagement des travaux de démolition de l'ilot Bouquière/Sainte Colombe (32 et 34). A noter que cette opération permettra courant 2012 de livrer du logement en accession et du commerce.

### 2 îlots en attente de DUP sur Saint Michel (Salinières)

L'aboutissement des études préopérationnelles à une nouvelle OPAH en milieu d'année 2011 et la signature d'une convention OPAH en novembre 2011, vont permettre de relancer le processus du programme de travaux obligatoires.

La proposition qui sera faite à la collectivité pour ces deux îlots est de soumettre à Déclaration d'Utilité Publique les immeubles dont l'état a conduit à un classement en niveaux 3, 4 et 5 comme sur les premiers îlots mais à ne notifier avec un délai de travaux que les immeubles en niveau 4 et 5 et escompter un effet d'entraînement sur les immeubles en niveau 3.

En outre, il sera proposé de porter le délai pour réaliser les travaux de 30 à 36 mois au vu de l'expérience sur les cinq premiers îlots.

### La procédure concernera :

ILOTS	<i>I</i> MMEUBLES	LOGEMENTS
Faures Gensan	60	260
dont en stock InCité	4	3 <i>5</i> 80
Fusterie	27	80
dont en stock InCité	3	8

#### Le calendrier de mise en œuvre serait le suivant :

Rencontres individuelles avec les propriétaires avant DUP :	Discussion sur programme de travaux, méthode et calendrier de mise en œuvre et présentation aides OPAH	De décembre 2011 à avril 2012
Enquête publique DUP	Utilité publique du programme général de travaux	Mi juin/mi juillet 2012
Déclaration d'utilité publique		Septembre 2012
Enquête parcellaire +  Notifications de travaux individuelles	Engagement individuel de chaque copropriétaire de réaliser les travaux dans le délai imparti	Automne 2012
Délai maximal de réalisation des travaux	36 mois	Automne 2015
Délai validité de la DUP	5 ans	Automne 2017



### **PRI Sainte Croix**

### 2 îlots prioritaires

Carpenteyre et Nerigean Sauvageau, doivent faire l'objet d'opération de restructuration via des démolitions de hangars qui permettront un travail de recomposition urbaine. Une demande d'enquête publique préalable à DUP est en instance auprès de la Préfecture, destinée à porter à connaissance de la population le contenu des programmes et à permettre de finaliser les acquisitions nécessaires

La mise en œuvre d'ORI (opérations de restauration immobilière) à l'immeuble est prévue sur une trentaine d'immeubles repérés en mauvais état : ils feront l'objet de demandes de visites obligatoires à partir de fin 2011, dans la perspective d'élaborer un diagnostic puis un programme de travaux pour la mi 2012



### Acquisitions foncières

Le volume d'acquisition de 2011 a été à un niveau faible de l'ordre de 2 604 K€ pour 3 900 K€ prévus au budget prévisionnel : le niveau atteint par les prix immobiliers rend difficile le positionnement d'InCité sur le marché immobilier.

### Ventes sous cahier des charges

Le volume prévisionnel à fin 2011 a été de 3 516 K€ pour 7 800 K€ prévus au budget prévisionnel. (Décalage de vente de logements sociaux ainsi que du 115, cours Victor Hugo).

L'année aura été marquée par la reprise de la production de logements sociaux publics, grâce à l'apport du PNRQAD, qui permet de prendre en charge le déficit généré par la vente d'immeubles aux bailleurs sociaux à un prix qui leur permette de respecter des règles d'équilibre. La plupart des ventes correspondantes interviendront au 1er semestre 2012.

Ainsi début 2011, un travail a été engagé avec les bailleurs sociaux, qui a permis de déboucher sur des montages opérationnels.

Par ailleurs InCité a livré deux opérations en accession à la propriété dans le quartier Saint Eloi (55, rue Bouquière et 47, rue Ausone), dont la commercialisation s'est réalisée sur un délai de 15 jours, auprès de ménages primo accédants.

### RÉSULTATS DE L'ACTIVITÉ À FIN 2011

					Stocks et prévisions							
	Objectifs	Réalisé en 2011	Réalisé à	fin 2011	Solde à produire	Stock re cyclage	Prévu recyclage	OPAH en stock	DUP	Total	Capacité à terme	% objectifs
Locatif prive	1 645	62	1395	85%	250	30	99	8	355	492	1 887	115%
Propriétaires occupants	105	6	50	48%	55			0	31	31	81	77%
Accédants	400	25	224	56%	176	7	18			25	249	62%
Logement social public	250	75	207	83%	43	101	35			136	343	137%
Total logements	2 400	168	1 876	78%	524	138	152	8	394	692	2 568	107%

	Objectifs avenant 2007	Réalisations en 2011	Réalisatio 201		Solde à produire	Stock & en cours	Prévisions	Total	Capacité i	n fine
Activités écos Locaux communs	4 400 m2 700 m2	10.00	3 739 m2	85%	661 m2	1 191 m2	133 m2	1 324 m2	5 063 m2	115%
	100	6	101	101%						
Stationnement	330	16	209	63%	121	45		45	166	50%

### Bilan prévisionnel de la concession

Le CRACL a été approuvé en juillet 2011 pour un budget de 72 682 K€ avec une participation de la collectivité inchangée, à hauteur de 14 814 K€ ; le CRACL intègre des participations de la CUB et de l'ANRU au titre du PNRQAD à hauteur de 4 300 K€.

Cette convention publique d'aménagement se termine mi 2014. Aussi, il est à souligner qu'un volume de 300 à 400 logements, précisés dans les tableaux ci-dessus, seront bien initiés sur la période (notamment sur les zones en DUP) mais pas finalisés.

# OPÉRATION PROGRAMMÉE D'AMÉLIORATION DE L'HABITAT BORDEAUX

Concernant le volet logement privé, l'outil opérationnel principal défini dans le « PNRQAD- Bordeaux [Re]Centres », convention signée le 21 janvier 2011, est l'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat de Renouvellement Urbain (OPAH RU), comprenant un volet de traitement des hôtels meublés.

InCité a répondu à l'appel d'offres lancé par la Ville de Bordeaux au printemps 2011 pour la mission d'animation cette OPAH et a été désigné comme attributaire du marché au terme de la mise en concurrence.

La notification du marché est intervenue en juillet 2011 pour une durée de cinq ans jusqu'en juillet 2016.

Cette OPAH concerne le centre ancien de Bordeaux : les quartiers Saint Eloi, Saint Michel, Sainte Croix, Marne-Yser et une partie de Sainte Eulalie, inclus dans le périmètre du « PNRQAD – Bordeaux [Re] Centres » rive gauche.

Il constitue le volet incitatif du projet du centre ancien et les aides financières octroyées dans le cadre de cette opération permettront :

- d'inciter les propriétaires bailleurs à offrir des conditions de vie décente à leurs locataires à des loyers modérés (conventionnés),
- d'accompagner les propriétaires occupants dans l'amélioration de la qualité de leur patrimoine notamment en matière d'énergie,
- d'accompagner les propriétaires dont le logement fait l'objet d'une notification de travaux dans le cadre des PRI (Périmètres de Restauration Immobilière),
- de lutter contre la disparition progressive des hôtels meublés.

Les objectifs quantitatifs globaux sont estimés à :

- la réhabilitation de 235 logements occupés par leur propriétaire :
  - dont 155 logements occupés par des propriétaires dont les ressources les rendent éligibles aux aides de l'Anah,
  - · dont 30 logements occupés par des propriétaires non éligibles aux aides de l'Anah,
  - dont 50 logements acquis par des primo-accédants.
- la réhabilitation de 300 logements locatifs appartenant à des bailleurs privés :
  - · dont 90 logements à loyer convention très social,
  - · dont 180 logements à loyer conventionné social,
  - dont 30 logements à loyer intermédiaire.
- le traitement d'un potentiel de 13 hôtels meublés en activité, ainsi que de deux hôtels meublés fermés par voie administrative en 2007 et 2008.

Le second semestre 2011 a été occupé par la mise au point des modalités et priorités d'action, la définition et la diffusion de premiers supports de communication.

36 logements ont fait l'objet d'une demande de financement à fin 2011 correspondant aux objectifs attendus sur cette phase de démarrage.



# Sainte Eulalie La Concession d'Aménagement

gement

En 2011, l'activité opérationnelle s'est concrétisée sur le terrain

#### ACQUISITION DES COPROPRIÉTÉS

Les acquisitions amiables ont marqué un fort ralentissement et ont été relayées par l'engagement de la fixation judiciaire des indemnités de dépossession.

Les ordonnances d'expropriation ont été notifiées à l'ensemble des copropriétaires à la fin du 1e trimestre, ainsi que les offres d'indemnité.

Le juge de l'expropriation a été saisi et a engagé les visites sur site à l'automne : les premiers lots ont vu leur indemnité fixée à fin 2011. Les montants sont à près du double de ceux des Domaines et de ceux négociés amiablement. Une alerte a été portée au Maire au regard des conséquences sur le bilan.

InCité est en possession de 101 appartements sur 230.

### RELOGEMENTS (163)

Chaque famille locataire relevant du droit au relogement a pu rencontrer son bailleur de référence (Aquitanis/Domofrance/Clairsienne) entre le printemps et l'automne et doit pouvoir signer sa convention individuelle de relogement d'ici fin 2011.

Les relogements hors Sainte Eulalie se sont amorcés mais à un rythme plus lent que nécessaire : une douzaine seront réalisés à fin 2011.

Les propriétaires occupants ont également d'un accompagnement individuel par Domofrance, en charge de la gestion de leur relogement, en accession sociale sur site ou en locatif.

#### AMÉNAGEMENT

Le dossier de réalisation de la ZAC a pu être approuvé à l'été 2011.

Le marché de travaux VRD portant sur la viabilisation des sites de construction neuve et l'amélioration des voies de liaison a fait l'objet d'une procédure d'appel d'offres et a été conclu par un marché de travaux attribué à l'été.

L'ordre de service a été donné en septembre sur les sites prioritaires.

### CONSTRUCTION

Deux bailleurs ont engagé la réalisation de deux programmes de logement.

Les six autres programmes destinés à produire une offre de relogements (deux hors ZAC) devraient démarrer au 1er semestre 2012.

### BILAN PRÉVISIONNEL

Le CRACL a été approuvé par le Conseil municipal en juillet 2011 avec un budget prévisionnel de 25 106 k€ et une participation de la collectivité de 1 229 K€.

Ces éléments risquent de remettre en question le bilan étant donné la fixation des indemnités d'expropriation très élevées. Un impact de près de 3 M€ est en jeu sur ce bilan. Un comité de pilotage courant avril 2012 doit convenir des suites à donner.

## Autres activités

### LA RÉOLE

InCité a poursuivi les études pré opérationnelles dans le cadre du mandat d'études sur la requalification de son centre ville qui lui a été confié par la ville de La Réole. Elle porte sur l'étude des conditions d'attractivité du centre ville pour une nouvelle population résidente et la définition d'un plan d'actions sur l'habitat dégradé du centre ancien. Ces études s'achèveront début 2012.





### BORDEAUX CAUDÉRAN

InCité lance les études de maîtrise d'œuvre urbaine sur le terrain de 2,8 ha situé avenue de Lattre de Tassigny et rue Carton à Bordeaux Caudéran. (Terrains Ville/Etat).

C'est un projet d'ensemble regroupant des logements, un groupe scolaire, crèche... dans une démarche de développement durable.

Cette étude sera cofinancée avec la Ville de Bordeaux.

# Le rapport comptable

## Le bilan

## Situation financière

### Fonds de roulement

Le fonds de roulement d'InCité (activité CPA & Concession exclue) s'élève au 31/12/2011 à 1 673 027 €. Il est en augmentation par rapport à 2010 de 662 670 €.

Le fonds de roulement se présente de la façon suivante :

	BILAN AU 31/12/2011	BILAN AU 31/12/2010	ECARTS
* Fonds de roulement négatifs des opérations locatives	-7 254 601 €	-7 704 273 €	449 672 €
Ressources (emprunts et subventions)	25 850 154 €	25 802 672 €	47 482 €
Emplois (immobilisations opérations locatives, nettes)	33 104 755 €	33 506 945 €	-402 190 €
* Fonds de roulement négatif du siège social Victor	-299 454 €	-153 246 €	-146 208 €
Hugo Ressources (emprunts )	1 974 927 €	1 591 788 €	383 139 €
Emplois (immobilisations nettes)	2 274 381 €	1 745 034 €	529 347 €
	-7 554 055 €	-7 857 519 €	303 464 €
Capital et réserves	10 827 909 €	10 574 461 €	
immobilisations diverses nettes du siège social	-118 579 €	-119 608 €	
immobilisations financières	-1 840 425 €	-1 840 425 €	
	8 868 905 €	8 614 428 €	254 477 €
Ecart	1 314 850 €	756 909 €	557 941 €
Résultat de l'exercice	358 177 €	253 448 €	104 729 €
Situation au 31/12/2011	1 673 027 €	1 010 357 €	662 670 €

Certaines masses relativement stables s'ajoutent à cette situation. Il s'agit :

des dépôts de garantie des locataires d'InCité
541 388 €
de la moitié des provisions pour gros entretien
253 023 €

Le potentiel financier au 31/12/2011 s'établit alors à 2 467 437 €

## Ratios d'endettement / capitaux propres

L'endettement financier soit 23 165 089 € est en augmentation de 208 688 €.

La variation correspond à :

Remboursements de 2011 (amortissement des annuités d'emprunt

-812720€

· Remboursements anticipés et renégociations d'emprunts

- 9 221 195 €

· Réalisation des emprunts

10 242 602 €

208 688 €

### **Endettement**

	BILAN AU 31/12/2011	BILAN AU 31/12/2010	ECARTS
Emprunts InCité à l'exclusion des emprunts des opérations d'aménagement, soit pour :			
* la Conv .Amén .de Bordeaux 11 500 000,00 (capital dû sur emprunts au 31/12/11)			
* la Conc. Amén de Ste Eulalie 3 156 289,00 (capital dû sur emprunt au 31 /12 /10)			
	7 440 444 6	0.070.404.0	0.400.000.0
(164200) emprunts CDC	7 448 111 €		- 2 422 290 €
(164500) emprunts Caisse Epargne	5 376 900 €		2 669 611 €
(164700) emprunts Dexia	5 659 265 €	5 822 632 €	- 163 367 €
(164800) emprunts Crédit Coopératif	3 845 667 €	4 449 045 €	-183 079 €
(164900) emprunts LCL	746 670 €	0 €	746 670 €
(168200) emprunts GIC	88 476 €	107 034 €	- 18 558 €
	23 165 089 €	22 956 401 €	208 688 €

Capitaux propres	BILAN AU 31/12/2011	BILAN AU 31/12/2010	ECARTS
	10 827 909 €	10 574 460	253 449

Ratio

Endettement /capitaux propres

2011	2010
214 %	217 %

(23 165 089/10 827 909)

(22 956 401/10 574 460)

### Ratios d'endettement sur chiffre d'affaires

# Chiffre d'affaires (hors éléments des CPA Bordeaux & Sainte Eulalie)

Chiffre d'affaires	BILAN AU 31/12/2011	BILAN AU 31/12/2010	ECARTS
loyers provisions pour charges prestations diverses	7 745 283 € 2 568 220 € 55 639 €	7 561 646 € 2 681 135 € 50 201 €	183 637 € - 112 915 € 5 438 €
	10 369 143 €	10 292 982 €	76 160 €

### Ratio

Endettement /chiffre d'affaires

2011	2010
223,40 %	223,03%

(23 165 089/10 369 143)

(22 956 401/10 292 982)

### DELAIS DE PAIEMENTS DES FOURNISSEURS (LME ART 24-11)

Le montant de la dette à l'égard des fournisseurs s'élève à 1 704 553,94 € La décomposition de la dette par date d'échéance est la suivante :

Fournisseurs exploitation	on	1 009 641,51	échéances à fin janvier 2012	échéances à fin février 2012	échéances au-delà
401000 Frs exploitation	893 256,19		875 580,30	15 417,78	2 258,11
401300 Frs pénalités 401700 Frs rgi 401710 Frs rgi	0,00 9 445,38 57 912,41		0 0 0	0 0 0	0,00pénalités 9 445,38 RGI 57 912,41 RGI
	960 613,98		875 580,30	15 417,78	69 615,90
FACT non parvenues	49 027,53 <b>1 009 641,51</b>	E	NA	NA	NA

Fournisseurs immobilis	ation	460 187,04	échéances à fin janvier 2012	échéances à fin février 2012	échéances au-delà
404000 Frs immob.	262 545,95		262 545,95	0,00	0
404300 Frs pénalités 404700 Frs RGI	16 689,81 82 599,01		0 0	0	16 689,81 pénalités 82 599,01 RGI
	361 834,77		262 545,95	0,00	92 288,82
FACT non parvenues	98 352,27		NA	NA	NA
	460 187.04	_		-	

Autres fournisseurs		234 725,39	échéances à fin janvier 2012	échéances à fin février 2012	échéances au-delà
467000 autres frs.	17 811,04		17 811,04	0,00	0
467100 A 467700	25 136,75		25 136,75	•	
Autres 467	<u>191 777,60</u>		170 782,02	10 301,84	6 343,73 ANPEEC
	234 725,39				4 350,01 Assurance
			213 729,81	10 301,84	10 693,74
			NA	NA	NA

### Le compte de résultat

L'exercice comptable se solde par un bénéfice de 358 177 € après impôts sur les sociétés. (I.S à 33, 1/3 %)

L'ensemble des charges du compte résultat, abstraction faite :

- 1) des "charges locatives récupérables communes et régularisation" soit 2 568 221 €
- 2) des éléments liés aux CPA de Bordeaux et de Sainte Eulalie soit 7 049 806 € s 'élève à 10 162 872 € contre 9 756 769 € en 2010 soit une augmentation de 406 103 € analysée ci-après.

POSTE	2011 Eléments Hors CPA	2011 Eléments CPA	2011 TOTAL INCITE	2010 Eléments Hors CPA	2010 Eléments CPA	2010 TOTAL INCITE	VARIATION	VARIATION
	А	В	С	D	Е	F	A-D	%
Consommation de l'exercice en provenance des tiers	2 193 487 €	7 049 806 €	9 243 293 €	2 192 974 €	8 321 203 €	10 514 177 €	513 €	0,02%
Impôts et taxes	1 705 485 €		1 705 485 €	1 674 689 €		1 674 689 €	30 796 €	1,84%
Charges de personnel	2 876 430 €		2 876 430 €	2 763 115 €		2 763 115 €	113 315 €	4,10%
Dotations aux amortissements et provisions	1 758 059 €		1 758 059 €	1 952 109 €		1 952 109 €	-194 051 €	-9,94%
Autres charges	76 693 €		76 693 €	49 503 €		49 503 €	27 190 €	54,93%
Charges financières	1 132 649 €		1 132 649 €	859 284 €		859 284 €	273 364 €	31,81%
Charges exceptionnelles	70 971 €		70 971 €	55 140 €		55 140 €	15 832 €	28,71%
Participation des salariés aux fruits de l'expansion	0€		0€	0 €		0 €	0€	
Impôts sur les Sociétés	349 099 €		349 099 €	209 955 €		209 955 €	139 144 €	66,27%
	10 162 872 €	7 049 806 €	17 212 678 €	9 756 769 €	8 321 203 €	18 077 972 €	406 103 €	4,16%

<sup>(1)</sup> Dans les charges financières figure le remboursement (288 153 € )du solde des intérêts compensateurs de deux prêts locatifs aidés remboursés par anticipation.

L'ensemble des crédits de ce compte, les "appels de provisions pour charges récupérables communes et régularisations" exclus soit 2 568 221,00 € ainsi que les éléments liés à la CPA de Bordeaux et la concession de Sainte Eulalie soit 7 049 806 € s'élève à 10 521 049 € contre 10 010 218 € en 2010 soit une hausse de 510 831 € provoquée par des variations en sens inverses regroupées et analysées dans le tableau ci-après.

POSTE	2011 Eléments Hors CPA	2011 Eléments CPA	2011 TOTAL INCITE	2010 Eléments Hors CPA	2010 Eléments CPA	2010 TOTAL INCITE	VARIATION	VARIATION
	А	В	С	D	E	F	A-D	%
Chiffre d'affaires	7 800 922 €	9 071 344 €	16 872 266 €	7 611 847 €	7 855 525 €	15 467 372 €	189 075 €	2,48%
Production stockée	0€	-2 021 538 €	-2 021 538 €	0€	465 678 €	465 678 €	0€	
Subvention d'exploitation	0€		0€	0€		0€	0€	
Reprise sur provision	450 208 €		450 208 €	389 802 €		389 802 €	60 405 €	15,50%
Transfert de charges	1 836 044 €		1 836 044 €	1 740 502 €		1 740 502 €	95 542 €	5,49%
Autres produits	30 205 €		30 205 €	14 352 €		14 352 €	15 853 €	
Produits financiers	109 574 €		109 574 €	84 012 €		84 012 €	25 562 €	30,43%
Produits exceptionnels	294 097 €		294 097 €	169 703 €		169 703 €	124 394 €	73,30%
	10 521 049 €	7 049 806 €	17 570 855 €	10 010 218 €	8 321 203 €	18 331 421 €	510 831 €	5,10%

## L'annexe

Dans l'annexe 11 du bilan qui traite de la fiscalité latente ne figurent plus depuis 2006, les intérêts compensateurs des emprunts C.D.C. (PLA ET PALULOS).

Ces intérêts toujours comptabilisés en "charges différées" et qui étaient précédemment réintégrés de façon extra-comptable pour la détermination des résultats fiscaux concernés uniquement les opérations locatives conventionnées.

Depuis 2006, le résutat bénéficiaire de ces opérations est exonéré d'impôts sur les sociétés.

# Tableau des résultats et autres éléments caractéristiques de la société au cours des cinq dernières années

NATURE DES INDICATIONS	Exercice 2007 en euros	Exercice 2008 en euros	Exercice 2009 en euros	Exercice 2010 en euros	Exercice 2011 en euros
CAPITAL EN FIN D'EXERCICE	And the second s				
Capital social	234.000	234.000	234.000	234.000	234.000
Nombre des actions ordinaires existantes	6.500	6.500	6.500	6.500	6.500
Nombre des actions à dividende prioritaire (sans droit de vote) existantes					
Nombre maximal d'actions futures à créer :	,	**************************************			
- Par conversion d'obligation					
- Par exercice de droits de souscription					
Opérations et résultats de l'exercice					
Chiffre d'affaires hors taxes	11.194.044	11.364.169	17.275.973	18.148.507	19.440.487
Résultat avant impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions	1.339.104	1.843.511	1.841.545	2.211.657	2.365.558
Impôts sur les bénéfices	261.043	222.056	219.554	209.955	349.099
Participation des salariés due au titre de l'exercice					
Résultat après impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions	547.952	489.091	290.120	253.448	358.177
Résultat distribué					
Résultats par action					
Résultat après impôts, participation des salariés, mais avant dotations aux amortissements et provisions	166	249	250	308	310
Résultat après impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions	84	75	45	39	55
Dividende attribué à chaque action					
Personnel					
Effectif moyen des salariés employés pendant l'exercice	43	49	48	47	47
Montant de la masse salariale de l'exercice	1.495.795	1.783.795	1.724.759	1.743.743	1.783.988
Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux de l'exercice (sécurité sociale, œuvres sociales)	837.654	1.001.205	1.034.963	1.019.372	1.092.442

# Ressources Humaines

L'effectif moyen au 31 décembre 2011 de la société s'élève à 46.5 personnes (contre 46.7 sur 2010). Les mouvements de personnel de l'année 2011 ont été les suivants :

#### - Sorties :

Madame Marie DUBOIS, le 30 juin 2011, Responsable communication (démission)

Monsieur Flavien BEZY, le 22 juillet 2011, chargé d'opération (démission pour création d'entreprise)

Monsieur Alain de CHILLY, le 31 août 2011, Directeur Général (départ en retraite)

#### - Entrées :

Monsieur François FABRE, le 2 mars 2011, Gardien d'immeuble de Sainte Eulalie (à temps partiel)

Mademoiselle Julie DEBUNNE, le 8 mars 2011, chargée d'opération construction neuve (en remplacement de Monsieur MONTHEAN parti en 2010)

Monsieur Vincent LEFEBVRE, le 4 juillet 2011, Responsable d'opération pour Sainte Eulalie (en remplacement de Monsieur BEZY)

Monsieur Jean-Noël GALVAN, le 22 août 2011, Directeur Général (en remplacement de Monsieur de CHILLY)

#### - Modification:

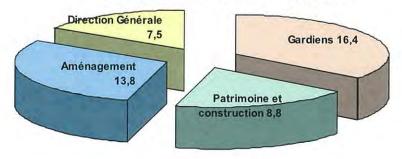
Passage à temps partiel de Mademoiselle Constanza CAICEDO (80%)

Il se répartit de la façon suivante :

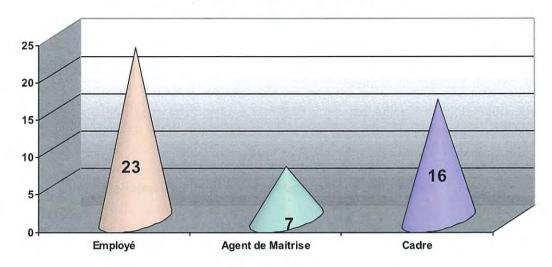
- <u>Au siège</u>: 30 personnes (gestion locative, aménagement, direction)

- <u>Dans les résidences</u>: 16.4 personnes (gardiens et employés d'immeuble)

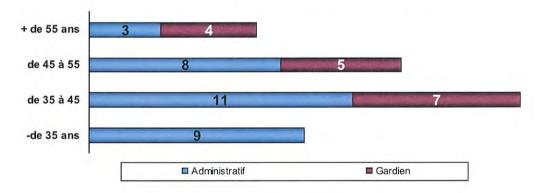
#### Répartition en nombre de personnes



# Répartition par catégorie



## Répartition du personnel par age



Au 31 décembre 2011, l'âge moyen pour le personnel pour les administratifs est de 44 ans (contre 46 ans en 2010) et pour les gardiens d'immeubles de 51 ans (comme en 2010).

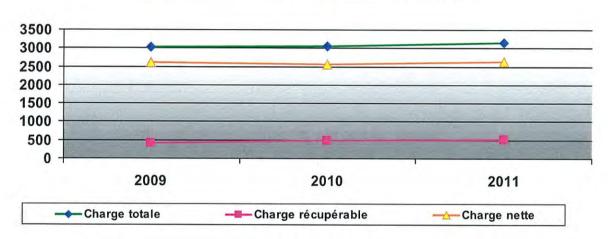
#### MASSE SALARIALE

Pour l'année 2011, les masses salariales, salaires et charges sociales récupérables et non récupérables, s'élèvent à 2 876 430 €, les charges fiscales à 266 505 €. Le coût global est de 3 142 935 €.

Le montant récupérable auprès des locataires au titre des charges locatives s'élève à 509 135 € (salaires, charges sociales et fiscales).

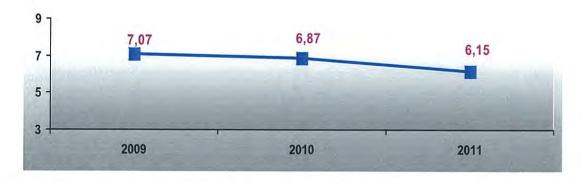
La charge nette pour la société est de 2 633 800 € pour 2011 (soit une augmentation de 3.1 % correspondant aux augmentations collectives et individuelles ainsi qu'aux évolutions des taux de charges).

#### Evolution de la charge nette de la masse salariale



#### ABSENTEISME en 2011 (arrêt maladie, maternité et accident de travail)

Le taux d'absentéisme total (tous motifs confondus) est de 6.15 % jusqu'au 31 décembre 2011 (en 2010 de 6.87%, 7.07 % en 2009).



Cela représente pour l'année 2011 une moyenne de 16.8 jours par personne (moyenne nationale de 17.8 jours/personne).

L'analyse peut aussi être faite en équivalent temps plein, soit pour l'année 2011, **2.9 personnes** réparties de la façon suivante :

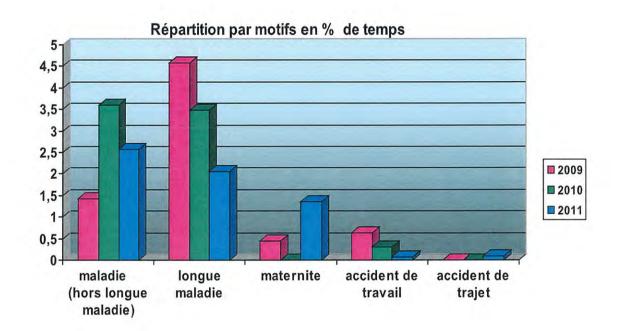
Maladie : 1.2 personnes
Longue maladie (+ de 180 jours) : 1 personne
Maternité : 0.6 personne
Accident de travail et de trajet : 0.1 personne

Il se répartit de la façon suivante :

- pour les administratifs : 6.09 % (dont 1 longue maladie)

- pour les gardiens et employés d'immeuble : 6.26 %

Il peut être analysé par motifs d'absence :



Sur l'année 2011, nous avons constaté un accident de travail pour une gardienne d'immeuble.

Pour finir, il est aussi à noter qu'une personne sur l'administratif est en longue maladie depuis le 27 novembre 2008, une évolution du dossier interviendra en 2012.

#### FORMATION en 2011

La formation sur l'année correspond à 87 jours (83 jours pour 2010) répartie sur les thèmes suivants :

- Gestion locative : le démarrage de SGS (nouvel logiciel Estia)
- Service technique : journée de la ville durable,
- Aménagement : relogement et rénovation urbaine, Indesign, montage financier des opérations de logement social, organiser une consultation, ...
- Gardiens : habilitation ou recyclage électrique et recyclage secouriste.

De plus, le droit individuel de formation (DIF) a été utilisé pour 33 jours pour le recyclage des habilitations secouristes de l'année 2010, Excel, Word, faire face à l'agressivité, HEC management.....

# Liste de l'ensemble des mandats pour chacun des mandataires sociaux

Administrateurs	Mandats occupés
Madame Elizabeth TOUTON Présidente	InCité – Société des Grands Garages Parkings de Bordeaux – Logevi – SACICAP
Monsieur Alain MOGA Vice Président	InCité
Monsieur Fabien ROBERT	InCité – Mutuelle étudiante VITTAVI
Monsieur Jean Louis DAVID	InCité – PARCUB – S.D.I.S – Le Centre Hospitalier Spécialisé
Madame Anne-Marie CAZALET	InCité
Madame Marie Claude NOËL	InCité
Monsieur Vincent MAURIN	InCité
Madame Xavier ROLAND BILLECART	InCité - SAS Galia Aventure - SAS ACI - SAS Solandes - Aquitanis - Enerlandes - BMA - Route des Lasers - SAS SRIAUB - SCI BMA Cursol - Bordeaux Prime Accès - CFI du PABA - Eaux Electricité de Pontenx - SAS Port Ad Hoc
Monsieur Daniel LAURENT	InCité – BMA – SEMIPER - SEM Route des Lasers
Monsieur Christine CASSIN DELMAS	InCité - SEMIB - SA HLM FOYER DE LA GIRONDE - SOCIETE COOPERATIVE TOIT GIRONDIN - Logévie
Monsieur Denis MOLLAT	Société Bordelais de C.I.C S.A HLM COLIGNY





# **Exercice 2011**

**BILAN AU 31 DECEMBRE 2011** 





# SOMMAIRE

I - BILAN

II - COMPTE DE RESULTAT

III - ANNEXES

**EXERCICE 2011** 



# 2011

### SOMMAIRE DETAILLE

		INFORI	
Annexes	ANNEYE ALL DIL AN ET ALL COMPTE DE DECLI TAT	PRODUITES	NON PRODUITES
Elément N°	ANNEXE AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTAT DU 01/01/2011 au 31/12/2011	Note n°	Non significative ou non applicables
1	I) REGLES & METHODES COMPTABLES	1	
	. METHODE D'EVALUATION . CALCUL DES AMORTISSEMENTS & PROVISIONS . CHANGEMENT DE METHODE . DEROGATIONS . INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES POUR DONNER L'IMAGE FIDELE		
	II) COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN & AU COMPTE DE RESULTAT		
2 3 4 5 6	. ETAT DE L'ACTIF IMMOBILISE . ETAT DES AMORTISSEMENTS . ETAT DES PROVISIONS . ETAT DES ECHEANCES DES CREANCES & DES DETTES . INFORMATIONS & COMMENTAIRES SUR:  1) Elément relevant de plusieurs postes de bilan 2) Réévaluation 3) Frais d'établissement 4) Frais de recherche appliquée & de développement 5) Fonds commercial 6) Intérêts immobilisés 7) Intérêts sur élément actif circulant 8) Différences d'évaluation sur éléments fongibles de l'actif circulant 9) Avances aux dirigeants 10) Produits à recevoir 11) Charges à payer 12) Charges & produits constatés d'avance 13) Charges à répartir sur plusieurs exercices 14) Composition du capital 15) Parts bénéficiaires 16) Obligations convertibles 17) Ventilation de l'impôt sur les bénéfices	2 3 4 5 6/1 6/2 6/3 6/4 6/5	X X X X X
	III) ENGAGEMENTS FINANCIERS & AUTRES INFORMATIONS		
7	. CREDIT BAIL . ENGAGEMENTS FINANCIERS	7	X
8 9 10 11	. DETTES GARANTIES PAR LES SURETES REELLES . INCIDENCE DES EVALUATIONS FISCALES DEROGATOIRES . ACCROISSEMENTS & ALLEGEMENTS DE LA DETTE FUTURE D'IMPOTS	8	X X
12	. REMUNERATION DES DIRIGEANTS	9	X
13 14	. EFFECTIF MOYEN . IDENTITE DES SOCIETES MERES CONSOLIDANT LES COMPTES DE LA SOCIETE	9	X
15	LISTE DES FILIALES & PARTICIPATIONS		X





# I – BILAN AU 31 DECEMBRE 2011





#### **BILAN - ACTIF**

			Exercice N			Exercices N-1	
	N° de compte	ACTIF	Brut	Amort et dépréc.	Net	Totaux partiels	Net
		IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	1.64 (2)	4 4	- 9° 75	60 541,06	69 317,65
		Frais d'établissement	4 739,64	4 739,64			
	The second second second	Autres	382 323,76	321 782,70	60 541,06	35.43	
	200 200 200 200 200	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	302 323,70	S. 3 (4)	(5) 100 A 100 A00	33 312 047,83	33 494 778,83
	211	Terrains:	4 7 5	44		7 /4 14	A CHARLES WAS BUILD
		Terrains nus	2.261.001.01		2.261.001.01	22252	2 234 179,73
		Terrains bâtis et autres	2 261 001,01		2 261 001,01		2 234 179,73
		Constructions:	i . W	3 - 1 - F	32 × 1	29.41	
		Constructions propres	21 574 147,95	8 858 501,04	12 715 646,91		12 763 004,59
		Bâtiments administratifs	3 125 266,10	734 528,85	2 390 737,25		2 055 313,89
	777.70	Immeuble Crs Victor Hugo		99 394,14	1 436,91	4 4	2 192,62
		Immeubles affectés aux opérations diverses		5 436,77	130 482,48		
	214(sauf 214320/214350	Constructions sur sol d'autrui	27 135 678,85	11 807 036,25	15 328 642,60		15 843 946,50
ACTIF IMMOBILISÉ		Installations générales sur construction sol d'autrui	3 431 283,28 12 813,61	3 005 369,52 12 813,61	425 913,76		545 511,39 115,93
⊒		Instal, techniques, matériel et outillage	60 602,26	60 602,26		3. Au	710,75
B	10000000	Matériel de transports	14 242,92	9 288,31	4 954,61		7 336,41
Σ	2183	Matériel de bureau et matériel informatique	163 594,62	149 748,88	13 845,74	No. of Concession, Name of Street, Name of Str	6 386,12
2	1 1 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2	Mobiliers	138 315,67	103 604,31	34 711,36 4 675,20		36 791,65
1		MécénatIMMOBILISATION MISE EN CONCESSION	4 675,20	0.04	4 6 / 3,20	N	
AC	221-222-223	IMMOBILISATION MISE EN CORESSION		3	19 6 4	2 125 126,74	1 807 490,96
	2312	Terrains	674 783,39		674 783,39		934 678,62
		Constructions et frais annexes	819 821,36		819 821,36	AND DESCRIPTION OF PERSONS ASSESSED.	830 427,85
		VRD et aménagement	350,00		350,00		2 333,46
		Autres, avances et acomptes	630 171,99		630 171,99		40 051,03
		IMMOBILISATIONS FINANCIERES	L'A		7 <b>4</b> 1 3 4	2 509 837,73	2 742 998,74
		Autres formes de participation	56 425,25		56 425,25	1.50	56 425,25
		Titres immobilisés	1 784 000,00		1 784 000,00	· 资额	1 784 000,00
		Prêts au personnel					
	275	Dépôts et cautionnements versés			669 412,48		902 573,49
	2678-2768	Intérêts courus				1 45 6 9	
		TOTAL (I)	63 180 399,64	Lane and the second	38 007 553,36		
		STOCKS ET EN COURS	V 2 7 8	8 'x 3, 9%	1 3 4 4 1 3 4 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1	22 293 803,76	17 261 117,85
		Approvisionnements		142 774,37			
	- 10 to 10 t	Immeubles en cours					
	339	Coût de production de produits finis				34 1 4	
	25 5250 5250	Immeubles achevés : Disponibles à la vente	and the second s	<i>****</i>			
		Coût des lots achevés sortis du stock					
		Temporairement loués		7			
		Stocks de marchandises (revente en l'état de biens immob)	60 656 739,90		60 656 739,90		53 606 933,90
		En cours de concession d'aménagement  Cessions et produits sur concession en cours	(38 362 936,14)		(38 362 936,14)		(36 345 816,05
100		FOURNISSEURSAVANCE & ACPTES	148 990,42		148 990,42	148 990,42	41 917,61
Z		CREANCES D'EXPLOITATIONS	<b>建设建立</b> 。	10 to		3 868 825,17	4 244 980,94
CIRCULAN		Créances clients et cptes ratt.	217 417,92		217 417,92		308 888,84
2	411 (sauf 4112-4114-4115-4116) 4112	Locataires : créances appelées non exigibles	163 933,46		163 933,46		162 387,75
民		Locataires divers			60 198,06		59 373,06
F		Locataires : factures remboursables individuellement			146,48 375,00		4 836,96
ACTIF		Clients aménagements	375,00		373,00		4 030,50
A	0.55	Clients -autres activités			42 961,69	多型 上层	93 879,85
	10.55	Créances sur emprunteurs		126 074 54	72 702 22	1,500	30.066.54
		Clients douteux ou litigieux			72 782,23 375,00		30 066,54 690,00
		Locataires : excédent charges sur provisions	9 324,65		9 324,65		7 489,09
	4191	Locataires : compte d'attente	719,56		719,56		2 577 2/0 05
	42-43-44 (sauf 4433-444)	AutresCREANCES DIVERSES	3 300 591,12	9.30	3 300 591,12	1 068 936,37	3 577 368,85 426 650,60
	4433	Opérations d'aménagement	d. S. Marie Sara	The state of the s	1	40 - 75	25 550,00
		Etat inpôts sur les bénéfices					10 931,83
		Groupes et associés				1 (da 30)	
		Opérations pour compte			1 068 936,37		415 718,77
	46 sauf 461	Autres comptes débiteurs			367 915,24	367 915,24	155 879,58
		DISPONIBILITES		W. 20 . T. X.	73.77 31 8	3 850 111,87	3 594 096,50
		Valeurs à l'encaissement		a set nous			
		Intérêts courus.			8 499,14 3 841 548,68	<b>一种</b>	1 433,53 3 592 589,83
		Banques, établissements financiers et assimilés		<ul> <li>A. C., Steinmann, Manager, A. Stein, Phys.</li> </ul>	64,05		73,14
	54	Régie d'avance					
	486	CHARGES CONSTATEES D'AVANCE	. 172 994,77		172 994,77	172 994,77	136 112,72
		TOTAL(II)	32 040 426,51	268 848,91	31 771 577,60	31 771 577,60	25 860 755,80
tion		CHARGES A REPARTIR S/PLUSIEURS EXERCICES (III)				335 710,40	686 140,94
Compte de régularisation	48131	Charges différées intérêts compensateurs au 31/12/93		S			350 255,74
Sgule		Charges différées intérêts compensateurs à partir du 1/1/94	335 710,40		335 710,40		335 885,20
dere	482	NEUTRALISATION DU RESULTAT D'UNE OPERATION					
npte		D'AMENAGEMENT aux risques et profits du concédant (IV					
Com		TOTAL GENERAL (I+II+III+IV)	95 556 536,55	25 441 695,19	70 114 841,36	70 114 841,36	64 661 482,92
-							

### **BILAN-PASSIF AVANT AFFECTATION DU RÉSULTAT**

					Exer	cice N	Exercices N-1
	N° de compte	PASSIF			Détail	Totaux partiels	Net
	10	CAPITAL ET RÉSERVES				10 827 908,61	10 574 460,37
	1011-1013	Capital			234 000,00	1. 1.75	234 000,00
		Prime d'émission, de fusion et d'apport			1 802,71	1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1	1 802,71
	A 257	Ecarts de réévaluation	,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,		ME WAS	7	4 ( ) ( ) ( ) ( ) ( ) ( ) ( ) ( ) ( ) (
S		Réserves : Réserve légale			23 400.00		23 400,00
CAPITAUX PROPRES		Réserves statutaires ou contractuelles			6 773 604,66		6 773 604,66
S		Autres réserves			3 795 101,24	1. 31.62	3 541 653,00
Ь		REPORT A NOUVEAU (a)					
Š		RESULTAT DE L' EXERCICE (a)			358 176,94	358 176,94	253 448,24
Ē	13	SUBVENTION D'INVESTISSEMENT				4 659 991,42	4 438 059,03
AP	131 net (131-1391)	Subvention d'équipement 6 44		t au résultat 1 781 562,00)	4 659 991,42		4 438 059,03
0	138 net (138-1398)	Autres subvention d'investissement	1 333,42	1 701 302,007	4 037 971,42		4 450 057,0
		PROVISIONS RÉGLEMENTÉES			Barrier and service		
	145	Amortissements dérogatoires				1.77	
		Provision spéciale de réévaluation				7 9 7 7	
	1671	Titres participatifs				15.046.056.05	150650656
		PROVIEWONE BOUR RICOURS		OTAL (I)	15 846 076,97	15 846 076,97	15 265 967,64 951 014.76
in Sag		PROVISIONS POUR RISQUES			59 373,06	735 495,16	59 373,00
Provisions pour risques et charges	151	Provisions pour risques			39 373,06		37 313,00
ision s et	1572	Provisions pour gros entretien			506 045,00		764 645,0
Prov		Autres			170 077,10	3 7 7 18 7	126 996,70
- 1				OTAL (II)	735 495,16	735 495,16	951 014,70
		DETTES FINANCIÈRES			CALL THE MEN	41 382 414,88	43 890 576,69
			Emprunts obligataires				
		Emprunts auprès des Établissements de Crédit)					22.026.500.5
		Emprunts C.D.C.			19 604 399,84	A 7	22 026 689,50
	7 9 200 9	Emprunts C.I.C. Emprunts Caisse d'Epargne			7 876 900,07		5 207 289,49
		Emprunts C.A			7 870 200,07	1 1 1 1 1	3 207 207,1.
		Emprunts Dexia			5 659 265,15		5 822 632,0
		Emprunts Crédit Coopératif			3 845 667,35		4 449 045,23
	1649	Emprunts LCL			746 669,55	Rate Color	
	165	Dépôts et cautionnements reçus :			3.0		
	1651-1652	Dépôts de garantie des locataires	581 862,31	and the first	574 604,02		
		Redevances (location-accession)					
		Emprunts et dettes financières diverses :			* "I" a B	* * * * * * * * * * * * * * * * * * *	
		Emprunts G.I.C			88 475,93		107 033,96
		Emprunts Ville de Bordeaux				-	
	0.35%	Emprunts C.U.B Emprunts C.I.L.G				100	
		Autres					
S	18 sauf 182	Compte de liaison					
E		Concours bancaires courants			2 405 830,62	4	4 726 023,7
DETTES		Intérêts courus			237 633,66	1. 11. 15	291 117,70
	168843	Intérêts compensateurs ou différés			335 710,40		686 140,9
	pm - 0 g Zi	CLIENTS CREDITEURS			* * * * * * * * * * * * * * * * * * * *	27 609,48	, 27 529,49
	419 sauf 4195	Autres			27 609,48	4 451 401 51	27 529,49
		DETTES D'EXPLOITATION				4 451 401,74	3 802 993,10
	401 402 4007 40045 400	Dettes fournisseurs et comptes rattachés :			1 009 641,51		763 811,5
		Fournisseurs Fournisseurs de stocks immobiliers			1 009 041,31	14 TE	705 611,30
		Dettes fiscales, sociales et autres			2 346 715,63		2 190 619,05
		Autres dettes d'exploitation			234 725,39	1.7.	142 498,48
		Autres dettes d'exploitation charges à payer			38 876,17		33 658,80
	4195	Excédents de provisions sur charges			821 443,04		672 405,2
	191 422 4944	DETTES DIVERSES			460 187 04	600 662,30	695 388,0
		Fournisseurs d'immobilisations			460 187,04 140 475,26	1 21/2	695 388,0
	444	Etat Impôts sur les bénéfices Autres dettes :		***************************************	140 475,26		ල්ටීම ඉහර . මා
	4433	Opérations d'aménagement					
		Groupes et associés				W. W.	
		Opérations pour le compte de tiers					
		Opérations pour le compte de tiers				and the same of th	
		PRODUITS CONTATES D' AVANCE			A	16 956,83	28 013,18
uo		Au titre de l'exploitation et autres			16 956,83	TO SECTION OF	28 013,18
sati	4872	Produits des ventes sur lots en cours			10.1-0.1-0.1-0.1	a Pro Think .	40
compte de régularisation				AL (III)	46 479 045,23	46 479 045,23	48 444 500,52
règi	482	NEUTRALISATION DU RESULTAT D'UNE OPER			7 054 224,00	7 054 224,00	
		D'AMENAGEMENT aux risques et profits du concéd					64 661 402 00
		TOTAL GÉNÉRAL I+II+III+IV			70 114 841,36	70 114 841,36	64 661 482,92



# II - Compte de Résultat au 31 décembre 2011



## COMPTE DE RÉSULTAT (CHARGES)

			Exercice N		
Nº de compte	CHARGES	Charges récupérables	Charges non récupérables	Totaux partiels	Exercices N-1
	CHARGES D'EXPLOITATION	32.07	The American	18 228 180,11	19 634 728,
60-61-62	Consommation de l'exercices en provenance des tiers			11 034 754,12	12 446 242,14
60 (net de 609)	Achats stockés:		State of the state of	- Edward Committee	1967 FEB. 196. (14)
	Terrains			7	
602					
	Immeubles acquis par résolution de vente ou abjudication			7.3 mg s 670 mg	HERMALICIES
	Terrains		Andrew Co. Problem of the		Listania que la cu
6032	A first an incompanion of the contract of the				
	Immeubles acquis par résolution de vente ou abjudication				
	Charges opération d'aménagement			7 049 806,00	8 321 202,9
	. Charges opér d'aménagement Achats terrains à aménager		3 097 902,05		
	Charges opér d'amènagement Travaux		1 374 379,25		
60553	Charges opér d'aménagement Impôts	COLUMN TO THE CO	265 692,86 354 484,99		
	Charges oper d'aménagement Frais financiers		444 798,94		
	Charges opér d'aménagement Frais annexes		1 476 529,46		
60558.			36 018,45		
606-608000	Achats non stockés de matières et fournitures		67 838,55	1 177 200,98	1 297 977,0
61-62 (nets de 619 et 629)	Services extérieurs :		344 15 TAB	2 807 747,14	2 827 061,5
615 (hors 61522-61523)	Entretien et réparations courants sur biens immobiliers	461 974,75	969 352.77	1 431 327,52	1 412 122,3
	Gros entretten sur biens immobiliers		257 395,12	260 735,11	186 233,7
	Redevances de crédit bail et loyers des baux à long terme		761,04	761,04	1 966,3
	Primes d'assurances		258 900,04	258 900,04	330 609,8
	Personnel extérieur à la société		11 285,11	65 130,21	69 317,5
	Rémunérations d'intermédiaires et honoraires		186 958,79	186 958,79	173 062,8
	Publicité, publications, relations publiques.  Déplacements, missions et réceptions		45 279,84 29 663,92	45 279,84 29 663,92	44 892,9
	Autres		366 051,77	528 990,67	24 733,2 584 122,6
2000		Andrew Calle Park	845616246163		
	Impôts, taxes et versements assimilés	Water John Ton Control Michigan -		2 015 255,29	1 970 469,0
	Sur rémunérations.		266 505,29	308 651,29	327 155.8
	Taxes foncières	266 991,00	1 425 561,00 13 418,40	1 692 552,00 14 052,00	1 612 600,0 30 713,2
			13 410,40		
	Charges de personnel		1,020,700,00	3 343 419,23	3 216 405,3
	Salaires et traitements		1 929 709,00 946 721,23	2 254 340,00 1 089 079,23	2 165 407,2 1 050 998,0
		90 0x 370 mun alkan 795 1	740 721,23		
	Dotations aux amortissements et aux provisions			1 758 058,55	1 952 109,4
	Sur immobilisations : dotations aux amortissements : Charges d'exploitation à repartir	4 200	2 200		
	Sur Immobilisations dotations aux amortissements		1 531 647,67	1 531 647,67	1 510 858,7
	Sur immobilisations : dotations pour dépréciations	The second secon	1 331 017,01	1 331 0 17,01	1310 030,7
	Sur actifs circulants : dotations pour dépréciations		ar Land'T (0s	AND THE PARTY	NAME OF STREET
68173	Stocks et en-cours				
68174	Créances douteuses		46 355,29	46 355,29	41 584,9
	Pour risques :dotations aux provisions		1, 1, 2, 2, 2, 2, 2, 2, 2, 2, 2, 2, 2, 2, 2,	PTMF9 A	""""""。杨罗
	Pour gros entretien		35 477,49	35 477,49	298 070,0
6815 (hors 681572)	Autres,		144 578,10	144 578,10	101 595,7
651-654-658	Autres charges			76 692,92	49 502,9
	Pertes sur créances irrécouvrables		53 056,80	53 056,80	25 735,9
A STATE OF THE PROPERTY OF THE	Redevances et charges diverses de gestion courante				
	Prestations sur lots inoccupés		276,14	276,14	11,5
6582	Frais de gestion des loges gardiens		23 359,98	23 359,98	23 755,4
655	Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun	44.2			h .
799	Transferts de produits d'exploitation	<b>大学技术</b>			
			- :475 .: La	1 122 (10 ==	0=0 =0::
	CHARGES FINANCIÈRES			1 132 648,55	859 284,1
2000	Dotations aux amortissements et aux provisions		350 430,54	350 430,54	185 946,7
The same of the sa	Charges d'intérêts(2) :		776 425 00	776 425 00	673 337.3
	Intérêts sur opérations locatives	100 TO THE RESERVE TO	776 435,88	776 435,88	0/3/33/,3
	Intérêts bancaires		59,62	59,62	
	Charges nettes sur cession de valeurs mobilières de placement	ENERGY AND TO SELECT AND THE SELECT	57,02	55,02	
Section 1 and the second section 1	Autres charges financières	100 April 20	5 722,51	5 722,51	
	CHARGES EXCEPTIONNELLES		The second	70 971,32	55 139,7
	Sur opérations de gestion	ECHALL TO THE STATE OF THE STAT	65 642,24	65 642,24	26 791,8
	Sur opérations en capital :		03 042,24	03 042,24	20 791,0
	Valeurs comptables des éléments d'actif cédés	4. 7. 15. 3	494,62	494,62	24 247,9
	Aures	The second secon	4 834,46	4 834,46	4 100,0
32.24	Dotations aux amortissements et aux provisions :	1 1 1 1 1 C	MATERIAL PROPERTY.	· 4 * 9 7 . 46	Late All Co
6871-6872	Dotations aux amortissements et provisions immo				
6875-6876	Dotations aux autres provisions et dépréciations				
691	PARTICIPATION DES SALARIÉS	Ladren St.			1 5
695-697	IMPOTS SUR LES BÉNÉFICES ET ASSIMILÉS	The state of the s	349 099,09	349 099,09	209 954,6
202.00	TOTAL DES CHARGES	2 568 220,77	17 212 678,30	19 780 899,07	20 759 107,4
10 [1]					
	Solde crediteur =	bénéfice	***************************************	358 176,94	253 448,24
		NÉRAL			

## COMPTE DE RÉSULTAT (PRODUITS)

N° de compte	PRODUITS	Détail	Totaux partiels	Exercices N-1
	PRODUITS D'EXPLOITATION		19 735 405,44	20 758 841,
70 (net de 70°	Produits des activités		19 440 486,90	18 148 507,
	1 Ventes d'immeubles bâtis		(4(a) (a) (a)	
	4 Ventes de terrains			
	2 Loyers et charges :	1,000,250,25		1.046.750
	Loyers des logements non conventionnés     Loyers des logements conventionnés		CAN CONTROL OF SCHOOL STREET, ST. C. C.	4 866 758 1 986 717
	)) Loyers des logements des baux commerciaux		AND THE PARTY OF THE PARTY OF THE PARTY.	53 255
	3 Suppléments des lovers			24 511
70220 (net de 702209	Commerciaux industriels et professionnnels		TO SHAFF BELL THROUGH BUILDING A SEC	180 211
70221 (net de 702219	Commerciaux soumis à TVA	392 341,37	13号 人姓金马	392 462
	8 Autres loyers soumis à TVA		Management of the Control of the Con	57 728
	0 Récupération des charges locatives R.C.		THE RESIDENCE OF THE PARTY OF T	3 332 484
	Récupération des charges locatives R.C. soumises à TVA			25 638
	Régularisation charges locatives	(834 905.52)		(676 987
	Vente de terrains et droits à constuire		177.70	the second second
	2 Vente d'immeubles construits			6 027 235
	4 Subventions			223 622
705	5 Participations des collectivités	1 296 000,00		1 284 000
	6 Autres produits de concession d'aménagement en cours			476 914
	7 Produits financiers		All Mary	38 491
	8 Reprise sur amortissements et provisions		PARTY TO	2 817
	9 tva sur marge		ALL THANKS	(197 556.
	6 Prestations de services : 3 gestion d'immeuble pour tiers			
	4 rémuneration de mandat		14 THE	11 720
	8 Divers		The second	11 720
	Produits des activités annexes	(Alternative production of the control of the contr	A 100 A 10	TO PART
	3 Refacturation de frais engagés pour le compte des locataires		A Table	7 257
7088	1 Livraison chauffage	12 286,69		11 709
7088	5 Recettes diverses non soumises à TVA	1 375,00		
	6 Recettes diverses soumises à TVA			
	9 Rémunération sur prestations soumises à TVA			19 513
	3 Livraison à soi même		(2.021.520.00)	165 650
	Produits stockée	And the second s	(2 021 538,09)	465 678
	3 Variation des en-cours de production de biens		The state of the s	
	8 Variation des stocks - infinedoles acheves			465 678
	Production immobilisée			102 070
722	Immeubles de rapport (frais financiers et externes)			
721 Autres 72	Autres productions immobilisées		de a troub	
	Subventions d'exploitation			
	Reprises sur amortissements et provisions		450 207,61	389 802
	Reprises sur provisions pour risques		att Value	201 740
	Reprises sur provisions pour gros entretien			161 059 27 002
	Reprises sur dépréciations des actifs circulants (stock et clients)		1 836 044.03	1 740 501
	Transferts de charges exploitations	The American Control of the Control	1 030 044,03	1 246 265
	Transferts de charges salaires et charges sociales et ficales RC		a di la	494 236
	Autres produits		30 204,99	14 352
	Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun			
758	Quotes-parts de concession sur aménagement			
	PRODUITS FINANCIERS		109 574,01	84 011
76	De participations	Control of the Contro	109 374,01	84 011
	D'autres immobilisations financières		1 351,88	6 417
	Prêts au personnel		Art a division in	
762	Prêts acquéreurs		100	
762	Revenus des titres immobilisés	1 351,88		6 417
76.	D'autres créances			
	Autres produits financiers		105 538,17	76 333
	Reprises sur provisions			
	Transfert de charges financières		2 (92 0(	1.2/1
76	PRODUITS EXCEPTIONNELS		2 683,96 294 096,56	1 261 169 702
77	Sur opérations de gestion	Proceedings of the Control of the Co	194 609,50	66 966
11	Sur operations de gestion		99 487,04	102 735
77	Produits des cessions d'éléments d'actif		3/ 1/ A 3/A	102 100
	Subvention d'investissement virées au résultat de l'exercice		the state of	92 788
	Autres			9 947
78	Reprises sur provisions et dépréciations			
79	Transferts de charges exceptionnelles			
	TOTAL DES PRODUITS	20 139 076,01	20 139 076,01	21 012 555
		perte	27.0,00	
		r		



III - Annexes au 31 décembre 2011



#### FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

#### En matière d'aménagement

#### Centre historique d'agglomération

L'activité d'InCité dans le centre historique s'est accrue en 2011 suite à l'attribution en juillet 2011 du marché de mission d'animation de l'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat Renouvellement Urbain comprenant un volet de traitement Hôtels Meublés. Ce volet logement privé est l'outil opérationnel principal défini dans le « PNRQAD – Bordeaux [Re] Centres », convention signée le 21 janvier 2011 : Enclenchement d'actions opérationnelles qui avaient été gelées en attendant l'OPAH permettant l'engagement des phases préparatoires des D.U.P travaux sur les îlots Faures Gensan et Fusterie (350 logements concernés). Cela a permis de renforcer significativement la production de logements sociaux publics.

Au 31.12.2011, 1.876 logements avaient été rénovés soit 76 % des objectifs de 2014. Nous sommes légèrement en retard par rapport au tableau de bord d'origine. Ce retard provenant essentiellement de l'absence d'OPAH pendant 36 mois.

Le conseil programmatique a examiné 183 projets (330 logements) et nous avons demandé le conventionnement de 44 logements.

16 relogements définitifs ont été réalisés, ce qui porte à 148 la totalité des relogements définitifs effectués depuis 2003.

Nous avons poursuivi notre communication au travers de conférences de presse, animations du blog, mise en place de nouvelles plaquettes et la densification de nos relations avec les medias.

#### Sainte Eulalie

L'exercice 2011 a été marqué par la poursuite de la phase opérationnelle du projet et par la mise en œuvre d'actions partenariales autour du logement. Certains programmes de constructions neuves ont été engagés.

Les travaux d'aménagement des sites et voies de liaisons ont commencé en 2011, les phasages ont été affinés.

Nous avons poursuivi les acquisitions foncières : 103 appartements sur 230 ont été acquis à fin 2011 dont 45 occupés et engagé les expropriations sur les copropriétés.

Les acquisitions amiables pour les terrains à bâtir se sont poursuivies et InCité a continué sa mission d'Ordonnancement, de Pilotage et de Coordination sur les plans technique, juridique et financier.

#### La Réole

InCité a poursuivi les études pré opérationnelles dans le cadre du mandat d'études sur la requalification de son centre ville qui lui a été confié par la ville de La Réole. Elle porte sur l'étude des conditions d'attractivité du centre ville pour une nouvelle population résidente et la définition d'un plan d'actions sur l'habitat dégradé du centre ancien. Ces études s'achèveront début 2012.



#### En matière de gestion locative et de construction

L'année 2011 a vu la livraison de 3 logements au Grand Parc 329 dans les locaux de l'ancienne perception.

En matière de travaux, l'opération du Foyer Soleil Le Levain (32 logements) a été engagée pour une livraison prévisionnelle mi 2012.

Différentes études se poursuivent sur des projets de logements sociaux publics issus notamment de la Convention Publique d'Aménagement (rue Saint James, rue Buhan, rue Dumercq, rue des Pontets notamment).

Une relance marquée a été apportée à la relocation des commerces vacants du centre commercial Europe.

Une réflexion est menée sur la reconstruction du centre commercial Counord.

Nous avons poursuivi la mise en œuvre de la Charte de Qualité avec l'association des locataires. Nous soutenons notre effort sur les impayés, effort qui porte ses fruits.

#### PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels arrêtés au 31/12/2011 sont établis conformément aux règles édictées par le Plan Comptable Général homologué par l'arrêté du 22 juin 1999.

Les éléments inscrits en comptabilité sont évalués selon la méthode des coûts historiques.

Pour la première fois a été comptablement enregistrée au bilan au titre des deux opérations d'aménagement CPA Bordeaux et CPA Sainte Eulalie, l'estimation d'un résultat intermédiaire provisoire.

Cette évaluation est calculée à partir du "prévisionnel réactualisé "du dernier Compte Rendu Annuel à la collectivité, approuvé par cette dernière.

En 2010, cet élément avait été communiqué uniquement sous forme d'indication dans l'annexe du bilan (annexe N°1/éléments relatif au bilan actif / stock).

En 2011, il apparaît donc comptablement sur un compte spécifiquement dédié à savoir : compte "482000" neutralisation du résultat intermédiaire d'une opération d'aménagement.

Le changement, de présentation comptable de cette information résultant des recommandations de la profession n'impacte nullement le résultat de la société

#### **ELEMENTS RELATIFS AU BILAN ACTIF**

# Les immobilisations incorporelles, restant à amortir au 31/12/11 sont constituées

1) IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ......60 541 €

principalement par :

- a) Des logiciels acquis, amortis selon la méthode linéaire sur une durée de trois ans (valeur nette comptable) ......31 332 €



#### 2) IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les travaux effectués en 2011 se répartissent de la manière suivante :

#### CONSTRUCTIONS

a) Construction sur sol propre ...... 1 030 418 €

Les accroissements de 2011 sont constituées par :

#### L'extension des bureaux cours Victor Hugo

#### ⇒ Immeuble 12, rue des Menuts

Il se décompose de la façon suivante :

Composant structure	(amortissement 50 ans)	300 808 €
Composant menuiseries ext.	(amortissement 25 ans)	32 227 €
Composant chauffage individuel	(amortissement 15 ans)	25 928 €
Composant ravalement	(amortissement 15 ans)	29 701 €
Composant plomberie	(amortissement 20 ans)	19 308 €
Composant électricité	(amortissement 25 ans)	28 128 €
Composant ventilation	(amortissement 50 ans)	7 050 €
Composant commerce	(amortissement 25 ans)	135 919 €



b) Construction sur sol d'autrui
COMPOSANT « STRUCTURE »
(Amortissement sur 50 ans)
➡ Résidence LABARDE
La construction d'un mur de séparation a été érigée pour la résidence Labarde. Les travaux ont été réceptionnés
le 01/10/2011.
Le montant passé en composant "Structure" en octobre 2011 s'élève à
5 eleve a 55 097 €
COMPOSANT "PLOMBERIE SANITAIRE"
(Amortissement sur 20 ans)
InCité procède au remplacement des appareils sanitaires lors
des départs de locataires dans les opérations locatives.
L'investissement en 2011 effectué dans les résidences ci-dessous s'élève à
CI-uessous s'eleve a
Château d'eau 3 958 €
Grand Parc 672 21 467 €
COMPOSANT "AMENAGEMENT INTERIEUR TRANSFORMATION LOGEMENT HANDICAPE" (Amortissement sur 15 ans)
➡ Résidence Grand Parc 329
Dans l'ancienne perception située au Grand Parc 329, des travaux ont été effectués afin de réaliser trois logements
adaptés aux personnes handicapées.
Les travaux ont été réceptionnés le 19/05/2011.
Le coût total des travaux immobilisés à ce titre est de
3) IMMOBILISATIONS CORPORELLES EN COURS 2 125 127 €
Les immobilisations en cours à fin 2011
- Halls et Menuiseries "GP 672"



4) IMMOBILISATIONS FINANCIERE	≣S	2 509 838 €
PLACEMENTS	1	840 425 €
Le portefeuille financier est constitué 1) Des souscriptions de parts sociale 2) Des titres immobilisés * Bons à Moyen Terme	s de56 425 €	
DEPOT DE GARANTIE		669 413 €
Il s'agit principalement :		
de dépôt de garantie bancaire (de dans le cadre d'acquisitions d'imit du centre historique de Bordeaux Sainte Eulalie)	meubles pour l'opération x et pour la concession de	
<ol> <li>des dépôts de garantie versés po de locaux pour ces deux opératio</li> </ol>		
* CPA Bordeaux 650 459 € 1 782 €	652 241 €	
* CPA Sainte Eulalie 4 200 € 12 972 €	17 172€	
5) STOCKS		22 293 804 €
Les stocks au 31/12/2011 soit 22 293 8	04 € sont constitués par :	
TERRAIN A AMENAGER		0 €
Un terrain d'une superficie totale de 91 la commune de Mérignac pour un mon Il appartient à InCité depuis l'absorption la SAEMICO en 1996.	tant de 142 774 €	

**DEPRECIATION DES TERRAINS** 

- 142 774 €

Une dépréciation pour ce terrain a été constituée en 2006 Elle est maintenue en 2011.



#### ENCOURS DE LA CONVENTION D'AMENAGEMENT DU CENTRE HISTORIQUE DE BORDEAUX

19 991 094 €

Les encours de la convention d'aménagement correspondent à la différence entre :

\* les acquisitions et dépenses diverses 52 345 073 € \* les produits - 24 393 131 €

\* la participation versée par les collectivités - 15 303 408 €

\* la participation du résultat provisoire 7 342 560 €

\* la neutralisation du résultat provisoire 7 342 560 €

Intermédiaire

- 32 353 979 €

enregistrés depuis l'origine dans le cadre de la Convention Publique d'Aménagement signée en juillet 2002 avec la Ville de Bordeaux.

Les dépenses engagées depuis l'origine comprennent :

	des frais d'études HT
	.des acquisitions d'immeubles (exo de TVA)
	.des frais d'acquisitions (provisions notaires) (HT) 803 274 €
	.des indemnités d'éviction (HT)
٠	.des acquisitions fonds de commerce (HT) 147 000 €
	.des frais divers sur les immeubles(HT)
	(Travaux & gestions)
	.des frais financiers (hors TVA)
	.des frais d'assurances
	.des frais de gestion de logements 261 759 €
	.des frais de communication 210 702 €
	.des frais liés au local (rue des Faures) (HT) 119 325 €
	.des impôts et taxes
	.des frais d'actions d'insertion et divers (HT) 260 764 €
	.de gestion locative
	Pertes sur locataires
	.Dot dépréciations créances douteuses 67 022 €
	.la TVA sur l'opération (partie non déductible soit 39,93 %) 516 334 €
	.TVA sur Transfert d'opération 0 €
	.la rémunération d'InCité (hors TVA)

TOTAL DEPENSES AU 31/12/2011 ...... 52 345 073 €

Les produits HT de l'opération, réalisés depuis l'origine comprennent :

n	Ventes d'AST	241 041 €
	Ventes d'Immeubles	
	Gestion temporaire ( loyers et charges)	2 392 421 €
	Subventions diverses	
•	Produits divers	448 517 €
	Plus value financière & produits financiers	765 432 €
	Reprise sur provision	
	TVA sur marges	- 480 344 €

TOTAL PRODUITS AU 31/12/2011 ...... 24 393 131 €



La participation versée des collectivités au 31/12/2011 est de ...... 15 303 408 €

En fonction d'une part, des dépenses et produits réels enregistrés au 31/12/2011 respectivement 52 345 K€ & 24 393 K€ et d'autre part, des éléments prévisionnels contenus dans le dernier Compte Rendu Annuel à la Collectivité approuvé par cette dernière, à savoir le CRAC 2010 (dépenses prévisionnelles 72 682 K€ et produits prévisionnels hors participation 54 798 679 K€).

La participation versée d'avance par la collectivité s'élèverait à 7 342 K€.

Cette évaluation estimée en fonction des éléments prévisionnels figurant dans le CRAC avait été indiquée en 2010 sous forme d'information dans l'annexe du bilan (annexe n°1/éléments relatif à l'actif /stock) pour mémoire elle s'élevait à 7118 K€.

Pour la première fois en 2011 et conformément aux recommandations comptables cette évaluation a été enregistrée comptablement sur le compte 482000 ; neutralisation du résultat intermédiaire d'une opération d'aménagement.

#### ENCOURS DE LA CONCESSION D'AMENAGEMENT DE SAINTE EULALIE SIGNEE LE 12/01/2006

2 302 710 €

Les encours de la convention d'aménagement correspondent à la différence entre

\* les acquisitions et dépenses diverses 8 311 667 €
\* les produits - 5 720 621 €

\* la participation versée par les collectivités, 0 €

\* la neutralisation du résultat provisoire - 288 336 € Intermédiaire

- 6 0008 957 €

#### Les dépenses engagées depuis l'origine comprennent :

des frais d'études HT	264 488 €
des acquisitions d'immeubles (exo de TVA)	5 548 929 €
des frais d'acquisitions (provisions notaires) (HT)	
des frais divers sur les immeubles(HT)	497 913 €
des frais financiers (hors TVA)	334 693 €
des frais d'assurances	7 671 €
des impôts et taxes	81 466 €
des frais divers (HT)	79 098 €
de gestion locative (HT)	386 954 €
de frais de communication (HT)	154€
la rémunération de INCITE (hors TVA)	779 747 €
de dépréciation des créances clients	23 557 €

#### TOTAL DEPENSES AU 31/12/2011 ...... 8 311 667 €

Les produits HT de l'opération, réalisés depuis l'origine comprennent :

	Ventes de terrains aménagés
	Gestion temporaire (loyers et charges)
•	Subventions diverses
	Autres produits
	Plus value financière & produits financiers

TOTAL PRODUITS AU 31/12/2011 ...... 5 720 621 €



En fonction d'une part, des dépenses et produits réels enregistrés au 31/12/2011 respectivement 8 311 K€ & 5 720 K€ et d'autre part, des éléments prévisionnels contenus dans le dernier Compte Rendu Annuel à la Collectivité approuvé par cette dernière, à savoir le CRAC 2010 (dépenses prévisionnelles 25 082 K€ et produits prévisionnels hors participation 23 879 K€).

La participation à verser par la collectivité s'élèverait à 288 K€.

Cette évaluation estimée en fonction des éléments prévisionnels figurant dans le CRAC avait été indiquée en 2010 sous forme d'information dans l'annexe du bilan (annexe n°1/éléments relatifs à l'actif /stock) pour mémoire elle s'élevait à 149 K€.

Pour la première fois en 2011 et conformément aux recommandations comptables cette évaluation a été enregistrée comptablement sur le compte 482000 : neutralisation du résultat intermédiaire d'une opération d'aménagement.

#### 6) CREANCES

#### CREANCES D'EXPLOITATIONS

Les créances figurent au bilan pour les valeurs nominales. Des provisions pour créances douteuses ont été systématiquement pratiquées pour :

les locataires «congés» partis avec une dette supérieure à 100 €

La provision varie de 50 à 100 % de la dette en fonction de l'analyse individuelle des comptes locataires débiteurs.

A titre d'information complémentaire, les dettes inferieures à 100 € pour les locataires partis ont été soldées directement en perte.

 les locataires « présents » qui font l'objet d'une poursuite judiciaire ou extrajudiciaire

(sauf si les engagements pris ou les procédures s'exécutent strictement).

#### 

Les valeurs mobilières sont composées de SICAV & FCP.

#### 8) DISPONIBILITES

Dans les disponibilités dont le montant total s'élève à 3 850 112 € figurent au 31/12/2011 des placements sur des comptes à terme ainsi que des fonds déposés sur des livrets "B" pour un montant de 2 308 258 € reparti de la façon suivante :

* Compte à term	ne InCité	1 733 100 €
* Livret "B"	InCité	17 536 €
* Compte à term	e CPA Bordeaux	556 450 €
* Livret "B" opéi	ration CPA Bordeaux	1 172 €
		2 308 258 €



#### **ELEMENTS RELATIFS AU BILAN PASSIF**

#### 1) CAPITAUX PROPRES

#### Analyse de la variation des capitaux propres

NATURE	DEBUT D'EXERCICE 2011	VARIATION	FIN D'EXERCICE 2011
CAPITAL (6500 actions *36€)	234 000 €		234 000 €
PRIME DE FUSION	1 803 €	1	1 803 €
RESERVE LEGALE	23 400 €		23 400 €
RESERVE STATUTAIRE	6 773 605 €		6 773 605 €
AUTRES RESERVES	3 541 653 €	253 448 €	3 795 101 €
	10 574 461 €	253 448 €	10 827 909 €

Conformément à la 2<sup>ème</sup> résolution de l'Assemblée Générale Ordinaire du 26 mai 2011, le report à nouveau à fin 2010, soit 253 448 € a été affecté au compte "autres réserves".

#### 2) PROVISIONS

#### 2-1 Provisions pour risques

Les provisions pour litiges, risques et charges sont comptabilisées conformément au règlement CRC 2000-06 sur les passifs ; elles sont évaluées en tenant compte du risque maximal pesant sur l'entreprise, en intégrant les éléments connus jusqu'à la date d'arrêté des comptes et en appliquant le principe de prudence.

A fin 2011, la provision existante concerne le litige ancien de l'opération de contrat de promotion immobilière « rue des Portanets ».

Dans le cadre du contrat de promotion immobilière (CPI les Portes des Portanets) un litige pour non règlement d'une situation nous oppose à la Société Civile La Foncière.

Une provision pour risque, à hauteur de la totalité du montant contesté, soit 59 373 € avait été constatée en 2005.

Elle avait été maintenue en 2006, 2007, 2008, 2009 et 2010 en attente du jugement.

Par jugement du 05/02/2010, le Tribunal de Grande Instance de Bordeaux a fait droit à l'argumentation développée par la Société Foncière et a condamné InCité solidairement avec la société d'architecture.

InCité a interjeté appel de ce jugement et la procédure est actuellement pendante devant la Cour d'Appel de Bordeaux.

La provision a donc été maintenue.

#### 2-2 Provisions pour gros entretien

La provision pour gros entretien figurant au bilan est calculée en retranchant du solde de l'année précédente les reprises de l'exercice et en ajoutant la dotation de l'exercice.

Les reprises portent à la fois sur les dépenses effectuées (coût provisoire supérieur au coût réel) et sur les dépenses à annuler.

La dotation de l'exercice est déterminée en concertation avec le service technique en fonction d'un plan de travaux à entreprendre détaillé sur un an\*.

(\*) L'estimation du montant des travaux est faite sur la base de devis demandés aux fournisseurs, soit à partir d'une estimation effectuée par le service technique basée sur des tarifs connus réactualisés.



#### 2-3 Provision pour abondement

Consécutivement à l'accord d'intéressement du 26 mai 2011, la provision pour abondement au plan d'épargne d'entreprise s'élève pour 2011 à 129 919 €. Le forfait social sur abondement soit (8%) s'élève à 10 394 €.

#### 2-4 Provision pour médailles du travail

Dans le cadre des règles sur le passif, il est depuis 2004 obligatoire d'enregistrer une provision pour "médaille du travail" correspondant aux versements probables liés aux salariés présents dans l'entreprise.

Au 31/12/2011, elle s'élève à 29 764 €.

#### 3) DETTES FINANCIERES

#### **3-1 EMPRUNTS**

La situation des emprunts au 31/12/2011 se présente de la façon suivante :

Siège Victor Hugo Activité bailleur CPA Bordeaux CPA Sainte Eulalie

	Restant dû au 01/01/2011	Réalisations 2011	Remboursement 2011	Restant dû au 31/12/2011
	1 591 788 €	500 000 €	116 862 €	1 974 927 €
	21 364 613 €	9 742 602 €	9 917 053 €	21 190 162 €
d	11 500 000 €	0 €	0 €	11 500 000 €
	3 156 289 €	0 €	0 €	3 156 289 €
	37 612 690 €	10 242 602 €	10 033 915 €	37 821 378 €

#### Les réalisations 2011 concernent l'activité Bailleur et les travaux du siège :

Des emprunts ont été souscrits en 2011.

#### a) Pour financer les travaux des deux opérations suivantes :

- b) Dans le cadre du refinancement des emprunts remboursés par anticipation :

  - Renégociation auprès de la CDC pour un réaménagement de la dette concernant cinq opérations (Tolosane, Montméjean, Saint Marc, Prunier et Balguerie).

Ce nouvel emprunt est dit « Emprunt de compactage » ;



#### Les remboursements 2011 correspondent :

Aux amortissements des annuités des emprunts	812 719,84 €
Aux remboursements anticipés des emprunts :	
* Néréides	
* Héron	1 125 571,32 €
* Saint Louis	1 125 183,29 €
* Tolosane, Montméjean, Saint Marc,	
Prunier et Balguerie	6 533 205,33 €
	10 033 914,74 €

#### 3-2 AUTORISATIONS DE DECOUVERT

#### **ELEMENTS RELATIFS AU RESULTAT**

Les charges de l'année 2011 des deux opérations spécifiques d'aménagement soit :

- \* Convention Publique d'Aménagement du Centre Historique de Bordeaux
- \* Concession d'Aménagement de Sainte Eulalie

sont toutes enregistrées sous le radical " 605-5 " de façon à les isoler des autres charges de l'exploitation d'InCité.

Elles s'élèvent respectivement à 5 673 553 € & 1 376 253 € et ont donc été enregistrées au débit de ces comptes par le crédit de "variation d'encours 713 880" afin d'assurer la neutralité au niveau du résultat d'InCité.

Les recettes 2011 pour ces deux opérations d'aménagement sont également comptabilisées dans des comptes spécifiques dont le radical est "705-5";

#### Elles s'élèvent :

- pour le Centre Historique à	5	231	313	€
- pour l'opération Sainte Eulalie à	3	840	032	€
	9	071	344	€

La neutralisation au niveau du résultat a été obtenue par un enregistrement pour le même montant au débit du compte "713895". La contrepartie étant le compte de bilan 389100.

Il est rappelé que les montants figurant au bilan en "encours d'aménagement" correspondent aux diverses charges et produits enregistrés depuis l'origine de l'opération.

Les encours de la convention du Centre Historique de Bordeaux s'élèvent à	19 991 094 €
Les encours de la concession de Sainte Eulalie s'élèvent à	2 302 710 €
	22 293 804 €



#### **ETAT DE L'ACTIF IMMOBILISE 2011**

	VALEUR BRUTE IMMOBILISATIONS AU DEBUT DE	VRT DE POSTE A	TRANSFERTS D' OPERATION A	DE POSTE	DIMINUTIONS CESSIONS MISES HORS SERVICES REMB.	TRANSFERTS D' OPERATION A	VALEUR BRUTE IMMOBILISATIONS EN FIN	VALEUR D'ORIGINE AVANT REEVALUATION
INCORPORELLES	L'EXERCICE	POSTE	OPERATION	A POSTE	DES PRETS	OPERATION	D'EXCERCICE	
- FRAIS D'ETABLISSEMENT - LOGICIEL	4 740 329 288		:		-		4 740 353 114	
- LICENCE MARQUE - AVANCES IMM, INCORP, EN COURS	42 713	-	-	13 504	-	-	29 209	-
TOTAL I	376 741			13 504			387 063	
CORPORELLES								
TERRAIN	2 234 180	49 186	-	-	22 365	-	2 261 001	-
CONSTRUCTIONS								
- SUR SOL PROPRE								
cpte 213110 -structures cpte 213120 -menuiseries extérieurs	18 582 559 1 150 998	300 808 32 227		-			18 883 367 1 183 225	-
cpte 213130 -chauffage collectif cpte 213140 -chauffage individuel	140 693 656 946	-	٠	-	-	-	140 693	
cpte 213150 -étanchéité	58 762	-	-	] :			682 874 58 762	
opte 213160 -ravalement opte 213180 -aménagement intérieur	442 484 22 559	29 701 19 308	:	:	-	-	472 185 41 867	
cpte 213190 -aménagement intérieur divers	75 996	35 178	•		- 1	- 1	111 174	
	21 130 997	443 150	-	-	-		21 574 147	
cpte 213170 -imm Cours Victor Hugo cpte 213800 -imm affect aux opérations profess	2 673 917	451 349 135 919	<u>-</u> -	-	-		3 125 266 135 919	- -
- SUR SOL D'AUTRUI cpte 214110 -structures cpte 214120 -menuiseries extérieurs	12 719 584 3 097 179	33 697	-	-	-	-	12 753 281 3 097 179	-
cpte 214130 -chauffage collectif cpte 214140 -chauffage individuel	245 022	-	-	-	-		245 022	
cpte 214150 -étanchéité	255 558 286 379	-	-		-		255 558 286 379	
cpte 214160 -ravatement cpte 214180 -plomberie sanitaire	920 494 554 093	- 25 425	:	:	-	:	920 494 579 518	
cpte 214190 -aménagt intérieur portes blindées	627 712	-	-	-	-		627 712	•
cpte 214190 -aménagt intérieur ventilation cpte 214190 -aménagt intérieur colonnes montantes	153 028 112 785	-	-		:		153 028 112 785	
cpte 214190 -aménagt intérieur étectricité cpte 214190 -aménagt intérieur logt handicapé	222 102 37 197	- 202 492	•		· _	-	222 102 239 689	•
cpte 214200 -vrd	541 075				- ]	:	541 075	-
cpte 214800 -immeubles affectés aux opérations professionnelles.	7 065 730	•	•	11 753	•	-	7 053 977	•
cpte 214510 -Bat administratif GP 329	47 879 26 885 817	261 614		11 753			47 879 27 135 678	-
INST, AGENC. AMEN.DES CONSTRUCTIONS cpte 213 550 - SUR SOL PROPRE	100 831	-	-	-	-	-	100 831	-
cpte 214350 - SUR SOL D'AUTRUI	678 696	-		-	-	. ]	678 696	
cpte 214320 - TRAVAUX AMELIORATION IMM.	2 752 587	-	-	-	-	-	2 752 587	-
INSTALLATIONS TECHNIQUES , MATERIEL & OUTILLAGE INDUSTRIELS	12 813						12 012	
	,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,	-				-	12 813	•
AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES			1					
- INSTALLATIONS GENERALES, - AGENCEMENTS,AMENAGEMENTS DIVERS	60 602	-			.	-	60 602	*
- MATERIEL DE TRANSPORT AUTOMOBILE - MATERIEL DE TRANSPORT DIVERS	11 804 2 438	-	:	. [	:	:	11 804 2 438	•
- MATERIEL DE BUREAU & INFORMATIQUE	152 527	11 950	-	-	882	-	163 595	-
- MOBILIER - MECENAT	132 369	6 094 4 675	:	:	147	-	138 316 4 675	-
Cpie 231000 IMMOBILISATIONS EN COURS	1 767 439	~~ 784 789	, -	1 057 274	-		1 494 954	•
Opte 232000 TRAVAUX AMELIORATION EN COURS Opte 238000 AVANCES IMM.CORP. EN COURS	40 050	953 246	:	- 363 125	•	-	- 630 171	-
TOTAL II	58 637 067	3 101 972	-	1 432 152	23 394	····	60 283 493	
	50 001 901	3 101 372		32 132		-	UU 203 483	-
FINANCIERES PARTS SOCIALES THES IMMOBILISES DEPOTS ET CAUTIONNEMENTS VERSES	56 425 1 784 000	****	-	-		-	56 425 1 784 000	-
- PRET & AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES	902 574	402 319	-	-	635 480	.	669 413	-
TOTAL III	2 742 999	402 319	-	-	635 480		2 509 838	-
TOTAL GENERAL (1+II+III)	61 756 807	3 528 117	-	1 445 656	658 874	-	63 180 394	-
							<u>_</u>	CELL

ŕ

#### **ETAT DES AMORTISSEMENTS 2011**

sealing the seal and seal	AMORTISSEMENTS					DIMIN	MONTANT DES	
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	AU DEBUT	A VIORE INCOME VIEW	TRANSFERTS DES AMORTISSEMENTS DE COMPTE		12.25	TRANSFERTS DES AMORTISSEMENTS	AMORTISSEMENTS AFFERENTS AUX	AMORTISSEMEN
	L'EXERCICE	AMORTISSEMENTS DOTATION	A COMPTE	AMORT. EXCEPT.	TOTAL	DE COMPTE A COMPTE	DE L'ACTIF	A LA FIN DE L'EXERCICI
AUTRES POSTES D'IMMOBILISATIONS								
INCORPORELLES								
- FRAIS D'ETABLISSEMENT	4 740		31				1	4 740
- LOGICIEL	302 684	19 098			19 098			321 782
- AVANCES IMM.INCORP. EN COURS			1					321704
	307 424	19 098	(4)		19 098	-	- 1	326 522
CONSTRUCTIONS						-		
- SUR SOL PROPRE								
-structures	7 161 730	379 445	14	4	379 445			7 541 175
-menuiseries extérieurs	376 143	59 171		-	59 171	-		435 31
-chauffage collectif	90 563	2 625	3	-	2 625			93 18
-chauffage individuel -étanchéité	362 749 41 151	26 753	3	1.5	26 753	-	9	389 502
-ravalement	325 069	1 689 13 247	4		1 689 13 247			42 840
-aménagement intérieur	10 590	7 578		2	7 578		2	338 316 18 168
	8 367 995	490 508			490 508			8 858 503
-imm Cours Victor Hugo	618 602	115 926			115 926			
-imm affect op profess	010 002	5 437			5 437	1	1	734 528 5 437
		3027						5 457
- SUR SOL D'AUTRUI -structures	7 477 388	109 919			109 919		1	7 507 007
-menuiseries extérieurs	476 110	120 845			120 845	1	2.1	7 587 307 596 955
-chauffage collectif	245 022	, , ,	1.0	-	120 045		1	245 022
-chauffage individuel	35 517	17 037			17 037	16	1.0	52 554
-étanchéité	99 071	13 152	14	-	13 152	9.1	0.4	112 223
-ravalement	270 633	55 120	31		55 120	1.00	0.2	325 753
-plomberie sanitaire -aménagt intérieur portes blindées	48 699 52 916	28 306 20 924	- 1		28 306		-	77 005
-aménagt intérieur ventilation	9 092	3 061			20 924 3 061	1		73 840
-aménagt intérieur colonnes montantes	7 552	4 511			4 511	1	1	12 153 12 063
-aménagt intérieur électricité	8 884	8 884		-	8 884			17 768
-aménagt intérieur logt handicapé	1 454	10 875		3.1	10 875	4-1	15	12 329
-vrd	26 189	18 036			18 036		2	44 225
<ul> <li>immeubles affectés aux opérations professionnellles</li> </ul>	2 268 705	351 303		201	351 303			2 620 008
Bat administratif GP 329	14 639	3 192			3 192			17 831
	11 041 871	765 165	0	-	765 165			11 807 036
INST. AGENC. AMEN.DES CONSTRUCTIONS SUR SOL PROPRE	98 639	756			750			60.425
SON SOL PROPRE	90 639	756	10		756		-	99 395
SUR SOL D'AUTRUI	677 026	930	191		930	141	12	677 956
TRAVAUX AMELIORATION IMM	2 208 746	118 667			118 667			0.007.440
The state of the s	100000				110 007	1	3	2 327 413
	23 012 879	1 497 389			1 497 389			24 510 268
INSTALLATIONS TECHNIQUES .								
MATERIEL & OUTILLAGE INDUSTRIELS	12 697	116	-	3.1	116		- 4	12 813
				-				
UTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES								
WETT LIVE SELECT LES					11			
INSTALLATIONS GENERALES, AGENCEMENTS, AMENAGEMENTS DIVERS	60 602			- 1			0.1	
MATERIEL DE TRANSPORT AUTOMOBILE	4 489	2 361		5.1	2 361			60 602 6 850
MATERIEL DE TRANSPORT	2 417	21		-	21			2 438
MATERIEL DE BUREAU & INFORMATIQUE	146 140	4 490		- 1	4 490		882	149 748
MOBILIER	95 579	8 174			8 174		147	103 606
	309 227	15 046		-	15 046	12	1 029	323 244
5.2E. (C. 2.E. 17.12.E.) 2.1. (C. 17.12.		10 0.10			10 040		1.025	323 244
TOTAL DES AMORTISSEMENTS DES IMMOBILISATIONS	23 642 227	1 531 649		_	4 524 540		1.000	
DES INNIVIONIS	23 042 221	1 331 643			1 531 649	*	1 029	25 172 847
81895								
	MONTANT NET	100 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1				ANNULATION	DOTATION DE	MONTANT NET
articlastic Collections	AU DEBUT	AUGMENTATIONS			- bullet	AFFERENTE	L'EXERCICE	A LA FIN
CHARGES A REPARTIR	DE	TRANSFERT			TOTAL	AUX SOLDES	AUX	DE
	L'EXERCICE	+			1		AMORTISSEMENTS	L'EXERCICE
TERETS COMPENSATEURS			-			(686830)	( 686830 )	
TOCK INT.COMP. AU 31/12/93 (481 310)	350 256	122 319	-		44	165 834	62 103	
NT.COMP. A PARTIR DU 01/01/94 (481 330)	335 885 686 141	122 319				- 122 318 - - 288 152 -	175 62 278	335 711 335 711
				4		700 157	b/ 278	135 711

#### **ETAT DES PROVISIONS ET DEPRECIATIONS 2011**

#### 1 - INCITE

	NATURE DES PROVISIONS	MONTANT AU DEBUT DE L'EXERCICE	AUGMENTATIONS DOTATION DE L'EXERCICE	AUGMENTATIONS PAR VRT DE CPTE	DIMINUTIONS UTILISATIONS & REPRISES DE L'EXERCICE	DIMINUTIONS PAR VRT DE CPTE	MONTANT EN FIN D'EXERCICE
	AUTRES PROVISIONS POUR RISQUES DIVERS	59 373	0	0	0	0	59 37
s N O - S	PROVISIONS POUR ABONDEMENT ET SUR FORFAIT SOCIAL SUR PROVISION	96 627	140 313	0	96 627	0	140 31:
9 8 9	PROVISIONS POUR MEDAILLE DU TRAVAIL	30 370	4 265	ō	4 871	0	29 764
	PROVISIONS POUR GROS ENTRETIEN	764 645	35 477	0	294 077	0	506 045
	TOTAL I	951 015	180 055	0	395 575	0	735 495
о 2 0	DEPRECIATIONS SUR COMPTES STOCKS & EN COURS	142 774	Ō	O	0	0	142 774
E P R E C I A T I	DEPRECIATIONS SUR COMPTES CLIENTS & DEBITEURS DIVERS LOCATAIRES SECTEUR LOCATIF	88 053	46 355	0	54 632	0	79 776
٥	TOTAL II	230 827	46 355	0	54 632	0	222 550
	TOTAL GENERAL (I+II)	1 181 842	226 410	0	450 207	0	958 045
	DONT DOTATIONS & REPRISES - EXCEPTIONNELLES	5	226 410 -		450 207		

#### 2 - C P A CENTRE HISTORIQUE BORDEAUX / ST EULALIE

	NATURE DES PROVISIONS	MONTANT AU DEBUT DE L'EXERCICE	AUGMENTATIONS DOTATION DE L'EXERCICE	AUGMENTATIONS PAR VRT DE CPTE	DIMINUTIONS & REPRISES DE L'EXERCICE	DIMINUTIONS PAR VRT DE CPTE	MONTANT EN FIN D'EXERCICE
DEPRECI ATIONS	DEPRECIATIONS DIVERS LOCATAIRES  * CENTRE HISTORIQUE BORDEAUX  * ST EULALIE  DEPRECIATIONS TIERS DIVERS	19 854 3 059	12 462 23 557 0	0 0	9 574 0 3 059	0 0	22 742 23 557 0
	TOTAL GENERAL	22 913	36 019	0	12 633	0	46 299
	DONT DOTATIONS & REPRISES - EXCEPTIONNEI		36 019 - -		12 633		

#### ETATS DES ECHEANCES DES CREANCES ET DES DETTES

CREANCES	Montant brut	dont à 1 an au plus	dont à plus d'1 an
ACTIF CIRCULANT			
CLIENTS ET COMPTES RATTACHES	694 309	694 309	
AUTRES CREANCES	4 369 527	4 369 527	
TOTAL GENERAL	5 063 836	5 063 836	0

DETTES	Montant brut	dont à 1 an au plus	dont à plus d'1 an & 5 ans au plus	dont à + de 5 ans
EMPRUNTS & DETTES FINANCIERES & COMPTES RATTACHES	41 382 415	4 301 487	20 145 853	16 935 075
DETTES FOURNISSEURS & COMPTES RATTACHES	1 009 642	1 000 491	9 150	0
PERSONNEL ET COMPTES RATTACHES	301 019	301 019	0	0
DETTES FISCALES ET SOCIALES & COMPTES RATTACHES	2 045 697	2 045 697	0	0
AUTRES DETTES & COMPTES RATTACHES	1 695 707	1 639 184	56 523	0
TOTAL GENERAL	46 434 479	9 287 879	20 211 526	16 935 075

#### COMMENTAIRES

Les" EMPRUNTS & DETTES FINANCIERES "SONT CONSTITUES PAR:

Les emprunts

23 165 089

Emprunts INCITE Emprunts CPA BORDEAUX Emprunt Concession STE Eulalie

11 500 000

3 156 289 37 821 378

Les dépôts de garantie versés par les locataires:

581 862 573 344

37 821 378

2 405 831 41 382 415

Les intérêts courus et non échus au 31/12/2011 Compte banque créditeur ( découvert autorisé de l' opération CPA BX)

#### NOTE Nº 6

ANNEXE 6/1 : Différences d'évaluation sur éléments fongibles de l'actif circulant

Nature des éléments d'actif circulant	Montant au bilan de l'exercice	Evaluation au dernier cours
C.D.N, F.C.P et SICAV « INCITE »	367 915 €	561 643 €
C.D.N ,F.C.P et SICAV « Opérations d'aménagement »	0€	0€
TOTAL	367 915 €	561 643 €

## ANNEXE 6/2 : Produits à recevoir

Postes concernés	Montant au bilan de l'exercice	Montant au bilan de l'exercice - 1
Produits à recevoir :		
Créances clients et comptes rattachés	375 €	690 €
Autres créances :		
- sécurité sociale et organismes sociaux	6 314 €	6 726 €
- état	0€	0 €
- remboursements assurances	0 €	0 €
- créances diverses	809 €	11 834 €
Produits financiers "Interets courus à recevoir"	8 499 €	1 434 €
TOTAL	15 998 €	20 683 €



#### ANNEXE 6/3 : Charges à payer

Postes concernés	Montant au bilan de l'exercice 2011	Montant au bilan de l'exercice 2010
Charges à payer :		
Emprunts et dettes financières diverses		
- Intérêts courus sur emprunts	573 344 €	977 259 €
- Intérêts courus sur concours bancaires	10 730 €	7 239 €
Dettes fournisseurs exploitation	49 028 €	60 650 €
Dettes fiscales et sociales :	445 814 €	375 161 €
Autres dettes diverses	38 876 €	33 659 €
TOTAL	1 117 791 €	1 765 864 €

#### ANNEXE 6/4

Postes concernés	Montant au bilan de l'exercice 2011	Montant au bilan de l'exercice 2010
Charges constatées d'avance :		
Charges exploitations	172 995 €	136 113 €
Produits constatés d'avance :		
Produits d'exploitations	16 957 €	28 013 €

#### **ANNEXE 6/5**

Les charges à répartir sur plusieurs exercices inscrites au bilan 2011 pour un montant de 335 710€ correspondent aux intérêts compensateurs afférents aux prêts locatifs aidés, comptabilisés au compte : 481 330 « intérêts compensateurs à partir du 01.01.1994 » .

Conformément aux dispositions de l'article 38 de la loi n° 94 -624 du 21 07 1994 la société a crédité les comptes 481310 & 481330 pour un montant de 62 277 € par le débit du compte 686 830 "dotations aux amortissements "pour la fraction des intérêts compensateurs incluse dans l'annuité.

Par ailleurs ,en 2011, la recherche d'optimisation de notre charge financière nous a conduit d'une part, à rembourser par anticipation à la CDC des prêts locatifs aidés pour deux opérations et d'autre part, à solliciter au prés de la CDC un réaménagement de la dette pour cinq autres opérations.

Dans le cadre du remboursement anticipé le solde des intérêts compensateurs des deux prêts locatifs aidés soit 288 153€, a été acquitté à la CDC .

Il figurait au débit du compte "481310" "charges différées intérêts compensateurs au 31/12/1993 Ce compte est désormais soldé.



	MONT	ANT
A) ACTIVITÉ BAILLEUR SOCIAL	année	2011
1) LOCATION		10 257 157 €
Loyers logements et annexes         loyers "appartements" non conventionnés       4 968 350 €         loyers "appartements" conventionnés       2 052 149 €	7 066 785€	
loyers "appartements" inclus dans baux commerciaux 46 286 € Loyers "commerciaux" hors TVA Loyers "commerciaux" soumis à TVA	212 021 € 392 341 €	
Surloyer Refacturation de frais engagés pour le compte de locataires	15 095 € 2 694 €	
Récupération charges locatives	2 568 221 €	
2) ACTIVITÉ LIVRAISON CHAUFFAGE		32 637 €
Prestation chauffage Rémunération chauffage	12 287 € 20 350 €	
3) DIVERS		68 609 €
Location Panneaux d'affichage Location emplacement antenne relais Loyer Mise à disposition "chaufferie grand parc" Facturations diverses	9 488 € 9 618 € 39 934 € 9 569 €	
TOTAL ACTIVITE BAILLEUR SOCIAL		10 358 403 €
B) ACTIVITĖ MANDAT		
Prestation d'étude	10 740 €	
TOTAL ACTIVITÉ MANDAT	-     <del> </del>	10 740 €
C) ACTIVITÈ AMENAGEUR		
ACTIVITÉ CPA CENTRE HISTORIQUE BORDEAUX		5 231 313 €
Loyers logements CPA Récupération charges locatives CPA Vente AST CPA	338 651 € 19 653 € 0 €	
Vente logements CPA Vente Locaux commerciaux	3 072 797 €	
Vente Parkings CPA	524 797 €	
Subvention CPA Recettes diverses	0 € , 4 548 €	
Participation Ville de BX &CUB Plus value s/titre& produits financiers CPA	1 296 000 € 43 214 €	
Reprise s/amort.&prov CPA	12 633 €	
TVA sur marges	-80 980 € 5 231 313 €	
2) ACTIVITÉ CONCESSION STE EULALIE		3 840 031 €
Loyers logements CPA Récupération charges locatives CPA Ventes Terrains aménagés et droits à construire Subvention Recettes diverses Produits financiers Plus value nettes cessions val. Mobil	183 507 € 23 580 € 893 789 € 2 736 123 € 201 € 2 831 € 0 €	
TOTAL ACTIVITE CPA AMENAGEMENT	3 840 031 €	9 071 344 €
TOTAL ACTUTE OF A AMERICACEMENT		3 07 1 344 €
TOTAL PRODUITS ACTIVITES		19 440 487 €



#### ANNEXE 6/7

A) Déter	mination du résultat fiscal 2011		N 2011		N -1 2010
	Résultat comptable INCITE		358 177		253 448
	exclusion des opérations locatives conventionnées secteur exonéré d'IS,(secteur déficitaire en 2011).	+	281 494	+	162 660
	Résultat comptable soumis à l'Impôt sur les sociétés		639 671		416 108
	Réintégrations fiscales				
	Charges non déductibles				
	Loyers véhicule non déductible	+	1 747	+	2 621
	Taxes non déductibles Sur véhicule	+	2 230	+	2 230
	Contribution sociale de solidarité des sociétés	+	9 085	+	8 879
	Provisions non déductibles en 2011		5 000		0015
	Abondement	+	132 006,00	+	90 466
	Impôt sur les sociétés			111	
	IS 2011 estimation	+	349 099	+	208 623
	Ecarts de valeurs liquidatives sur OPCVM	4	12 803	+	5 112
	Déductions fiscales				
	Charges antérieurement taxées à déduire en 2011				and the same of
	Contribution sociale de solidarité des sociétés		8 879	-	8 723
	Provisions antérieurement taxées à déduire en 2011				
	Abondement	-	90 466	-	99 447
	⇒ résultat fiscal 2011		1 047 296		625 869
	⇒ I. S 2011 ( 33,33%)		349 099		208 623

## B)Ventilation de l'impôt

Ventilation de l'impôt sur les bénéfices entre la partie imputable aux éléments exceptionnels et la partie imputable aux autres éléments.

RESULTAT	COURANT

RESULTAT EXCEPTIONNEL

RESULTAT	RESULTAT COMPTABLE	RESULTAT COMPTABLE	REINTEGRA	RESULTAT		IMPOTS	
INCITE	SECTEUR EXO	SECTEUR TAXABLE	FISCALE	FISCAL	THEORIQUE	COMPENSATION	DU
484 151	-378 373	862 524	58 526	921 050	307 017	o	307 017
223 125	96 879	126 246	0	126 246	42 082	0	42 082
707 276	-281 494	988 770	58 526	1 047 296	349 099	0	349 099

IMPOTS S/ SOCIETES

349 099

Prévisionnel 2011 349 099

**BENEFICE INCITE 2011** 

358 177



### **ANNEXE 8**

#### **ENGAGEMENTS FINANCIERS AU 31.12.2011**

#### 1) Engagements en matière d'indemnités de retraite :

Conformément au choix laissé par le Code de Commerce le montant des engagements de la société en matière d'indemnités de départ à la retraite des salariés ne fait pas l'objet d'une provision.

Le montant total des droits acquis réactualisés (charges sociales non comprises) s'élève à 120 733,65 € au 31/12/11 transférés auprès d'un organisme externe.

La méthode de calcul utilisée par l'organisme est la méthode dite prospective avec des départs de mise en retraite à 65 ans.

#### 2) Nantissement

Gage de compte d'instruments financiers en garantie du paiement des sommes dues au titre de l'emprunt souscrit pour le financement des travaux de réhabilitation du centre commercial du grand parc à Bordeaux.

Montant nominal de l'emprunt	3 880 000 €
Capital restant dû l'emprunt au 31/12/11	3 348 276 €
Montant des instruments financiers	1 784 000 €

#### 3) Droits individuels à la formation

Droits individuels à la formation	Valeur d'heures de formation
Cumul des droits acquis par les salariés au cours de l'exercice	680
Cumul n'ayant pas fait l'objet d'une demande des salariés	4 185



## ANNEXE 11

## ACCROISSEMENTS ET ALLEGEMENTS DE LA DETTE FISCALE FUTURE AU 31.12.2011

NATURE	DEBUT D'EXERCICE		VARIATIONS		FIN D'EXERCICE	
	ACTIF	PASSIF	ACTIF	PASSIF	ACTIF	PASSIF
A) ACCROISSEMENTS DE LA DETTE FUTURE D'IMPOTS			6 - 17			
Subventions d'équipement		358 915 €	27 110 €	-29 287 €		302 517 €
	0,00€	358 915 €	27 110 €	-29 287 €	0 €	302 517 € 302 517 €
B) ALLEGEMENTS					lotai	302 317 €
Charges non déductibles temporairement à déduire l' année suivante :						
* Provision pour abondement		90 466 €	90 466 €	132 006 €		132 006 €
* Contribution sociale de solidarité des sociétés		8 879 €	8 879 €	9 085 €		9 085 €
		99 345 €	99 345 €	141 091 €	total	141 091 €



## ANNEXE 13

## EFFECTIF MOYEN

	Personnel salarié	Personnel mis à disposition de l' entreprise
CADRES	16,09	
AGENTS DE MAITRISE& TECHNICIENS	6,97	
EMPLOYES	23,40	0,00
OUVRIERS	0,00	
TOTAL	46,46	0,00



Dispositif d'aide à l'accession à la propriété. Passeport 1er logement. Aide de la Ville aux acquéreurs. Autorisation. Décision.

Madame Elizabeth TOUTON, Adjoint au Maire, présente le rapport suivant :

Mesdames, Messieurs,

Par délibération du 31 janvier 2011, vous avez décidé de la mise en œuvre d'un dispositif destiné à faciliter l'accession sociale à la propriété pour les ménages primo accédants à Bordeaux.

Compte tenu de l'évolution du PTZ+, ce dispositif a été modifié par délibération du 5 mars 2012 en harmonisant les plafonds de ressources avec ceux du PTZ + et en étendant l'aide de la Ville aux personnes seules et aux couples sans enfant.

A cette occasion de nouveaux financeurs ont rejoint la Ville dans son action et le partenariat du passeport 1<sup>er</sup> Logement se compose dorénavant comme suit : Crédit Foncier de France, Caisse Régionale du Crédit Agricole Mutuel d'Aquitaine, Crédit Immobilier de France, Procivis Gironde, Cilso, Astria, GIC, Vilogia, UESL Action Logement, Aliance 1% Logement, Cilgère, Logeo.

Les aides de la Ville répondent aux conditions générales suivantes :

- ð les bénéficiaires sont des ménages primo-accédants de leur résidence principale sur Bordeaux, sans condition de composition familiale
- ð leurs revenus ne doivent pas dépasser les plafonds de ressources PTZ +
- ð le montant de l'aide de la Ville varie de 3 000 € à 6 000 € selon la composition de la famille

#### Il peut s'agir :

- ð d'un logement neuf inclus dans une opération labellisée «Passeport 1<sup>er</sup> Logement » financé à l'aide d'un PTZ+
- ð d'un logement ancien sur le territoire du PNRQAD Bordeaux Re[Centres] si l'acquéreur réalise des travaux de mise aux normes d'habitabilité selon les caractéristiques du logement décent dans le délai d'un an après son acquisition
- ð d'un logement issu d'un changement d'usage au sens du code de la construction et l'habitation
- ð d'un logement mis en vente par un bailleur social sur le territoire de la commune de Bordeaux selon les termes de la loi Molle

Ces logements devront être conservés pendant une durée minimale de cinq ans à compter de la signature de l'acte d'acquisition sans pouvoir être cédés et quelle que soit la forme de la cession, sauf transmission par décès.

Ils devront également être occupés à titre de résidence principale par leur acquéreur pendant cinq ans à compter de la signature de l'acte d'acquisition, sauf cas de force majeure dûment établi.

En cas de non respect de ces clauses, l'acquéreur devra rembourser à la Ville la totalité de l'aide qui lui aura été accordée par celle-ci, dans les trois mois de la survenance de l'évènement.

Au titre de ce dispositif, il est proposé d'accorder une aide de la Ville pour les 8 projets listés dans le tableau en annexe et qui représentent une aide totale de la Ville de 31 000 euros.

L'aide de la Ville sera versée sur le compte du notaire chargé de la régularisation de l'acte de vente.

Pour les logements neufs dans les opérations labellisées, le versement de la subvention interviendra sur présentation d'un certificat de paiement établi par la Ville et de l'attestation notariée de signature de l'acte d'acquisition faisant apparaître le financement au moyen d'un PTZ + .

Pour les logements mis en vente par un bailleur social, le versement de la subvention interviendra sur présentation d'un certificat de paiement établi par la Ville et de l'attestation notariée de signature de l'acte d'acquisition.

Pour les logements anciens et les logements issus d'un changement d'usage, l'acquéreur remettra à la Ville en complément de l'attestation notariée d'acquisition un engagement formel de réaliser les travaux d'habitabilité ou les travaux correspondant au changement d'usage au plus tard dans le délai d'un an après la signature de son acte d'acquisition et justifiera ces travaux au moyen des factures. Dans le cas contraire il sera tenu de rembourser à la Ville la subvention perçue dans les trois mois qui suivent.

La dépense ci-dessus énumérée sera imputée sur la sous fonction 72, nature 20422 du budget de l'exercice en cours.

#### MME TOUTON. -

Non seulement nous travaillons sur le logement social, mais nous avons à cœur aussi de travailler sur l'accession à la propriété, et l'accession maîtrisée qui nous paraît être aussi quelque chose d'important pour les Bordelais qui souhaitent acquérir leur premier logement.

Cette délibération vous propose d'accorder une aide à 8 projets d'acquisition dont la liste est jointe. Ce sont des appartements assez grands, Type 3, Type 4. Vous verrez que les prix sont bien en deçà du marché.

Je tenais juste à vous signaler qu'on a à ce jour aidé 146 ménages sur le dispositif « Déclic » et 45 sur le Passeport 1<sup>er</sup> Logement.

#### M. LE MAIRE. -

Merci, madame. La politique que vous menez conformément à mes orientations est exemplaire. Je vous en félicite.

#### MME TOUTON. -

Merci.

#### M. LE MAIRE. -

Qui est contre la 468 ? Personne.

Qui s'abstient ? Personne.

Voilà encore une manifestation de l'exemplarité de la Ville.

# CPA. Centre Historique. PRI. 45 rue Bouquière. Subventions de la Ville aux propriétaires occupants. Autorisation. Décision.

Madame Elizabeth TOUTON, Adjoint au Maire, présente le rapport suivant :

Mesdames, Messieurs,

Par délibération du 8 juillet 2002, vous avez autorisé le Maire à signer avec la Société Bordelaise Mixte de Construction et d'Urbanisme (SBUC) dénommée aujourd'hui In Cité, une Convention Publique d'Aménagement permettant la mise en œuvre des procédures nécessaires à la requalification de l'habitat et de l'environnement résidentiel dans le centre historique.

Un Périmètre de Restauration Immobilière (PRI) Saint Eloi / Salinières a été instauré par délibération du Conseil municipal du 8 juillet 2002, dont les îlots Bouqière/Buhan et Bouquière/Sainte Colombe et Renière ont fait l'objet d'une Déclaration d'Utilité Publique de travaux (DUP) par le Préfet de la Gironde en date du 8 juin 2005. Le programme de travaux de la DUP ainsi que les délais de réalisation ont été approuvés par délibération du Conseil municipal du 4 juillet 2005.

Par délibération du 9 juillet 2007, la Ville a décidé d'une aide aux propriétaires occupants de logements et propriétaires de locaux commerciaux en injonction de travaux.

A ce titre, il est proposé d'accorder une aide de la Ville d'un montant de 5 000 € pour le projet suivant :

SCI DINACA représentée par son gérant Monsieur Bonrepaux, copropriétaire et exploitante d'un local commercial sis 45, rue Bouquière à Bordeaux, dont la situation répond aux caractéristiques suivantes :

Statut de la SCI Dinaca	Niveau de ressources
Propriétaire exploitante de local commercial	Ressources < Plafonds PTZ x 1.5

Cette opération consiste en la réalisation de travaux sur les parties communes de l'immeuble, prescrits par la DUP.

Montant des dépenses subventionnées plafonnées : 25 000 €

• Aide de la Ville au titre de la DUP : 25 000 € X 20% = 5 000 €

En conséquence, je vous demande de bien vouloir autoriser le Maire à :

 Accorder à la SCI DINACA une subvention d'un montant de 5 000 € pour la Ville de Bordeaux

Le versement de la subvention de la Ville aux propriétaires interviendra après réalisation complète des travaux, sur présentation d'un certificat de paiement établi par la Ville au vu des factures originales acquittées et d'une attestation d'In Cité certifiant l'achèvement des travaux.

Ces différentes dépenses ci-dessus énumérées seront imputées sur la sous fonction 72, nature 20422 du budget de l'exercice en cours.

#### M. LE MAIRE. -

CPA. Subventions aux propriétaires occupants.

J'ai même entendu dire tout à l'heure que je n'aimais pas les PLAI... C'est fabuleux. Ça relève tout droit de la comédie. Sans doute.

#### MME TOUTON. -

Vous allez voir, on va y arriver.

Là c'est une subvention habituelle aussi dans le cadre des aides que nous apportons aux propriétaires dans le centre historique. 5.000 euros.

#### M. LE MAIRE. -

Pas d'observations ? Pas d'oppositions ? Pas d'abstentions.

(Aucune)

Logements locatifs aidés. Opération en neuf sise 67-73 rue Joseph Brunet réalisée par l'OPH Gironde Habitat. Demande de subvention. Autorisation. Décision.

Madame Elizabeth TOUTON, Adjoint au Maire, présente le rapport suivant :

Mesdames, Messieurs,

Le logement est placé au cœur des trois piliers de la politique municipale, Projet urbain, Projet social et Agenda 21, en vue de produire une offre diversifiée répondant aux besoins de chacun.

Au titre du Programme Local de l'Habitat, la Ville de Bordeaux s'est engagée à développer son offre de logements locatifs conventionnés familiaux et particulièrement celle des PLUS et des PLAI. Il peut s'agir de programmes en collectif mais également de logements PLAI individuels permettant de répondre à des situations spécifiques.

Le financement des opérations de logements sociaux est assuré par des aides conjointes de l'Etat et des collectivités selon des règles propres à chacun, L'OPH Gironde Habitat a sollicité une subvention pour la construction d'un immeuble situé 67-73, rue Joseph Brunet à Bordeaux, comportant 22 logements dont 17 financés en PLUS et 5 en PLAI.

Pour sa part, la Ville de Bordeaux participe à l'équilibre financier de ces projets selon les modalités approuvées par délibération du conseil municipal en date du 25 octobre 2010.

S'agissant d'une opération de construction neuve PLUS et PLAI en diffus, le montant de subvention par logement est de 5 000 €.

La Communauté Urbaine de Bordeaux a autorisé le financement de cette opération par décision du 14 novembre 2011 pour 22 logements collectifs dont 17 PLUS et 5 PLAI.

Montant de la subvention de la Ville 22 logements x 5 000 € = 110 000 €

Le versement des subventions interviendra sur présentation de :

- l'acte notarié d'acquisition du foncier,
- l'état récapitulatif des soumissions des entreprises pour les différents lots,
- le certificat d'achèvement conforme des travaux.

Dans ces conditions, nous vous demandons, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir :

- décider de la participation de la Ville à l'équilibre du financement de cette opération à hauteur de 110 000 Euros maximum,
- créditer l'OPH Gironde Habitat sur présentation des justificatifs ci-dessus énumérés,
- imputer cette dépense sur la sous-fonction 72 nature 204172 du budget de l'exercice en cours.

## ADOPTE A L'UNANIMITE

NON PARTICIPATION AU VOTE DE Mme E. AJON

Logements locatifs aidés. Opération en neuf réalisée par la SA d'HLM Mésolia. Ilot Dock B (Bassins à Flots). Demande de subvention. Autorisation. Décision.

Madame Elizabeth TOUTON, Adjoint au Maire, présente le rapport suivant :

Mesdames, Messieurs,

Le logement est placé au cœur des trois piliers de la politique municipale, Projet urbain, Projet social et Agenda 21, en vue de produire une offre diversifiée répondant aux besoins de chacun.

Au titre du Programme Local de l'Habitat, la Ville de Bordeaux s'est engagée à développer son offre de logements locatifs conventionnés familiaux et particulièrement celle des PLUS et des PLAI. Il peut s'agir de programmes en collectif mais également de logements PLAI individuels permettant de répondre à des situations spécifiques.

Le financement des opérations de logements sociaux étant assuré par des aides conjointes de l'Etat et des collectivités selon des règles propres à chacun, la SA d'HLM Mésolia a sollicité une subvention pour l'acquisition en VEFA auprès de Bouygues d'un immeuble situé llot Dock B macro lot B3 lot 05 - 2/3 dans le périmètre du PAE Bassins à Flots à Bordeaux, comportant 41 logements dont 29 financés en PLUS et 12 en PLAI.

Pour sa part, la Ville de Bordeaux participe à l'équilibre financier de ces projets selon les modalités approuvées par délibération du conseil municipal en date du 25 octobre 2010.

S'agissant d'une opération de construction neuve PLUS et PLAI en diffus, le montant de subvention par logement est de 5 000 €.

La Communauté Urbaine de Bordeaux a autorisé le financement de cette opération par décision du 24 novembre 2011 pour 41 logements collectifs dont 29 PLUS et 12 PLAI.

Montant de la subvention de la Ville 41 logements x 5 000 € = 205 000 €

Le versement des subventions interviendra sur présentation de :

- l'acte notarié d'acquisition du foncier,
- l'état récapitulatif des soumissions des entreprises pour les différents lots,
- le certificat d'achèvement conforme des travaux.

Dans ces conditions, nous vous demandons, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir :

- décider de la participation de la Ville à l'équilibre du financement de cette opération à hauteur de 205 000 Euros maximum,
- créditer la SA d'HLM Mésolia sur présentation des justificatifs ci-dessus énumérés,
- imputer cette dépense sur la sous-fonction 72 nature 20422 du budget de l'exercice en cours.

Logements locatifs aidés. Opération en neuf réalisée par la SA d'HLM Erilia. Cours Dupré de Saint-Maur (Bassins à Flots). Demande de subvention. Autorisation. Décision.

Madame Elizabeth TOUTON, Adjoint au Maire, présente le rapport suivant :

Mesdames, Messieurs,

Le logement est placé au cœur des trois piliers de la politique municipale, Projet urbain, Projet social et Agenda 21, en vue de produire une offre diversifiée répondant aux besoins de chacun.

Au titre du Programme Local de l'Habitat, la Ville de Bordeaux s'est engagée à développer son offre de logements locatifs conventionnés familiaux et particulièrement celle des PLUS et des PLAI. Il peut s'agir de programmes en collectif mais également de logements PLAI individuels permettant de répondre à des situations spécifiques.

Le financement des opérations de logements sociaux étant assuré par des aides conjointes de l'Etat et des collectivités selon des règles propres à chacun, la SA d'HLM Erilia a sollicité une subvention pour l'acquisition en VEFA auprès de Nexity Apollonia d'un immeuble situé Cours Dupré de Saint Maur à Bordeaux dans le périmètre du PAE des Bassins à Flots, comportant 60 logements dont 45 financés en PLUS et 15 en PLAI.

Pour sa part, la Ville de Bordeaux participe à l'équilibre financier de ces projets selon les modalités approuvées par délibération du conseil municipal en date du 25 octobre 2010.

S'agissant d'une opération de construction neuve PLUS et PLAI en diffus, le montant de subvention par logement est de 5 000 €.

La Communauté Urbaine de Bordeaux a autorisé le financement de cette opération par décision du 30 décembre 2011 pour 60 logements collectifs dont 45 PLUS et 15 PLAI.

Montant de la subvention de la Ville 60 logements x 5 000 € = 300 000 € Le versement des subventions interviendra sur présentation de :

- l'acte notarié d'acquisition du foncier,
- l'état récapitulatif des soumissions des entreprises pour les différents lots,
- le certificat d'achèvement conforme des travaux.

Dans ces conditions, nous vous demandons, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir :

- décider de la participation de la Ville à l'équilibre du financement de cette opération à hauteur de 300 000 Euros maximum,
- créditer la SA d'HLM Erilia sur présentation des justificatifs ci-dessus énumérés,
- imputer cette dépense sur la sous-fonction 72 nature 20422 du budget de l'exercice en cours.

Logements locatifs aidés. Résidence sociale sise 43-44 quai de Bacalan réalisée par la SA d'HLM de la Charente Le Foyer. Demande de subvention. Autorisation. Décision.

Madame Elizabeth TOUTON, Adjoint au Maire, présente le rapport suivant :

Mesdames, Messieurs,

Le logement est placé au cœur des trois piliers de la politique municipale, Projet urbain, Projet social et Agenda 21, en vue de produire une offre diversifiée répondant aux besoins de chacun.

Au titre du Programme Local de l'Habitat, la Ville de Bordeaux s'est engagée à développer son offre de logements locatifs conventionnés dans le cadre de résidences sociales financées en PLAI, à destination d'un public jeune de statuts divers : personnes en formation ou en apprentissage, salariés, demandeurs d'emploi, étudiants. Il s'agit tout à la fois de proposer à ces jeunes un hébergement à un coût abordable et de les accompagner dans leur parcours vers un logement autonome.

Le financement des opérations de logements sociaux étant assuré par des aides conjointes de l'Etat et des collectivités selon des règles propres à chacun, la SA d'HLM de la Charente Le Foyer a sollicité une subvention pour la réalisation d'une résidence sociale IZIDOM située 43-44, quai de Bacalan à Bordeaux, comportant 31 logements financés en PLAI, dont 27 logements neufs et 4 réhabilités.

Pour sa part, la Ville de Bordeaux participe à l'équilibre financier de ces projets selon les modalités approuvées par délibération du conseil municipal en date du 25 octobre 2010.

S'agissant d'une structure d'hébergement, le montant de subvention par logement est de 7 000 €.

La Communauté Urbaine de Bordeaux a autorisé le financement de cette opération par décision du 23 décembre 2011 pour 31 logements en PLAI dans le cadre d'une résidence sociale.

Montant de la subvention de la Ville 31 logements x 7 000 € = 217 000 €

Le versement des subventions interviendra sur présentation de :

- l'acte notarié d'acquisition du foncier,
- l'état récapitulatif des soumissions des entreprises pour les différents lots,
- le certificat d'achèvement conforme des travaux.

Dans ces conditions, nous vous demandons, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir :

- décider de la participation de la Ville à l'équilibre du financement de cette opération à hauteur de 217 000 Euros maximum,
- créditer la SA d'HLM de la Charente Le Foyer sur présentation des justificatifs ci-dessus énumérés,
- imputer cette dépense sur la sous-fonction 72 nature 20422 du budget de l'exercice en cours.

#### M. LE MAIRE. -

Il y a 4 dossiers identiques de la 470 à la 473.

## MME JARTY-ROY. -

Mme AJON ne participe pas au vote de la 470.

#### M. LE MAIRE. -

C'est noté.

#### MME TOUTON. -

On peut regrouper ces 4 délibérations parce qu'elles sont la preuve évidente que nous consacrons beaucoup d'énergie et beaucoup d'argent pour aider à la production de logement sociaux.

Nous allons voter un montant de 832.000 euros de subvention de la Ville pour aider à la production de 154 logements, dont 63 PLAI et 91 PLUS.

#### M. LE MAIRE. -

Bravo! On peut en être fier. Et tout le monde va voter pour bien sûr.

Merci.